
RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

LA FTQ AUX DEVANTS L'AVENIR DU SYNDICALISME



33^e CONGRÈS DE LA FTQ | 16 AU 19 JANVIER 2023
PALAIS DES CONGRÈS | MONTRÉAL





Ce document a été produit par et pour la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Notre organisation encourage la diffusion et la distribution de ses idées, valeurs et principes. Ainsi, sauf avis contraire, la reproduction en totalité ou en partie de ce document est autorisée à des fins non commerciales. La mention de la source est cependant obligatoire.

Ont participé à la production de ce document :

Coordination et rédaction Wilfried Cordeau

Équipe de rédaction Les conseillers et les conseillères de la FTQ

Équipe de relecture Mathilde Caramagno, Marie-Claude Groulx, Manon Fournier, Mouna Kamel, Nicole Leblanc, Catherine Veillette et Joelle Vescovi

Page couverture Upperkut

Mise en page Anne Brissette

Photos Archives de la FTQ; Martine-M. Belton; Olivier Bergeron; Rima Chaaban; Simon Clark; Sami Dellah; Eric Demers; Martine Doyon; FIZ Studio; Gilles Grondin; Pascal Jean; Serge Jongué; Mathieu Lafrenière; Jean Laverdière; Daniel Mallard; Caroline Mallette; Renaud Philippe; Frédéric Séguin; Benoit Taillefer; Upperkut; Francis Vachon

Illustrations Base132; Casadel Films; Collectif 8 mars. Molotov communications. Illustration : Stacy Bellanger Bien-Aimé; Coopérative Belvédère; Molotov; Wendy Moran; Tabasko.com; Upperkut

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone et télécopieur : 514 383-8000

Sans frais : 1 877 897-0057

ftq.qc.ca

Dépôt légal – 4^e trimestre 2022

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)

ISBN 978-2-89639-508-8

Imprimé par le service de l'imprimerie de la FTQ





TABLE DES MATIÈRES

| | |
|----|---|
| 3 | 1. MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL |
| 6 | 2. LES GRANDS DOSSIERS DU TRIENNAT |
| 6 | 2.1. Arbitrage de griefs |
| 7 | 2.2. Assurance-emploi |
| 7 | 2.3. Assurance médicaments |
| 8 | 2.4. Conciliation travail-vie personnelle |
| 8 | 2.5. Culture et médias |
| 9 | 2.6. Décrets de convention collective |
| 9 | 2.7. Développement local et régional |
| 10 | 2.8. Droits de la personne |
| 13 | 2.9. Éducation |
| 13 | 2.10. Égalité hommes-femmes |
| 15 | 2.11. Élections fédérales 2021 |
| 16 | 2.12. Élections québécoises 2022 |
| 17 | 2.13. Environnement, lutte contre les changements climatiques et transition juste |
| 18 | 2.14. Équité salariale |
| 18 | 2.15. États généraux sur le syndicalisme |
| 19 | 2.16. Francisation |
| 20 | 2.17. Journées thématiques |
| 21 | 2.18. Mode de scrutin |
| 22 | 2.19. Négociations des secteurs public et parapublic |
| 22 | 2.20. Immigration et rareté de main-d'œuvre |
| 23 | 2.21. Régimes de retraite |
| 24 | 2.22. Salaire minimum |
| 25 | 2.23. La santé et la sécurité du travail |
| 26 | 2.24. Télétravail et droit à la déconnexion |
| 28 | 3. LE SOUTIEN AUX AFFILIÉS |
| 28 | 3.1. La représentation politique |
| 29 | 3.2. La consultation des affiliés et les activités |
| 31 | 3.3. La mobilisation et le soutien aux luttes |
| 33 | 3.4. L'offre de formations |
| 34 | 3.5. Le réseau d'entraide syndicale |
| 35 | 3.6. La représentation et le dialogue social |
| 36 | 3.7. La solidarité internationale |
| 39 | 4. L'ÉTAT DE L'ORGANISATION |
| 39 | 4.1. Les syndicats affiliés |
| 40 | 4.2. Le Bureau de la FTQ |
| 40 | 4.3. Le Conseil général |
| 40 | 4.4. La représentation régionale |
| 45 | 4.5. Les comités permanents |
| 49 | 4.6. Le personnel et les services |
| 55 | 5. LA SITUATION DES FEMMES À LA FTQ |
| 60 | 6. LA SITUATION FINANCIÈRE |
| 62 | 7. LE FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ |
| 64 | 8. LE RÉGIME DE RETRAITE PAR FINANCEMENT SALARIAL (RRFS-FTQ) |
| 65 | ANNEXE 1 / BIENVENUE À LA FTQ! LES NOUVELLES AFFILIATIONS |
| 70 | ANNEXE 2 / LES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL |
| 71 | ANNEXE 3 / COMPOSITION DES COMITÉS PERMANENTS |
| 73 | ANNEXE 4 / PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL |
| 75 | ANNEXE 5 / LES MÉMOIRES PUBLIÉS EN SOUTIEN À LA REPRÉSENTATION |
| 78 | ANNEXE 6 / DONNÉES SUR LA FORMATION SYNDICALE |
| 81 | ANNEXE 7 / DONNÉES SUR LES COMMUNICATIONS |



1. MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Chers confrères,
Chères consœurs,

C'est avec plaisir que je vous présente le traditionnel *Rapport du secrétaire général*, à l'occasion du 33^e Congrès statutaire de notre centrale. Ce rapport d'activités rend compte des principaux défis, dossiers et travaux qui ont occupé notre organisation depuis le dernier Congrès. Or, c'est certainement d'un mandat bien particulier dont nous sortons, marqué par une pandémie et tous les ingrédients d'une crise économique, sanitaire et sociale historique, couplés à une crise climatique persistante. Un contexte exceptionnel et des défis inédits qui ont bousculé la vie de la FTQ, de ses affiliés et des travailleurs et des travailleuses comme de toute la population. Je suis cependant heureux de pouvoir affirmer aujourd'hui que la centrale, grâce à la ténacité, à la mobilisation et à la solidarité de ses membres, a pu passer à travers la crise la tête haute et continuer de faire une différence dans la vie des travailleurs et des travailleuses du Québec et de leurs familles. Ce rapport en fait abondamment état et il y a de quoi être fier de la grande famille solidaire qui est la nôtre.

« Prendre soin de notre monde »

À bien des égards, les trois années qui s'achèvent auront été parmi les plus difficiles de l'histoire de notre organisation comme pour les membres que nous représentons. Au sortir de notre dernier Congrès, bien malin qui aurait pu prédire que de l'autre côté de la planète, émergerait aussi rapidement une pandémie mondiale qui forcerait l'ensemble des sociétés à mettre en place des mesures de santé publique sans précédent. Les décès s'accumulant à grande vitesse, nous avons ensuite été confrontés à une mise à l'arrêt d'une bonne partie des secteurs économiques du fait de mesures de confinement inédites à l'échelle du Québec.

Tout ceci a évidemment provoqué des bouleversements dans le monde du travail et, par voie de conséquence, un chamboulement profond de notre fonctionnement et de nos actions. Le présent rapport témoigne des stratégies qui se sont imposées progressivement à nous au fil des phases de la pandémie. Il témoigne surtout de la formidable capacité de résilience dont ont fait preuve les syndicats affiliés, les conseils régionaux et l'équipe de la FTQ tout au long de cette crise.



Des actions structurantes pour protéger nos membres

Très tôt dans le triennat, nous avons constaté que la pandémie aurait des effets néfastes dans les milieux de travail. Il fallait donc restructurer nos actions pour répondre à cette nouvelle réalité, ce que nous avons fait notamment par la mise en place d'activités et de rencontres en vidéoconférence, l'accompagnement en ligne pour les mesures COVID-19, le déploiement et le soutien aux déléguées sociales et aux délégués sociaux dans toutes les régions, la transmission d'informations pour aider à la mise en place des mesures de soutien du revenu, les représentations et contacts continus auprès des gouvernements et des

instances partenariales, la mobilisation constante de l'expertise de la FTQ pour soutenir les milieux de travail en matière de santé et de sécurité, l'élaboration de formations virtuelles pour maintenir les activités d'éducation de la FTQ, la conduite d'une réflexion sur le télétravail, etc. C'est la combinaison de ces actions et la concertation avec les syndicats affiliés qui ont permis à la centrale de jouer un rôle actif tout au long de cette crise sanitaire. Voilà une preuve tangible de solidarité envers nos personnes syndiquées! Malgré ces efforts considérables, nos membres ont subi les effets de la pandémie sur leur vie professionnelle, personnelle et même leur santé. Il est tout de même possible de croire que la centrale a contribué à assurer une présence réconfortante pour les travailleurs et les travailleuses pendant cette période de turbulences.

Aujourd'hui, malgré la circulation persistante du virus, de nombreux signes d'apaisement permettent d'imaginer que la crise sanitaire sera bientôt définitivement derrière nous. Il est cependant important de se rappeler le chemin parcouru et de remercier celles et ceux d'entre nous qui, sans relâche, ont œuvré sur les lignes de front, notamment dans les services publics, les transports, les chaînes d'approvisionnement, les commerces ou les services de proximité, comme travailleuses et travailleurs essentiels, mais aussi partout dans les milieux de travail. La crise a démontré, comme jamais auparavant, à quel point les services publics sont en piteux état et ne répondent pas adéquatement aux besoins des citoyens et des citoyennes. Mais aussi, à quel point le tissu de notre société est fragile et dépend de la contribution de chaque personne, tous métiers et secteurs confondus. Il y a là une leçon à



retenir quant aux liens qui se tissent entre les individus, le marché du travail et l'organisation des services à la population; quant à ce qui nous lie et nous tient tous et toutes ensemble. Il est plus important que jamais de réfléchir aux fondements de notre collectivité, et surtout de réapprendre à travailler de façon solidaire, en mettant à contribution tous les partenaires sociaux (syndicats, employeurs, gouvernements, etc.) pour passer à travers de telles crises mais aussi pour en sortir plus soudés et plus forts comme société.

Les grandes actions de la FTQ

La pandémie, par son ampleur et l'urgence des défis qu'elle a imposés, a rapidement occupé nos énergies comme organisation syndicale. Cela dit, le plan d'action et les orientations qu'avait définis le 32^e Congrès quelques mois avant que la COVID-19 n'atteigne le Québec ne pouvaient pas en pâtir, car des chantiers importants pour les membres de la centrale nous attendaient. Urgence sanitaire oblige, certains travaux ont été retardés de quelques mois, tandis que d'autres ont pu être menés en parallèle ou ont pris une autre forme; aucun, cela dit, n'a été délaissé.

Malgré la crise sanitaire, nous avons déployé tous les efforts pour maintenir un plan de travail ambitieux sur plusieurs fronts et mener à bien les campagnes et actions qui nous avaient été confiées par le Congrès. C'est le cas de la campagne pour un régime public et universel d'assurance médicaments, de la diffusion de nos revendications lors des élections fédérales et québécoises, pour l'augmentation du salaire minimum à 18 \$ de l'heure, des changements apportés aux lois sur la langue française ou la santé et sécurité du travail, des négociations collectives dans les secteurs public et parapublic, de l'avancement de la transition juste et de bien d'autres sujets sur lesquels vous trouverez plus de détails dans ce rapport.

Je suis heureux de pouvoir affirmer, au terme de ce mandat, que nous avons pu, ensemble, rester actifs et mener des combats et des projets qui tiennent à cœur aux membres de la centrale, et ce, dans la constante perspective de contribuer à l'avènement d'un Québec plus juste et vert. Bien sûr, du travail reste à faire, et bien des luttes sont à poursuivre, mais malgré les aléas que nous avons connus depuis le dernier Congrès, la FTQ demeure résolue et engagée et il faut continuer de bâtir sur cette lancée.


Une base solide pour se projeter dans l'avenir

Enfin, ce rapport porte un regard sur le dynamisme de notre organisation, qui demeure la plus grande centrale syndicale au Québec. Le compte-rendu des actions réalisées, des projets et dossiers menés depuis le dernier Congrès témoigne de l'ampleur, de la profondeur et de

la portée du travail accompli en concertation avec notre équipe, les conseils régionaux et le concours des syndicats affiliés. La force de la FTQ repose sur toute l'expertise cumulée par l'ensemble des personnes qui la font vivre, lui prêtent leur voix, s'engagent au meilleur d'elles-mêmes dans ses projets, ses instances et ses revendications, au bénéfice de l'ensemble des travailleurs et des travailleuses. Grâce à toutes ces personnes, le message de la FTQ porte loin et résonne fort.

Ce rapport en témoigne, la FTQ est intervenue sur de nombreux sujets et enjeux, a participé à bien des alliances ou espaces de dialogue social, n'a ménagé aucun effort, en somme, pour défendre les intérêts et la condition des travailleurs et des travailleuses et leur permettre de s'améliorer. Pour s'accomplir, tout ce labeur exige du temps, des ressources et une organisation dynamique, qui repose sur des lieux d'échange, de participation et des débats d'idées que nous nourrissons sans relâche au sein de la FTQ, grâce au dévouement d'une équipe expérimentée et à la participation et à la générosité de milliers de militantes et de militants. Cette tâche n'est jamais terminée, achevée, parfaite, car les injustices vécues chaque jour dans les milieux de travail, les besoins socioéconomiques des membres, les aléas de la conjoncture économique ou politique demeurent en constante évolution. Il faut poursuivre notre travail de fond et de mobilisation pour demeurer pertinents et faire une différence dans la vie des membres. C'est pourquoi il est toujours approprié de maintenir une réflexion critique sur l'évolution des enjeux, mais aussi de nos méthodes, de nos pratiques syndicales, politiques, démocratiques, de nos orientations stratégiques, pour continuer, comme grande centrale syndicale, d'être aux devants.

À cette fin, l'équipe de la FTQ a effectué un travail admirable pour que nous nous engagions résolument dans une démarche de prospective qui nous aidera à mieux préparer l'avenir de notre organisation. Car il y a encore place pour faire mieux, pour innover, pour jouer d'audace et continuer de marquer l'histoire du mouvement syndical et du Québec. Et cela s'avère d'autant plus impératif que se cumulent et s'accroissent les effets de la crise climatique, de la numérisation des milieux de travail, de la pénurie de main-d'œuvre, des attaques persistantes dont font l'objet les mouvements et acquis syndicaux et sociaux, et la montée de la droite économique et morale partout en occident. Un contexte qui exigera bien vite du mouvement syndical un renouvellement à la mesure des aspirations des travailleurs et des travailleuses. Après des mois d'analyses et d'échanges avec plusieurs centaines de militantes et de militants de la FTQ, la démarche d'introspection et de projection que nous avons entreprise met la table pour des discussions qui ne manqueront pas d'être animées dans les commissions et sur le plancher du 33^e Congrès, et qui seront porteuses pour l'avenir. Il est clair que cette



réflexion pourra ensuite contribuer à des échanges plus larges sur le mouvement syndical au Québec et sur son devenir, et nous aidera à poursuivre notre engagement en faveur de la tenue d'états généraux sur le syndicalisme, un projet qui tient à cœur à plusieurs de nos membres. C'est un rendez-vous à ne pas manquer, une occasion de faire grandir encore la centrale.

Avant de conclure, je m'en voudrais de passer sous silence l'importante contribution de notre président, Daniel Boyer, à la centrale dans les dernières décennies, particulièrement durant les douze dernières années. Il a consacré toutes ses énergies et son talent, d'abord comme secrétaire général, puis comme président, à répondre aux demandes et aspirations de nos affiliés et des 600 000 membres. Il a su maintenir la FTQ à un niveau enviable grâce à sa vision, à sa vue d'ensemble de l'organisation et à son intelligence organisationnelle. Il importe aussi de souligner qu'il a su opérer avec doigté la mise en place d'une nouvelle gouvernance au Fonds de solidarité, à un moment où le vent soufflait très fort. Je me considère privilégié d'avoir travaillé à ses côtés.

Je conclus en vous remerciant très sincèrement pour vos multiples contributions au fil des trois dernières années. La FTQ est une grande famille qui prend soin de son monde et bien que nous ayons eu à nous adapter et à changer nos plans en cours de mandat, je pense que nous avons fait preuve de résilience et de maturité. Nous en ressortirons tous et toutes plus forts une fois que nous aurons tracé le bilan de cette époque dont les souvenirs continueront de nous habiter probablement longtemps. Comme secrétaire général de la FTQ, je suis fier du travail accompli par notre équipe et dont témoigne le présent rapport.



Denis Bolduc
Secrétaire général

2. LES GRANDS DOSSIERS DU TRIENNAT

Cette section du rapport présente les principaux dossiers et enjeux qui ont occupé la centrale depuis le dernier Congrès, en ordre alphabétique et à la manière d'un index thématique. On y retrouve l'information clé pour comprendre l'évolution de la situation et les interventions de la FTQ.

2.1. ARBITRAGE DE GRIEFS

Un modèle de politique sur le télétravail



Le télétravail a été un sujet omniprésent au comité d'arbitrage de griefs, parallèlement aux travaux du comité 3.79 de la CNESST sur les normes du travail¹. Malgré la demande du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM), le manque d'ouverture de la partie patronale n'a pas permis de proposer un modèle de politique et

d'entente simple à utiliser sur le site de la CNESST. La FTQ, en collaboration avec la CSN et la CSD, a donc créé un modèle intersyndical original, accessible en ligne et, selon toute vraisemblance, largement consulté au Québec.

Pour consulter le modèle intersyndical : <https://ftq.qc.ca/teletravail/>.

Un règlement sur les agences de placement

La FTQ a salué la nouvelle réglementation qui vise notamment à empêcher des agences de placement frauduleuses d'exploiter des travailleuses et des travailleurs étrangers en les payant moins cher, en les privant de leurs droits et en leur confisquant leur passeport.

1. Comité-conseil relatif aux secteurs de l'équité salariale et des normes du travail (3.79): ce comité étudie les dossiers qui concernent l'équité salariale ou les normes du travail avant qu'ils ne soient soumis pour décision au conseil d'administration et fait des recommandations à cette instance, le cas échéant. Il fait également l'étude préalable de tout projet de règlement avant qu'une recommandation d'approbation ne soit soumise au conseil d'administration [<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/organisation/cnesst/structure-dorganisation/comites-conseils>].

Le jugeant anticonstitutionnel, un groupe d'employeurs a déposé un pourvoi en contrôle judiciaire de ce règlement au prétexte que la définition d'agence de placement, jugée trop floue, ne leur permet pas de bien se situer face à leur obligation d'obtenir un permis ou non. Au moment d'écrire ces lignes, le jugement n'était pas encore rendu.

Un plus grand accès à la syndicalisation au Québec

À l'unanimité des juges, la Cour d'appel du Québec a rendu le 8 février 2022 un arrêt d'une très grande importance dans l'affaire de la Société des casinos. En décembre 2016, le Tribunal administratif du travail (TAT) avait accueilli la demande du syndicat de déclarer inopérant l'article 11) du *Code du travail* portant sur l'exclusion des cadres de premier niveau du statut de personne salariée, les privant ainsi des droits accordés par le *Code*, dont celui relié à l'accréditation syndicale.

Sur une requête en contrôle judiciaire, la Cour supérieure avait cassé en novembre 2018 la décision du TAT, jugeant que l'exclusion des cadres de premier niveau de l'application des dispositions du *Code du travail* n'était pas inconstitutionnelle.

Dans son arrêt de 2022, la Cour d'appel renverse la décision de la Cour supérieure et rétablit celle du TAT, dans un effort de rédaction remarquable à tous égards, autant sur la qualité de l'écriture que sur la minutie apportée à traiter de questions, somme toute, fort complexes.

Cet arrêt constitue une avancée extraordinaire en matière d'accès à la syndicalisation au Québec.

Pour lire le jugement : <http://citoyens.socij.qc.ca>.

L'arrêt Procureur général du Québec c. Les avocats et notaires de l'État québécois

Dans cet arrêt d'avril 2021, la Cour rejette l'appel du gouvernement et déclare inconstitutionnelle la loi spéciale de 2017 forçant le retour au travail des avocats et notaires et imposant les conditions de travail en lieu et place d'une convention collective. On réaffirme l'importance des principes émis dans l'arrêt Saskatchewan Federation of labor c. Saskatchewan de la Cour suprême du Canada de 2015. Fait intéressant, plusieurs passages du jugement laissent entrevoir une forme d'exaspération de la part de la Cour. On sent que la banalisation de la liberté d'association n'est plus au goût du jour. Un autre jugement fort important qui permet une avancée considérable en matière de liberté d'association!

Pour lire le jugement : <http://citoyens.socij.qc.ca>.

L'arrêt Aluminerie de Bécancour inc. c. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

En mai 2018, le Tribunal des droits de la personne avait donné raison aux étudiants et étudiantes de l'usine qui soutenaient que leur salaire moindre contrevenait à la Charte des droits et libertés de la personne en ce qu'ils étaient victimes de discrimination en fonction de leur statut d'étudiant et de leur âge. Le tribunal base son raisonnement sur l'article 19 de la Charte qui prévoit que tout employeur doit, sans discrimination, accorder un traitement ou un salaire égal aux membres de son personnel qui accomplissent un travail équivalent au même endroit. Les motifs de discrimination prohibés sont prévus à l'article 10 de la Charte et parmi ceux-ci figure l'interdiction de discriminer un individu en fonction de son âge ou de sa condition sociale. Le Tribunal des droits de la personne conclut dans son jugement que le statut d'étudiant est une composante de la condition sociale.

Cet arrêt de la Cour d'appel rendu en juin 2021 confirme le tout et fera jurisprudence pour tous les travailleurs et toutes les travailleuses, aidant certainement à éliminer graduellement le phénomène des disparités de traitement encore trop présent dans nos milieux de travail.

Pour lire le jugement : <http://citoyens.soquij.qc.ca>.

2.2. ASSURANCE-EMPLOI

Dans le dossier de l'assurance-emploi, les actions de la FTQ ont été marquées par la revendication. Depuis le dernier Congrès, le contexte politique à Ottawa a changé, mais le constat demeure le même. Le programme d'assurance-emploi est une grosse machine bureaucratique et administrative, hautement judiciaire et automatisée où le fonctionnaire a le rôle d'appliquer des règles et des directives imposées qui ne cherchent qu'une chose : culpabiliser le chômeur ou la chômeuse qui fait appel à l'assurance-emploi et, trop souvent, trouver les raisons pour bloquer son droit aux prestations.

C'est pour cela que la FTQ poursuit sa lutte pour une réforme en profondeur. C'est d'ailleurs le message que le secrétaire général a porté au sous-ministre lors de la rencontre annuelle avec le commissaire à l'assurance-emploi représentant les travailleurs et travailleuses, au lendemain du Congrès de 2019.

Quelques semaines plus tard, la crise imputable à la pandémie de la COVID-19 a montré les limites du programme. On a pu constater dès la première semaine de confinement que la machine administrative s'est enrayée rapidement, ne pouvant répondre à l'affluence de demandes de prestations. L'arrivée massive de chômeurs et de chômeuses a forcé le gouvernement fédéral à mettre en place des mesures administratives simplifiées temporaires dans le but de fournir rapidement des

prestations d'urgence aux gens qui ont perdu leur emploi à cause de la COVID-19.

Les menaces constantes de vagues subséquentes de la maladie ont placé le régime dans un état de vulnérabilité au point où le président du Conseil du Trésor, Jean-Yves Duclos, a dû avouer que son gouvernement « *savait que le filet de l'assurance-emploi était un peu trop percé, ne couvrait pas assez grand, mais on n'a pas procédé assez rapidement à sa réforme.* »² L'allègement du processus administratif du programme d'assurance-emploi, ainsi que son amélioration globale est plus que souhaitable, il est devenu une nécessité.

En 2020 et 2021, la FTQ a profité de toutes les tribunes pour le marteler, notamment :

- ▼ au sein d'un comité de travail de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) pour la modernisation de l'assurance-emploi;
- ▼ devant le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées du Parlement d'Ottawa (Comité HUMA) dans le cadre de consultations sur la réforme de l'assurance-emploi en mars 2021;
- ▼ aux tables rondes virtuelles sur les consultations pour la modernisation du régime d'assurance-emploi avec la ministre Carla Qualtrough.

À toutes ces occasions, la FTQ a rappelé ses demandes et son attente que l'actuel gouvernement mène à bien le projet d'une réforme complète de l'assurance-emploi.

L'année 2022 a été une année de consultation, et non de grands changements au régime. Le gouvernement fédéral a depuis longtemps de grandes ambitions, mais force est d'admettre que le dossier avance à pas de tortue. Bien que le contexte économique de pénurie de main-d'œuvre rende la réforme moins urgente, la FTQ continue à mettre de la pression pour obtenir l'amélioration de ce régime, qui doit être vu comme un bien social et non comme un simple instrument de politique économique et financière.

2.3. ASSURANCE MÉDICAMENTS

La FTQ a continué de revendiquer la mise sur pied d'un régime public et universel d'assurance médicaments chaque fois qu'elle en a eu l'occasion. La pandémie a toutefois forcé la mise sur pause de cette campagne pendant plusieurs mois. À la fin de l'année 2020, une proposition de relance a été présentée au Bureau afin d'adopter de nouveaux messages en lien avec la pandémie et planifier de nouvelles actions. En collaboration avec la CSN, la CSQ et la CSD, soit les organismes qui participent à la campagne *La pièce manquante*, un nouvel argumentaire

2. François BOURQUE, « Jean-Yves Duclos: faire atterrir l'avion dans la tempête », *Le Soleil*, 11 avril 2020.



UPPERKUT

a été élaboré. Avec le déclenchement des élections fédérales en 2021, il n'a toutefois pas été mis de l'avant et nous avons opté pour les messages traditionnels pour convaincre du bien-fondé de la revendication.

Pour consulter le site de la campagne : <https://assurance-medicaments.ftq.qc.ca>.

Plusieurs actions ont été entreprises en coalition. Le président de la FTQ s'est entretenu avec le chef du Bloc québécois le 15 février 2021. D'autres députés et députées ont été rencontrés par les autres organisations, notamment l'ancien ministre québécois de la Santé, Gaétan Barrette. Une lettre ouverte a été signée par plusieurs organisations alliées afin de dénoncer le peu de progrès en la matière, deux ans après le dépôt d'un rapport issu des travaux d'un comité d'experts (rapport Hoskins). Pendant les élections fédérales, la FTQ a mis à jour son site web et a inclus une section pour directement interpeller les députés et les députées. Conjointement avec la CSN, la CSQ et la CSD, un débat électoral en ligne a été organisé le 16 septembre 2021. Le Bloc québécois, le Parti libéral du Canada et le Nouveau Parti démocratique y ont participé. Le Parti conservateur du Canada a quant à lui décliné l'invitation. Après les élections, une lettre a été envoyée à plusieurs membres du cabinet fédéral pour déplorer l'absence de cet enjeu dans le discours du Trône. Malgré les efforts de la centrale et des autres forces progressistes, les gouvernements ont peu agi. Le lobby pharmaceutique a montré sa puissance, notamment en bloquant la réforme du prix des médicaments brevetés au fédéral. La bataille est donc loin d'être gagnée.

2.4. CONCILIATION TRAVAIL-VIE PERSONNELLE

Dans le contexte de rareté de la main-d'œuvre, il est urgent de repenser l'organisation du travail et de développer des stratégies concrètes pour relever les défis de la conciliation travail-vie personnelle. La FTQ demeure active en ce sens notamment au sein de divers comités aviseurs de la Commission des partenaires du marché du travail

(CPMT), où elle revendique et travaille à la mise en place de solutions novatrices.

De plus, la FTQ continue d'œuvrer avec la Coalition pour la conciliation famille-travail-études (CCFTE) qui rassemble une vingtaine de groupes syndicaux, féministes, étudiants, communautaires et familiaux du Québec. La CCFTE milite pour une réponse collective plus efficace aux nouvelles réalités des milieux de travail et aux défis de conciliation qui s'y rattachent. Deux sondages auprès de la population québécoise (réalisés aux printemps 2020 et 2021), à l'élaboration desquels la FTQ a apporté sa collaboration, ont permis d'identifier et de comprendre les effets de la pandémie sur la conciliation. Notons que 7 personnes sur 10 ont eu de la difficulté à concilier leurs différents rôles (parentalité, travail, études, proche aidance) durant la pandémie et que les revendications de la CCFTE recueillent un fort appui (entre 58 % et 84 %) au sein de la population. De concert avec la CCFTE, la FTQ continue de revendiquer l'adoption d'une loi-cadre sur la conciliation travail-vie personnelle afin d'obliger les milieux de travail et d'enseignement à prendre en compte de façon collective les besoins réels des travailleurs et des travailleuses de tous les secteurs d'activité.


Finalement, depuis le dernier Congrès, la FTQ a profité de toutes les occasions pour réitérer la nécessité de parachever le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance pour que chaque enfant ait une place et reçoive des services éducatifs de qualité. La FTQ a participé aux consultations ministérielles du printemps 2021, puis à la consultation parlementaire sur le projet de loi n° 1, Loi modifiant la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance*, afin d'améliorer l'accessibilité au réseau des services de garde éducatifs à l'enfance et de compléter son développement.

CAPTURE D'ÉCRAN TIRÉE DU SITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



2.5. CULTURE ET MÉDIAS

Depuis le dernier Congrès, la FTQ a mis sur pied un comité pour la culture et les médias à l'intérieur de son organisation. L'objectif du comité est de voir à la défense et à la promotion des intérêts des personnes œuvrant dans les secteurs de la culture et des médias membres de la FTQ, notamment auprès des autorités gouvernementales.



Le comité souhaite également sensibiliser les membres affiliés de la FTQ à la réalité et aux défis de ces secteurs, mais aussi à leur apport dans la société québécoise.

On constate aussi que le combat pour le français et la protection de l'identité culturelle sont intimement liés, surtout face à la menace que font peser les grandes plateformes numériques de produits culturels qui, malheureusement, laissent peu de place aux contenus francophones et québécois.

Bien que la pandémie ait frappé durement le milieu de la culture, le comité s'est réuni à quatre reprises afin de discuter des questions relatives au droit d'auteur, à la loi sur la radiodiffusion, aux lois sur le statut de l'artiste, à la précarité de nombreux pigistes de ces secteurs, etc.

D'ailleurs, avec le soutien du comité, la FTQ et le syndicat AIEST ont fait pression sur le gouvernement du Québec pour moderniser les dispositifs relatifs au statut professionnel des artistes, ce qu'a permis le projet de loi n° 35³ adopté en juin 2022.

Coalition culture et médias (CCM)

Créée dans la foulée du 31^e Congrès de la FTQ en 2016, la CCM a poursuivi ses activités jusqu'au mois d'octobre 2021. Durant la pandémie, la CCM a raffiné ses connaissances sur la situation du droit d'auteur dans le monde et a analysé le rapport du Groupe d'examen de la législation en matière de radiodiffusion et de télécommunications publié en janvier 2020. Cela lui a permis de convaincre le gouvernement fédéral de réviser la loi sur la radiodiffusion afin d'y assujettir les géants du Web. La CCM a également fait valoir, devant un comité du Sénat en mai 2021, l'importance d'établir une équité fiscale entre les entreprises médiatiques canadiennes et les multinationales du divertissement en ligne dans le cadre du projet de loi C-30.⁴

Ces puissantes multinationales bénéficient en effet d'un régime fiscal avantageux, n'ayant pas à facturer la taxe sur les produits et services (TPS) contrairement aux médias canadiens. De plus, elles ne sont soumises à aucune des obligations qui incombent aux médias électroniques réglementés par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et échappent en partie aux dispositions de la *Loi sur le droit d'auteur*.

La CCM regroupait une quarantaine d'organisations avant de mettre un terme, d'un commun accord, à ses activités le 2 octobre 2021.

3. Loi visant à harmoniser et à moderniser les règles relatives au statut professionnel de l'artiste.

4. Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 avril 2021 et mettant en œuvre d'autres mesures.

2.6. DÉCRETS DE CONVENTION COLLECTIVE

Depuis le dernier Congrès, et dans le cadre des travaux du nouveau comité permanent sur les décrets de convention collective, la FTQ a travaillé au soutien de ses syndicats affiliés qui désiraient faire une demande au gouvernement pour la création de nouveaux décrets. Des travaux de recherche auprès du ministère du Travail ont été réalisés pour mieux comprendre la mécanique et les critères d'acceptation et de renouvellement d'un décret de convention collective. La centrale a aussi produit deux documents étoffés pour justifier auprès du ministère du Travail la pertinence, voire la nécessité, d'adopter un décret dans le secteur des résidences privées pour personnes âgées (RPA) puis dans les entreprises d'économie sociale en aide à domicile (ESSAD). La pandémie est venue justifier le bien-fondé de ces requêtes alors que les conditions de travail des personnes qui y œuvrent, reconnues comme essentielles, exigent des redressements urgents. Bien que le ministre du Travail ait refusé de répondre positivement à ces demandes, la FTQ et ses syndicats affiliés sont déterminés à poursuivre ce combat.

De plus, une réflexion a été entamée, et un document produit, sur les changements législatifs et réglementaires concernant la *Loi sur les décrets de convention collective* (LDCC) qui pourraient être formulés au gouvernement en temps opportun.

Par ailleurs, une campagne d'information pour mieux faire connaître les décrets de convention collective a été préparée et sera déployée pleinement dans les mois à venir. Le site Internet de la FTQ en offre déjà un aperçu.

Enfin, dans la continuité des travaux d'un sous-comité de travail du Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM) en 2015 sur le fonctionnement et la gouvernance des comités paritaires, les membres du CCTM ont dégagé un consensus sur des recommandations à faire au ministre du Travail. Le CCTM a ensuite déposé, en décembre 2021, au ministre du Travail un *Avis sur le projet de règlement général visant à encadrer les règlements d'un comité paritaire*.

2.7. DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

Le développement économique des régions s'est fait, depuis le dernier Congrès, sous le signe de la pandémie. Bien que l'achat local soit devenu une priorité pour les membres de la FTQ, comme pour la population de l'ensemble du territoire québécois, il n'en demeure pas moins que la capacité des entreprises à faire face à des géants de la distribution en ligne demeure limitée. La centrale, ses affiliés et ses membres seront évidemment appelés à jouer un rôle encore plus soutenu



COOPÉRATIVE BELVÈRE

dans les prochaines années pour permettre aux entreprises locales de s'adapter, notamment en soutenant par les achats syndicaux les entreprises qui font travailler la main-d'œuvre des régions. La FTQ s'assurera aussi de jouer un rôle encore plus important auprès des instances régionales de développement socioéconomique.

C'est d'ailleurs avec ces priorités en tête que la FTQ a lancé, au printemps 2020, le site internet **monchoixlocal.quebec**. Ce répertoire d'entreprises syndiquées permet aux membres de la FTQ, ainsi qu'à la population québécoise, de trouver rapidement une entreprise dont les travailleuses et les travailleurs sont membres de la FTQ et auprès de laquelle il est possible de se procurer des biens, de recevoir des services ou encore de trouver des produits de fabrication syndicale.

2.8. DROITS DE LA PERSONNE

La FTQ renouvelle son engagement et sa solidarité envers les travailleurs et les travailleuses des groupes en recherche d'équité. Depuis le dernier Congrès, la centrale a profité des activités thématiques (journées, semaines ou mois de sensibilisation) pour visibiliser les discriminations qui persistent, les enjeux vécus et les grandes réalisations des diverses communautés qu'elle représente. Deux nouveaux comités de travail ont aussi été mis sur



FTQ

pied, soit les comités Équité et droits de la personne et Premières Nations, Métis et Inuits. Une première rencontre du comité Premières Nations, Métis et Inuits s'est tenue au printemps 2022.

Trois rencontres du comité de travail Premières Nations, Métis et Inuits se sont tenues depuis sa création. L'enthousiasme des membres a permis une première lors du 33^e Congrès de la FTQ, soit la tenue d'une cérémonie de purification et une reconnaissance territoriale à l'ouverture du Congrès. À l'initiative du comité, la FTQ a également commémoré les journées du 30 septembre (*Journée du chandail orange* et *Journée nationale de la vérité et de la réconciliation*) et du 4 octobre (*Journée de commémoration en l'honneur des femmes et filles autochtones disparues et assassinées*). En effet, la FTQ a publié des communiqués de presse, invité à participer aux rassemblements organisés à Montréal (*Tio'tia:ke*) et effectué des publications sur les médias sociaux. La FTQ a également suspendu des chandails orange (30 septembre) et une robe rouge (4 octobre) à l'entrée des bureaux de Montréal avec une fiche explicative sur tous les étages pour informer les travailleurs et travailleuses et les sensibiliser à l'importance de ces deux journées.

Les travaux des différents services et les prises de position de la FTQ intègrent de façon plus soutenue l'ADS+ (analyse différenciée selon les sexes plus) qui permet d'évaluer, dans une perspective intersectionnelle, les impacts différenciés afin de prendre en compte les besoins et les discriminations vécues par certains groupes et de saisir, en amont, les effets des projets, des actions ou des positions déployés. Cette approche permet à la centrale de développer une vision, des positions et des actions qui prennent en compte la manière dont divers facteurs identitaires contribuent aux expériences vécues et à la discrimination. L'objectif est de briser le travail en silo et d'élaborer des solutions mieux adaptées et plus inclusives.

Diversité sexuelle, corporelle et de genre

Le comité de travail sur la diversité sexuelle, corporelle et de genre a pour mandat de combattre les préjugés ainsi que l'intimidation et la discrimination vécues par les personnes issues des diversités sexuelles et de genres dans nos milieux de travail et dans la société. À cette fin, le comité travaille à sensibiliser, à informer et à éduquer les membres des syndicats de la FTQ afin de permettre la préservation de l'égalité juridique et l'acceptation sociale des personnes issues de la diversité sexuelle et de genre. Il contribue enfin à promouvoir et à favoriser l'implication des membres issus de la diversité sexuelle et de genre au sein des syndicats de la FTQ. Le comité se réunit environ cinq fois par année.

À cause de la pandémie, les activités traditionnelles de la Fierté ont été annulées en 2020 et 2021, mais le comité et la FTQ ont pu assurer une présence aux activités de la



FTQ - ERIC DEMERS

Fierté en 2022. La centrale n'a pas manqué, cependant, de souligner, comme chaque année, le 17 mai, la *Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie* et de souligner l'importance de poursuivre les efforts collectifs pour faire des milieux de travail des environnements respectueux, tolérants et inclusifs de la diversité sexuelle, corporelle et de genre.

Enfin, le président de la FTQ a été membre du cabinet de campagne du Groupe de Recherche et d'Intervention Sociale (GRIS-Montréal) pour sa campagne de financement 2019-2020. Avec un objectif de 500 000 \$, celle-ci visait à soutenir une tournée de l'organisme communautaire dans les villes qui ne sont desservies par aucune des cinq organisations GRIS du Québec.

Pour plus d'informations sur le GRIS-Montréal : <https://www.gris.ca>.

Inclusion des personnes en situation de handicap

L'enjeu de l'inclusion des personnes en situation de handicap a pris plus d'importance dans la société ces dernières années, notamment à cause de la rareté de main-d'œuvre qui pousse le gouvernement et les employeurs à vouloir davantage intégrer sur le marché du travail les groupes de travailleurs et de travailleuses qui sont systématiquement exclus de l'emploi.

Depuis le dernier Congrès, la FTQ a organisé deux webinaires lors de la *Journée internationale des personnes handicapées*, les 3 décembre 2020 et 2021. Le premier webinaire portait sur l'accompagnement des personnes handicapées dans les milieux syndiqués, en collaboration avec le Comité consultatif Personnes handicapées (CCPH) de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), que la FTQ a intégré en 2020. Le deuxième webinaire portait sur l'accès à l'égalité en emploi des personnes handicapées dans les organismes publics québécois, en collaboration avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

De plus, la FTQ a entamé une étude sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap par ses syndicats affiliés avec le CCPH, dont le premier rapport a été déposé à la CPMT en 2022.

Enfin, depuis 2021, la FTQ joue un plus grand rôle dans l'amélioration des conditions de vie et de travail des personnes en situation de handicap par son implication au conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).

Intégration au travail des personnes immigrantes

Ce comité de travail a pour principal mandat de soutenir et d'accompagner l'intégration des personnes immigrantes dans les milieux de travail au moyen d'activités de formation et de sensibilisation. Il vise également à accroître la participation des travailleuses et travailleurs immigrants dans la structure syndicale en offrant d'abord le soutien nécessaire aux directions des sections locales.

Le comité ne s'est pas réuni de façon formelle et officielle depuis le dernier Congrès. Des réflexions ont cours dans les travaux du comité de promotion de la langue française dans le but d'aider à la francisation des personnes immigrantes.

Jeunes

La pandémie a eu d'importants impacts sur les jeunes travailleurs et travailleuses du Québec. Ses effets se sont également fait ressentir dans les activités et la participation des jeunes de la centrale. Malgré tout, cette dernière a pu rester active dans le dossier.

La *Semaine de la relève syndicale* a lieu chaque année, au mois d'avril, pour sensibiliser à l'importance de bien préparer la relève, créer des ponts entre les générations afin d'inclure davantage de jeunes dans les instances syndicales, promouvoir et augmenter leur participation syndicale. La Semaine a été annulée en 2020 en raison du confinement pandémique, mais le comité des jeunes a su rebondir pour sa 10^e édition en 2021. Trois activités en ligne ont permis de traiter du projet de loi n° 59, de l'impact positif des jeunes dans l'action syndicale et des négociations du secteur public. En 2022, le comité alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances et le comité des jeunes ont proposé une journée de réflexion



MATHEU LAFRENIÈRE



et d'échanges sur le droit à la déconnexion et sur la cyberdépendance dans une perspective de prise en charge du milieu.

Chaque mois de septembre, le *Camp de formation des jeunes* est un moment d'échanges, de débats et de conférences, qui vise à approfondir des dossiers syndicaux et sociaux. Il se veut ultimement un moteur de mobilisation pour les membres de la FTQ de 35 ans et moins. En 2020, le racisme systémique, le renouveau syndical et les inégalités à travers le travail invisible et la charge mentale ont été abordés dans une première édition en ligne. En 2021, le comité a présenté une adaptation d'une formation développée par les *Labor Notes*⁵. Trois séances ont permis de discuter et de réfléchir autour de l'action directe : transformer les milieux de travail, changer l'apathie en action, former une équipe de mobilisation et transformer un enjeu en campagne. Pour le 20^e anniversaire du camp, en 2022, une centaine de jeunes ont participé aux activités sur la prise de parole en public, les risques psychosociaux en santé et sécurité du travail et les actions à prendre pour défendre les membres. Ils ont également contribué à l'exercice de prospective, qui projette la FTQ dans l'avenir pour son 33^e Congrès.

Lutte contre le racisme systémique

Bien que la société québécoise ait progressé en ce qui a trait aux enjeux de discrimination, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Année après année, des études démontrent qu'une personne candidate à l'emploi avec un nom à consonnance racisée a moins de chance d'être rappelée pour une entrevue d'embauche. Selon le dernier recensement, au Québec, le taux de chômage des personnes racisées peut atteindre le double de celui des personnes qui ne le sont pas. De plus, à diplôme égal, les personnes noires ont en moyenne un revenu 30 % inférieur à celui des personnes non-racisées. Ces données, parmi tant d'autres, mettent en évidence que les personnes racisées sont discriminées à cause de leur identité raciale.

Dans le cadre de la *Semaine d'action contre le racisme 2022*, la FTQ a lancé sa campagne de lutte contre le racisme systémique intitulée *Pour un syndicalisme antiraciste, sans compromis*. afin d'attaquer le problème sous un angle syndical. L'objectif de cette campagne est de sensibiliser les membres de la FTQ aux enjeux du racisme vécus par leurs confrères et leurs consœurs dans leurs milieux de travail. Et ce, dans le but de bâtir un mouvement ouvrier inclusif et solide, car l'exclusion et la discrimination affaiblissent le rapport de force syndical.

Cette campagne a été instaurée à la suite de la création du premier comité de lutte contre le racisme systémique




de la FTQ à l'automne 2020. Ce comité avait été constitué dans la foulée du mouvement *Black Lives Matter*, ravivé par le meurtre de Georges Floyd aux États-Unis. Au Québec, le décès de Joyce Echaquan à l'hôpital de Joliette avait aussi suscité une mobilisation populaire et un mouvement qui revendiquait que le gouvernement s'attaque au racisme systémique. Bien que depuis plusieurs décennies la FTQ dénonce le racisme dans la société québécoise, en créant ce nouveau comité, la centrale s'est donnée plus de moyens pour affronter le problème, en réunissant plusieurs affiliés autour de cette cause. Le comité s'est donné pour objectifs de sensibiliser les membres de la FTQ aux enjeux liés au racisme et d'accroître la participation des personnes membres racisées dans les instances de la FTQ.



MARTINE M. BELTON

5. Alexandra BRADBURY, Mark BRENNER, Jane SLAUGHTER, *Secrets of a Successful Organizer*, Édition Labor Education and Research Project, 2016.



La campagne s'appuie sur des capsules vidéo de militantes et militants syndicaux racisés et inspirants qui abordent des problèmes vécus de racisme, mais aussi des suggestions d'actions pour que l'on puisse agir différemment en tant que syndicalistes, citoyens et citoyennes. La FTQ a également conçu une trousse à outils qui propose des pistes de réflexion et d'actions pour mettre en œuvre des pratiques syndicales antiracistes, que ce soit pour la négociation de convention collective, la santé et la sécurité du travail ou la mobilisation. La trousse vise à mieux outiller les membres de la FTQ, à lutter contre le racisme dans leur milieu de travail en présentant des informations qui aident à reconnaître le racisme et des moyens pour le défier.

Pour consulter la page de la campagne : <https://ftq.qc.ca/syndicalismeantiraciste>.

Enfin, le lancement de campagne, en mars 2022, a permis de réunir un plus d'une soixantaine de militants et de militantes. Cet événement visait à souligner à nouveau l'engagement de la centrale dans la lutte contre le racisme systémique dans la société, dans les milieux de travail et dans le mouvement syndical.

2.9. ÉDUCATION

Juste avant le dernier Congrès, la FTQ était intervenue en commission parlementaire pour s'opposer au projet de loi n° 40 qui transformait les commissions scolaires francophones en centres de services sans structures électives. La centrale a gardé un œil critique sur ce projet de loi, et s'est empressée de dénoncer sur la place publique la procédure antidémocratique qui a mené à son adoption sous le bâillon en février 2020.

Le confinement provoqué en raison de la pandémie au printemps 2020 a rapidement et profondément chamboulé le milieu de l'éducation. De la maternelle à l'université, la mise en place du mode d'enseignement virtuel et des mesures de prévention sanitaires dans les établissements a été désordonnée, et nombreux sont les membres du personnel scolaire qui ont soit été mis sur la touche, soit été placés aux premières lignes de services dits essentiels, au péril de leur santé. La FTQ et ses affiliés ont fait de nombreuses interventions pour réclamer des mesures sanitaires claires et la mise à disposition de matériel et conditions sécuritaires pour les travailleurs et travailleuses du réseau scolaire.

Le 32^e Congrès avait, entre autres, réclamé la mise à jour du *Règlement sur les services de garde en milieu scolaire*. Entré en vigueur en 1998, celui-ci encadre l'organisation des services destinés aux enfants de 4 à 12 ans qui fréquentent l'école publique en-dehors des heures de classe. Malheureusement, ce règlement est resté inchangé depuis son adoption et ne répond plus à la réalité des besoins et conditions dans lesquelles les services sont

donnés aujourd'hui. À l'occasion d'une consultation portant sur des questions de tarification en juillet 2020, la FTQ, le SCFP, le SEPB et l'UES 800 ont fait valoir au Ministère l'importance de réviser l'ensemble du Règlement. Ce message a été entendu puisqu'une table ministérielle a été créée dès mars 2021 pour discuter d'une mise à jour avec les partenaires de l'éducation et syndicaux. Au terme de ces échanges, un projet de Règlement, timide et incomplet, a été déposé en février 2022 et adopté en juin par le gouvernement. La FTQ et ses trois affiliés ont notamment dénoncé sa faible portée pour l'amélioration des conditions dans lesquelles sont donnés les services aux enfants.

De plus, par le protocole syndical du Service aux collectivités de l'UQAM, la FTQ, la CSQ et la CSN ont commandé à l'Équipe de recherche Qualité des contextes éducatifs de la petite enfance une revue de la littérature scientifique sur les services de garde en milieu scolaire, une première dans ce domaine, dont les résultats ont été présentés et discutés à l'occasion d'une conférence virtuelle⁶ qui a réuni plus de 150 personnes du milieu en mai 2022.

2.10. ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

8 mars

La FTQ participe aux travaux du Collectif 8 mars⁷ depuis sa création il y a plus de 20 ans. Chaque année, celui-ci propose le thème de la *Journée internationale des droits des femmes* pour l'ensemble du Québec, produit du matériel (affiches, épinglettes et autocollants) à l'intention de ses groupes membres et organise au moins une action politique. De plus, la centrale soutient les syndicats affiliés dans l'organisation de leurs activités du 8 mars.

En 2020, c'est sur le thème *Féministes de toutes nos forces* que le Collectif 8 mars a souligné la *Journée internationale des droits des femmes*. Avec un visuel et un slogan qui se rapportent à la notion de partage, à une libération qui peut s'accomplir seulement de façon plurielle et collectivement, la campagne conviait la population à s'engager en partageant des photos sur les médias sociaux et en envoyant des cartes postales destinées à la ministre responsable de la Condition féminine, Isabelle Charest. Cette campagne fut un grand succès.

La *Journée internationale des droits des femmes* s'est déroulée en 2021 sur le thème *Écoutons les femmes*. Ce thème avait été choisi dans le contexte bien particulier de la pandémie de COVID-19, qui a intensifié les

6. Pour visionner la conférence : <https://www.youtube.com/watch?v=mUG8zNmUFs>.

7. Le Collectif 8 mars représente plus de 700 000 femmes au Québec provenant de nombreux groupes autonomes de femmes et d'organisations syndicales.



COLLECTIF 8 MARS; MOLOTOV COMMUNICATIONS; ILLUSTRATION: STACY BELLANGER BIEN-AÏMÉ

discriminations et les inégalités qui affectent les femmes. Les voix des femmes se sont élevées pour dénoncer ces situations d'inégalités et revendiquer des mesures concrètes pour combattre la pauvreté et les violences. À l'occasion de la *Journée internationale des droits des femmes*, les représentantes du Collectif 8 mars ont rencontré la ministre Charest afin d'échanger avec elle sur les impacts de la pandémie sur les femmes. La FTQ avait également organisé une activité en ligne intitulée *Célébrons nos victoires, continuons la lutte!* pour souligner le 8 mars.

L'avenir est féministe s'est imposé comme thème en 2022. Dans le contexte de « sortie de crise pandémique », les femmes ont affirmé que le retour en arrière, le retour à la « normale » et le statu quo ne pouvaient pas être envisagés. Le Collectif 8 mars a organisé un débat politique sur des enjeux féministes pour souligner la *Journée internationale des droits des femmes*. Le débat a permis d'entendre les positions des quatre principaux partis politiques du Québec sur les services de l'État, l'autonomie économique des femmes et leur bien-être physique et psychologique.

6 décembre

Les violences faites aux femmes constituent une violation des droits de la personne. À maintes reprises depuis l'attentat antiféministe ayant coûté la vie à 14 jeunes

femmes à l'école Polytechnique Montréal, en 1989, la FTQ a réaffirmé son engagement d'éliminer les diverses formes de violences faites aux femmes. Chaque année, la FTQ participe aux activités de commémoration organisées dans le cadre de la campagne

Les 12 jours d'actions contre les violences faites aux femmes. Elle invite également ses syndicats affiliés à réfléchir aux effets de ces violences sur nos vies, notre travail, nos milieux de travail et de militantisme et à agir pour contribuer à les éliminer.

En 2020, le comité d'actions féministes de la FTQ a organisé un webinaire de sensibilisation intitulé *Là pour l'autre* et animé par la Maison Simone-Monet-Chartrand. En 2021, la FTQ a invité les membres à écrire au ministre du Travail du Canada pour lui demander de ratifier et de mettre en œuvre la Convention n° 190 de l'Organisation internationale du Travail (OIT), première norme internationale proposant un cadre commun pour prévenir, combattre et éliminer les violences et le harcèlement dans le monde du travail (initiative du Congrès du travail du Canada) et a préparé une série de vignettes pour visibiliser les violences au travail à travers les médias sociaux.

Droit à l'avortement

À l'été 2022, en réaction à la décision de la Cour suprême des États-Unis de renverser l'arrêt *Roe v. Wade*, la FTQ s'est mobilisée face aux attaques aux droits des femmes et des personnes trans et non-binaires de choisir. Celles-ci ne sont pas limitées aux États-Unis, et la décision de la Cour crée une conjoncture favorable pour les militants et militantes anti-choix dans le monde et particulièrement en Amérique du Nord. Les militants et militantes de la FTQ ont choisi d'appuyer les revendications d'Action Canada pour la santé et les droits sexuels. L'avortement est un soin de santé essentiel et un droit humain. Les militants et militantes ont réaffirmé qu'ils et elles souhaitent que le droit des personnes d'interrompre une grossesse continue d'être disponible et accessible. Il faut continuer d'agir pour assurer un accès égal à ce service, maintenant, mais aussi sous n'importe quel autre gouvernement dans l'avenir.

Marche mondiale des femmes

La clôture de la cinquième édition de la Marche mondiale des femmes qui se déroulait sur le thème *Résistons pour vivre, marchons pour transformer* a eu lieu le 17 octobre 2021. Avec la pandémie, la marche a revêtu une forme un peu différente, soit des événements régionaux un





FTQ - CAROLINE MALLETTE

peu partout au Québec plutôt qu'une grande marche nationale. La FTQ était présente dans plusieurs régions pour appuyer ce mouvement important et revendiquer justice et réparation pour les femmes autochtones, la fin des violences contre les femmes, la justice climatique, des mesures de lutte contre la pauvreté et des actions concrètes pour enrayer les discriminations envers les femmes migrantes, immigrantes et racisées.

Impacts de la COVID-19 sur les femmes

La pandémie de COVID-19 et les mesures sanitaires qui ont été déployées pour la combattre ont engendré des conséquences disproportionnées sur la santé et la qualité de vie des femmes. La ségrégation du marché du travail, les effets de la pandémie sur l'emploi et les différentes stratégies de relances économiques ont eu des impacts différenciés importants et contribuent à creuser les inégalités entre les hommes et les femmes. Les femmes ont davantage subi les pertes d'emploi que les hommes, et ce, pour des durées plus longues. Puisque les femmes, tout particulièrement les femmes racisées, occupaient en majorité les postes dans les services dits essentiels, elles se sont retrouvées plus à risque de contracter le virus et elles ont été affectées disproportionnellement par la pandémie. Ces emplois tenus pour acquis se sont révélés jouer un rôle fondamental dans l'écosystème de notre société.

Parallèlement à cette réalité, le coût de la vie a augmenté de façon importante. Les femmes sont surreprésentées dans la catégorie des personnes pauvres. Elles ont des revenus, en moyenne, plus faibles que leurs homologues masculins et elles occupent plus souvent des emplois précaires et à temps partiel. Les femmes et les ménages les plus pauvres sont donc particulièrement affectés par

l'inflation. Le salaire des femmes n'augmente pas du tout de façon proportionnelle avec la hausse du coût de la vie et un rapport⁸ du Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) indique qu'en moyenne, en février 2022, les salaires des femmes ont crû de 2,2 % alors que le coût de la vie a augmenté de 5,7 %. D'ailleurs, plusieurs organismes de défense des droits des femmes s'inquiètent du fait, qu'en raison de l'inflation, un nombre grandissant de femmes ont de la difficulté à répondre à leurs besoins ou à ceux de leur famille en matière d'alimentation, de logement et d'énergie notamment.

La conciliation travail-vie personnelle a été très difficile pour les femmes, tout particulièrement celles ayant de jeunes enfants. L'état de santé psychologique des femmes québécoises est également inquiétant. Une proportion importante de femmes affirme avoir ressenti des symptômes de déprime ou d'anxiété depuis le début de la pandémie. Pandémie qui a aussi aggravé la situation des femmes victimes de violence conjugale, alors que la fréquence et la gravité des agressions ont augmenté depuis la crise sanitaire.

En somme, les effets de la pandémie se sont fait ressentir beaucoup plus fortement chez les femmes. Stress, santé psychologique, charge de travail, violence, perte d'emploi, situation financière, conciliation travail-vie personnelle, obligations familiales : aucune sphère de la vie n'a été épargnée. La FTQ multiplie ses actions pour assurer l'atteinte de l'égalité entre les genres et pour protéger les acquis du mouvement féministe.

2.11. ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2021

La dernière campagne électorale fédérale s'est conclue par la réélection d'un gouvernement libéral minoritaire le 20 septembre 2021.

Pour la FTQ, cette élection, qui s'est tenue après 18 mois de pandémie, était l'occasion à saisir pour le gouvernement d'améliorer l'ensemble des conditions de vie et de travail de la population québécoise. Cette crise a permis de reconnaître l'importance de notre filet social et la nécessité de l'améliorer avec un plan de relance économique ambitieux et durable, qui n'était malheureusement pas au rendez-vous ! Au cours de la campagne électorale, la FTQ et ses affiliés ont dévoilé une plateforme électorale et invité les formations politiques à faire connaître leurs intentions quant à leurs revendications. L'analyse des engagements des différentes formations politiques a été rendue publique afin d'informer les membres et la population pour les inciter à exercer leur droit de vote et faire un choix éclairé.

Depuis la réélection du gouvernement de Justin Trudeau, la FTQ a maintenu la pression afin qu'il respecte ses

8. Pour consulter le rapport : https://policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2022/05/Bumpy%20ride_final.pdf.

engagements électoraux, notamment en réformant l'assurance-emploi et en instaurant un régime d'assurance médicaments public et universel.

La FTQ a également multiplié les représentations auprès du Bloc Québécois et du NPD afin de les inviter à coopérer pour faire pression sur le gouvernement minoritaire dans le but de promouvoir ses principales revendications à la Chambre des communes. À cet effet, la centrale a salué, en mars 2022, l'accord devant garantir un parlement stable jusqu'aux prochaines élections en 2025 et qui prévoit, entre autres, la bonification du système de santé avec la mise en place d'un régime public et universel d'assurance médicaments, le dépôt d'un projet de loi anti-briseurs de grève d'ici la fin 2023, ainsi que d'autres mesures telles que l'investissement dans les logements sociaux et l'engagement pour une transition énergétique équitable.

Principales revendications de la FTQ

- ▼ Investir dans un plan rigoureux pour une relance économique ambitieuse, engagée dans la lutte contre les changements climatiques et accompagnée d'un plan de transition juste.
- ▼ Hausser les transferts en santé.
- ▼ Instaurer une assurance médicaments universelle et publique.
- ▼ Améliorer le programme d'assurance-emploi pour protéger la population.
- ▼ Moderniser les lois fédérales pour : la protection des travailleurs et travailleuses; le retrait préventif des travailleuses enceintes; se doter d'une loi anti-briseurs de grève; protéger les régimes de retraite en cas de faillites d'entreprises.
- ▼ Lutter efficacement contre les paradis fiscaux qui minent l'équité fiscale.

2.12. ÉLECTIONS QUÉBÉCOISES 2022

C'est sans grande surprise, et avec peu d'enthousiasme et beaucoup d'inquiétude, que la FTQ a pris acte des résultats des élections du 3 octobre dernier qui ont reconduit au pouvoir la Coalition avenir Québec (CAQ) de François Legault.

Pour la centrale, il fallait absolument éviter le retour au pouvoir, majoritaire, de ce gouvernement qui n'avait pas ménagé son mépris envers les travailleurs et les travailleuses tout au long de son premier mandat.

Comme en 2018, la FTQ a profité des mois précédant le déclenchement des élections pour mettre en lumière le bilan du gouvernement sortant afin de permettre aux travailleurs et aux travailleuses de faire un choix éclairé en regard des sujets qui les touchent prioritairement.

À l'hiver 2022, la FTQ avait commandé des sondages à la firme Léger afin de connaître le comportement électoral des personnes syndiquées, la perception de la population

quant à l'intervention des syndicats dans l'espace public et aux enjeux qui la préoccupent. Ces sondages ont révélé que la population priorise les mêmes enjeux que la FTQ, ce qui témoigne d'une insatisfaction à l'endroit de plusieurs des orientations politiques du gouvernement, malgré des intentions de votes favorables à la CAQ. Ces coups de sonde ont également confirmé l'adhésion de la population à l'intervention des syndicats dans l'espace public.

Comme c'est maintenant la tradition, la FTQ a interpellé les partis politiques à l'aide d'une plateforme électorale adoptée par son Conseil général afin d'avoir un meilleur impact. La campagne publicitaire mise de l'avant s'est concentrée sur trois principales revendications : la santé, l'éducation et l'environnement.

Les membres du Bureau de la FTQ ont invité les différents chefs de parti à échanger sur leurs programmes politiques. Seule la CAQ a refusé cette invitation. Le tableau comparatif des engagements des partis a été publié dans *Le Monde ouvrier* et mis à jour sur le site Internet de la FTQ.

L'éducation demeure essentielle pour politiser les membres et les périodes électorales sont propices pour aborder avec eux et elles les enjeux politiques de l'heure, et susciter une plus grande adhésion aux valeurs syndicales et aux projets de société de la FTQ. Dans cet esprit, une tournée des dirigeants a permis d'aller à la rencontre des membres à travers le Québec et d'échanger sur les priorités de la campagne électorale. Enfin, diverses activités, dont un débat électoral sur les enjeux relatifs au travail organisé en intercentrale, ont également eu lieu.

Un gouvernement
qui accorde plus de place
au privé en santé
plutôt que de renforcer
le système public

On en a plein notre
CAQue!

FTQ

UPPERKUT

Principales revendications de la FTQ

- ▼ Garantir les pleins droits à la libre négociation et à la liberté d'association.
- ▼ Augmenter le salaire minimum à 18\$ l'heure.
- ▼ Instaurer un régime public et universel d'assurance médicaments.
- ▼ Réinvestir massivement dans les réseaux de la santé et de l'éducation.
- ▼ Lutter contre les changements climatiques, accompagné d'une transition juste pour les travailleurs et travailleuses.
- ▼ Une meilleure conciliation travail-famille avec notamment l'augmentation du nombre de places dans les garderies.
- ▼ L'accès au logement et l'investissement dans le logement social.
- ▼ La défense de la langue française et la promotion de la culture québécoise.
- ▼ Améliorer les conditions de vie des personnes âgées.

2.13. ENVIRONNEMENT, LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET TRANSITION JUSTE

Depuis le dernier Congrès, la FTQ a poursuivi et multiplié ses interventions dans le dossier de la lutte contre les changements climatiques en mettant de l'avant le concept de la transition juste. Pour la FTQ, il ne s'agit plus de définir ce concept, mais de l'adapter aux réalités économiques du Québec.

Sur le plan international, la FTQ a joué sur plusieurs fronts, en organisant des délégations aux conférences internationales sur le climat (COP25, 26 et 27) et en se montrant active au sein de la circonscription syndicale de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Elle a également travaillé en collaboration avec plusieurs réseaux internationaux tels que le *Trade Unions for Energy Democracy* et a joué un rôle actif dans l'élaboration et la participation du Forum des transitions écologiques et sociales, initié par la Confédération générale du travail (CGT) de France en 2021. La centrale s'est finalement jointe au *Traité pour la non-prolifération des énergies combustibles*. Elle en assume le leadership sur l'axe de la transition juste et a contribué à l'adhésion de la Ville de Montréal à ce traité.



SAMI DELLAH

Sur la scène fédérale, la FTQ a été très active pour porter la voix de ses membres. Elle a mis en place un groupe de travail sur l'ajustement carbone à la frontière regroupant des syndicats canadiens, dont le Syndicat des Métallos, ainsi que des groupes environnementaux. Concernant la transition juste, la FTQ a été présente sur tous les fronts : consultations fédérales, commission du comité permanent de Ressources naturelles Canada, forum sur la transition économique juste, dépôt de mémoire et participation active dans divers groupes de travail. Elle a également animé un groupe de travail regroupant Unifor, le SCFP-Québec et le Conseil régional FTQ Outaouais sur l'énergie nucléaire. Le groupe de travail a comme mandat de sensibiliser les membres de la FTQ sur les dangers de l'énergie nucléaire et de participer aux diverses consultations fédérales sur la gestion des déchets. À la suite des annonces du gouvernement fédéral concernant la réduction des plastiques à usage unique, la centrale a mis en place un groupe de travail réunissant Unifor, l'UES 800 et les Métallos afin de réclamer une consultation des diverses parties prenantes. La FTQ a également milité au sein du Réseau Action Climat, notamment dans l'élaboration de principes pour une relance juste durant la pandémie. La centrale a de plus été active au sein du Conseil consultatif sur le développement durable, lors de la mise à jour du plan de développement durable du gouvernement canadien. Finalement, la FTQ a déposé un mémoire dans le cadre de l'élaboration de la loi fédérale sur la carboneutralité et un autre dans le cadre d'une consultation sur la transition juste.

Au Québec, la FTQ est notamment intervenue sur la question de la gouvernance de la lutte contre les changements climatiques. Elle a également initié l'événement *Dialogues pour le climat* en novembre 2021. Elle a participé aux rencontres du Front commun pour la transition énergétique, la communauté de pratique en communication climatique, le Réseau pour une santé durable, le Pôle québécois d'économie circulaire et l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec (<http://www.transitquebec.org/>). Dans la foulée de la pandémie, la FTQ a participé à la mise en œuvre de la coalition G15+ et a collaboré à l'élaboration des indicateurs de bien-être du Québec. Elle a également mis en place, avec le SEPB, Unifor, le SCFP, la FTQ-Construction, le CRFTQMM et le CRFTQCCA, un groupe de travail sur le transport collectif et public, ayant comme mandat de dénoncer la crise de financement de ce secteur. La centrale a également initié un groupe de travail sur l'électrification des transports et un autre sur l'économie et l'environnement. La FTQ est à l'origine du Réseau intersyndical pour le climat (RIC) et le coordonne depuis avril 2021. Ce réseau regroupe toutes les organisations syndicales du Québec et vise à favoriser la mobilisation des milieux de travail sur l'enjeu des changements climatiques.



Finalement, la FTQ est l'instigatrice de divers groupes de travail sur le désinvestissement dans les hydrocarbures.

Dans le dossier de la transition juste, la FTQ accompagne le SEPB-463 dans une démarche originale auprès d'Energir. Cette démarche est issue du projet de laboratoire de transition juste de la FTQ. D'autres secteurs sont en discussion pour l'implantation de laboratoires dans les secteurs suivants : brasserie, eau en bouteille, CPE, municipalité, cimenterie, aciérie et aéronautique. La centrale a également accompagné la FTQ-Construction dans l'adoption de son plan de transition juste. La FTQ a également multiplié les rencontres avec le gouvernement du Québec pour promouvoir la création d'un fonds, des mécanismes et un cadre législatif pour soutenir la transition juste au Québec. Enfin, la centrale a été active pour faire de la transition juste une priorité dans les travaux, programmes et outils d'information développés par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).

2.14. ÉQUITÉ SALARIALE

La FTQ poursuit son engagement en matière de promotion et de mise en œuvre de l'équité salariale. La centrale a fait entendre la voix des travailleurs et des travailleuses dans la mise en œuvre de la *Loi sur l'équité salariale* pour les milieux de travail sous compétence fédérale, tout en accompagnant les syndicats affiliés dans l'application du nouveau cadre législatif. Puisque la loi fédérale sur l'équité salariale est entrée en vigueur en août 2021, les employeurs sous réglementation fédérale doivent dorénavant prendre des mesures proactives pour éliminer les écarts de salaire entre les hommes et les femmes dans leurs organisations.

En ce qui concerne la loi québécoise, la FTQ continue de revendiquer une pleine atteinte de ses objectifs.

Outre les différents comités réglementaires sur lesquels elle siège, la centrale a aussi souligné le 25^e anniversaire de la loi québécoise sur l'équité salariale en novembre 2021. La FTQ, la CSN et la CSQ ont décidé d'unir leurs voix pour célébrer les avancées des femmes et rappeler qu'il ne faut pas baisser les bras, car il reste encore du chemin à parcourir. L'équité salariale est encore un objectif inachevé et la loi doit être modifiée afin que les iniquités salariales soient véritablement réparées. Les trois organisations syndicales ont déployé une campagne sur les médias sociaux du 15 au 21 novembre 2021. L'objectif de la campagne onafaitdutchemin.com était de rappeler les avancées faites grâce à cette loi qui protège les droits fondamentaux, mais aussi d'expliquer ce qu'est l'équité salariale, d'illustrer les différentes iniquités qui perdurent et de rappeler que des changements majeurs restent à faire pour permettre à toutes les femmes du Québec d'être rémunérées à la juste valeur de leur travail.

Parce que 2020 marquait pour de nombreux milieux de travail une échéance importante dans les exercices de maintien, la FTQ a préparé une courte vidéo, ainsi qu'une page Web pour démystifier les grandes étapes du processus permettant l'évaluation du maintien de l'équité salariale. Rappelons que les emplois évoluent et que la situation d'une entreprise peut changer. Pour cette raison, il est important de s'assurer périodiquement que l'équité salariale continue d'être respectée dans tous les milieux de travail sous compétence québécoise. C'est l'objectif des exercices d'évaluation du maintien de l'équité salariale. Ceux-ci visent à s'assurer qu'aucun écart salarial discriminatoire ne s'est recréé depuis le dernier exercice d'équité salariale. Il s'agit essentiellement de reprendre l'exercice initial, ou le dernier maintien réalisé, et de vérifier les données pour les mettre à jour.

2.15. ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LE SYNDICALISME

Des résolutions demandant la tenue d'États généraux sur le syndicalisme ont été adoptées lors des Congrès de 2013, 2016 et 2019. En raison d'une conjoncture défavorable, notamment le maraudage dans le secteur de la santé, le Conseil général a entériné la décision du Bureau de les reporter au début de l'année 2017. Après plusieurs rencontres exploratoires avec les autres centrales, un consensus a émergé. L'événement serait organisé par et pour les centrales, se déroulerait sur une année et aborderait trois volets (négociation, syndicalisation et action sociopolitique). Une des centrales a indiqué que le moment n'était pas approprié et qu'il valait mieux se concentrer sur les élections québécoises de 2018. Les États généraux ont donc été mis sur pause.



À la fin de l'année 2020, après les premiers mois de la pandémie, la FTQ a relancé les travaux afin d'organiser les États généraux le plus rapidement possible. Lors du Conseil général du 24 février 2021, un document de travail a été déposé. On y proposait une feuille de route comprenant les grands jalons (lancement, activités de réflexion, clôture). On y mentionnait que l'organisation des États généraux constituait un défi de taille et dépendrait de la volonté politique de l'ensemble des organisations syndicales. Par la suite, la FTQ a sollicité des rencontres avec les autres centrales syndicales. Elle a également déposé un échéancier sommaire ainsi qu'une proposition pour créer un comité intersyndical responsable d'organiser l'événement. Les autres centrales syndicales ont accueilli favorablement ces initiatives. Les pourparlers entourant la tenue des États généraux se poursuivent. L'échéancier et la formule pourraient être revus au besoin.

2.16. FRANCISATION

Le service de la francisation a été particulièrement actif depuis le dernier Congrès. La production du documentaire *Langue à l'ouvrage - Migrer vers le français au travail*, réalisée grâce au soutien financier de l'Office québécois de

la langue française (OQLF), est l'un des éléments phares. Ce film retrace le parcours de travailleuses et travailleurs immigrants installés au Québec, qui suivent des cours de francisation en marge de leur travail en usine et présente des histoires à succès : celles d'Ingrid, de Jymer, de Mario, d'Omar qui, par leur courage et leur persévérance, sont devenus des modèles de réussite.

Pour visionner le film : <https://ftq.qc.ca/langue-a-louvrage/>.

La FTQ a également mené plusieurs campagnes de promotion du français grâce aux contributions financières de l'OQLF et du Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française. En 2021, la centrale a relancé son personnage de Francis, « le francisateur », dans le cadre de la campagne *Travailler en français, ça se travaille!*

Pour consulter la page de la campagne : <https://ftq.qc.ca/parler-en-francais-ca-se-travaille/>.

Pour l'édition 2022 de la *Semaine du français au travail*, l'orientation voulant que « le français au travail c'est un droit » a fait son apparition. Quatre affiches ont été diffusées via des sites web québécois ou sur les médias sociaux, rappelant notamment que « même si c'est de la job, ou même si tu assistes à un meeting, le travail ou la réunion doivent se faire en français ».

Pour consulter la page de la campagne : <https://ftq.qc.ca/francais-au-travail/>.

Plus marquante et à plus grand déploiement (télévision, Internet, affichages publics), la plus récente campagne promotionnelle affirme que travailler en français c'est mieux. À la suite d'un sondage et de différentes recherches, l'humour a été retenu pour formuler des messages évitant toute forme de culpabilité. Bref, « having bread on the board », « my helmet is full of traffic » ou





encore « having foam in the bangs » n'ont évidemment pas la même signification qu'« avoir du pain sur la planche », « j'en ai plein mon casque du trafic » ou « avoir de la broue dans le toupet ». La contribution exceptionnelle du Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française est à souligner.

Pour consulter la page de la campagne : <https://ftq.qc.ca/campagne-francisation/>.

Toutes ces campagnes promotionnelles se sont aussi réalisées dans le contexte particulier de la préparation et de l'étude du projet de loi n° 96, *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, que la FTQ a salué. En effet, l'exigence d'un certificat de francisation pour les entreprises de 25 à 50 employés, l'encadrement du bilinguisme en emploi, la création d'un poste de commissaire à la langue française et la décision d'appliquer la *Charte de la langue française* aux entreprises de compétence fédérale, répondent à des revendications de longue date de la centrale. Toutefois, la FTQ s'est désolée que la loi ne réduise pas le seuil à 50 employés et employées pour la mise en place de comités de francisation de même que l'absence de volonté pour la mise en place de tels comités de francisation dans les secteurs municipaux, scolaires et de la santé.

Malheureusement, la cinquantaine de recommandations présentées par la FTQ n'ont pas toutes été retenues par le gouvernement, mais il importe de souligner que cette nouvelle mouture de la *Charte de la langue française* comprend notamment des dispositions fort intéressantes à propos de la gestion des comités de francisation. Ces nouvelles dispositions sont déjà intégrées dans la nouvelle offre de formation syndicale que le service de la francisation et celui de l'éducation ont mis en place dans les derniers mois. De plus, le service de la francisation offre maintenant quatre conférences virtuelles par année portant sur la question linguistique en complément des formations sur les comités de francisation. Ces conférences portent le nom de *Conférences Fernand-Daoust* en souvenir de cet ancien dirigeant de la FTQ pour qui la cause du français était primordiale. Cette nouvelle offre de formation syndicale a d'ailleurs été rendue possible dans le cadre d'une collaboration avec l'OQLF. Une autre opération appelée *Transportons-nous en français* a cours également dans le but de doter le secteur du transport de nouveaux mots en français.

Le gouvernement fédéral a lui aussi tenté d'innover en matière de droits linguistiques en proposant à deux reprises une réforme de la loi sur les langues officielles, à la suite de la publication d'un livre blanc en février 2021. La FTQ a réagi et présenté ses positions auprès du comité permanent sur les langues officielles.

Essentiellement timide, cette proposition de réforme n'améliore aucunement la situation des fonctionnaires

fédéraux francophones puisqu'elle reste muette sur leur réalité. De plus, elle ne soutient pas suffisamment les Franco-Canadiens et les Acadiens.

C'est pourquoi la centrale a réuni des représentants de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC), de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (IPFPC) et du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), autour d'une table sectorielle afin de faire progresser la situation des francophones travaillant dans le secteur public fédéral, mis à mal au cours des dernières années.

Cette table sectorielle s'ajoute à celles de l'aéronautique/ aérospatiale et des télécommunications qui se sont réunies à quelques reprises pendant les dernières années.

Enfin, la FTQ demeure active comme membre de l'OQLF, avec le souci d'y maintenir une présence syndicale positive. Elle continue de siéger au conseil d'administration, qui s'est réuni à une vingtaine de reprises au cours des trois dernières années, et où les modifications à la *Charte de la langue française* ont retenu l'attention.

2.17. JOURNÉES THÉMATIQUES

28 avril – Journée internationale de commémoration des personnes décédées ou blessées au travail

Depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (LSST) en 1979, la CNESST a reconnu 7 822 décès liés au travail au Québec. Entre 2019 et 2021, 570 personnes ont perdu la vie en exerçant leur profession au Québec. Le bilan le plus sombre fut atteint en 2021, totalisant 207 décès.

Au cours de ce mandat, chaque 28 avril, la FTQ a tenu dans plusieurs régions, différentes activités de mobilisation avec ses affiliés pour honorer la mémoire des personnes décédées : hommages, minutes de silence, marches, cortèges automobiles, manifestations devant des bureaux de députés et députées, minute de colère devant les



FTQ-ERIC DENIERS

bureaux de la CNESST en intersyndicale, distributions de tracts devant les sorties de stations de métro, rassemblement devant le parlement ainsi qu'au square Victoria où ont été érigées des croix blanches à la mémoire de ces travailleurs et travailleuses décédés.

Malheureusement, année après année, trop d'hommes et de femmes perdent la vie au travail, ou sont victimes d'accidents ou de maladies professionnelles. La FTQ exige des milieux de travail sécuritaires. C'est pourquoi elle demande depuis longtemps une modernisation de la loi encadrant le régime de santé et sécurité au travail afin de mieux protéger l'ensemble des travailleurs et des travailleuses.

D'importantes activités de mobilisation ont également été organisées autour du 28 avril 2022 en réaction au projet de loi n° 59, afin de rappeler au gouvernement l'importance de disposer de véritables mécanismes de prévention, qui s'appliquent à tous les travailleurs et à toutes les travailleuses de tous les secteurs d'activités et tous les milieux de travail.

1^{er} mai – Journée internationale des travailleuses et des travailleurs

Le confinement du printemps 2020 dû à la COVID-19 a forcé l'annulation des traditionnelles manifestations du 1^{er} mai ainsi que de la journée de rencontre avec les députés et députées à l'Assemblée nationale. Néanmoins, la Coalition montréalaise du 1^{er} mai, dont la FTQ fait partie, a proposé des activités en ligne sous le thème *Solidaires plus que jamais*.

Dès 2021, les activités de mobilisation plus régulières ont repris leurs droits dans les différentes régions. La Coalition du 1^{er} mai a pu inscrire la marche annuelle des travailleurs et travailleuses dans des thèmes très actuels touchant la santé (2021: *Sortons de la crise en santé et en sécurité*) et le coût de la vie (2022: *Pour vivre comme du monde*).

De plus, le 27 avril 2022, plus d'une soixantaine de militantes et militants des différents syndicats affiliés de la FTQ ont participé à la 4^e édition de la journée de rencontres avec les élus et élues de l'Assemblée nationale.

Cette journée d'action politique a permis de sensibiliser les parlementaires à la nécessité d'instaurer un régime entièrement public et universel d'assurance médicaments. Les préoccupations des travailleurs et des travailleuses concernant le salaire minimum, les changements climatiques, l'accessibilité et la qualité du système de santé public ainsi que des enjeux plus régionaux ont aussi été abordés.

Le 1^{er} mai est également l'occasion pour le président de la FTQ et les représentants des autres centrales syndicales de rencontrer le premier ministre. C'est dans le contexte de crise de la COVID-19 que les rencontres ont eu lieu. Elles ont permis d'échanger sur les dossiers importants de l'heure.

2.18. MODE DE SCRUTIN

La FTQ milite depuis longtemps en faveur de l'implantation d'un mode de scrutin mixte proportionnel. Par le passé, plusieurs consultations ont visé à introduire un caractère proportionnel dans le mode de scrutin, tant au fédéral qu'au Québec; aucune n'a abouti.

Pourtant, les débats ont donné lieu au Québec à un rare consensus entre les partis politiques sur les principes d'un mode de scrutin mixte proportionnel compensatoire avec une liste régionale de candidats. Dès lors, des dizaines d'organisations issues de tous les secteurs de la société civile, dont la FTQ, se sont regroupées au sein de la Coalition pour la réforme électorale maintenant!, coordonnée par le Mouvement démocratie nouvelle (MDN), afin d'en faire la promotion et s'assurer que les partis politiques respectent leur engagement.

Le 25 septembre 2019, le gouvernement déposait donc le projet de loi n° 39 devant donner suite à la réforme tant attendue. Mais celui-ci reportait au minimum à 2026 la tenue d'un premier scrutin en mode proportionnel mixte, à condition qu'il soit avalisé par référendum lors de l'élection générale de 2022.

La FTQ s'est réjouie que le gouvernement remplisse en partie son engagement électoral en mettant sur la table une proposition concrète à débattre. Globalement, ce projet de loi avait le mérite de réduire les distorsions à l'échelle nationale entre les grands et petits partis. Cependant, les modalités précises (ex. : nombre total de députés et députées, ratio circonscription/région, nombre de régions, seuils, etc.) liées à la compensation régionale laissaient encore à désirer, et réduisaient sensiblement le caractère proportionnel du mode de scrutin proposé. Néanmoins, la FTQ s'est dite ouverte à l'appuyer dans la mesure où des amendements permettraient d'apporter au mode de scrutin proposé un plus grand niveau de proportionnalité. Malheureusement, le gouvernement a laissé sa réforme mourir au feuillet, brisant ainsi son engagement.

Malgré ce revers, le MDN a poursuivi ses actions, interpellant la Commissaire à l'éthique et à la déontologie



FTQ - ERIC DEVIERS

des membres de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), en mars 2022, pour faire la lumière sur le manquement à l'éthique de la députation de la CAQ et du premier ministre. Enfin, la coalition n'a manqué aucune occasion de rappeler ses engagements au gouvernement Legault (conférence de presse devant l'ANQ le 10 mai 2022, action virtuelle sur les réseaux sociaux durant le Congrès national de la CAQ le 28 mai 2022, lettre ouverte en août 2022, manifestation lors du débat électoral du 22 septembre 2022).

2.19. NÉGOCIATIONS DES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

Les négociations dans le secteur public

La dernière ronde de négociations dans le secteur public s'est amorcée à l'automne 2018 pour se conclure au printemps 2021. C'est donc en pleine crise de la COVID-19 que se sont déroulés les échanges avec le gouvernement. Toujours pendant la pandémie et parallèlement à la négociation, Québec a multiplié les décrets sans consulter les organisations syndicales, modifiant ainsi de façon unilatérale les conditions de travail, ce qui a été dénoncé par la FTQ. Aussi, depuis le début des discussions, la FTQ a multiplié les interventions afin d'inciter le gouvernement à régler rapidement, sans résultat. Finalement, ce n'est qu'en mai 2021 qu'un accord a été conclu avec le gouvernement de François Legault.



Un Front commun face au gouvernement : « Nous, d'une seule voix »

Pour renouveler les derniers contrats de travail, venant à échéance le 31 mars 2023, la FTQ, la CSN, la CSQ et l'APTS ont formé un front commun sous le thème *Nous, d'une seule voix*. Le comité de coordination de la négociation pour la FTQ, formé de représentants et de représentantes du SFCP-Québec, du SQEES-298, du SEPB et de l'UES 800, est en action déjà depuis plusieurs mois. L'objectif :



améliorer les conditions d'exercice d'emploi, bonifier les salaires et accélérer le rattrapage salarial des 420 000 travailleurs et travailleuses représentés par le front commun.


L'écart de rémunération globale (qui inclut le salaire, le régime de retraite et les autres avantages sociaux) entre les employés et employées du secteur public et le reste des salariés et salariées québécois atteignait 11,9 % en 2022.

C'est pourquoi, en plus de revendiquer une amélioration importante des conditions d'exercice d'emploi, les travailleuses et les travailleurs réclament une hausse salariale de 9 % pour un contrat de 3 ans. À cela s'ajoute une protection des salaires face à la hausse du coût de la vie avec l'ajout dans les conventions collectives d'un mécanisme permanent d'indexation basé sur l'indice des prix à la consommation (IPC). Face à la pénurie de main-d'œuvre et à l'inflation galopante, ce sont les conditions nécessaires à l'attraction et la rétention du personnel dans le secteur public, garantes du mieux-être de toute la population du Québec.

2.20. IMMIGRATION ET RARETÉ DE MAIN-D'ŒUVRE

Entre la fermeture idéologique du gouvernement québécois et les pressions constantes des milieux d'affaires et du gouvernement fédéral pour répondre à la rareté de la main-d'œuvre, le dossier de l'immigration a pris beaucoup de place dans les politiques publiques et économiques des trois dernières années et, conséquemment, dans les représentations de la FTQ.

Au moment du dernier Congrès de la FTQ, le gouvernement Legault avait soulevé la réprobation générale en proposant une réforme radicale du Programme de l'expérience québécoise (PEQ), qui allait priver des milliers de personnes immigrantes temporaires, soit aux études, soit au travail, d'une possibilité d'accéder rapidement à la résidence permanente. Le Congrès avait vivement dénoncé cette réforme et mandaté la FTQ pour faire pression en vue de



changements importants. Après être retourné à sa table à dessin et avoir changé de ministre de l'Immigration, le gouvernement a finalement mené une consultation avant de revenir à la charge avec une nouvelle mouture de réforme, plus acceptable, bien qu'elle écartait encore les travailleurs et travailleuses les moins qualifiés d'une possibilité d'immigration permanente, ce que la FTQ a vivement dénoncé.

Le printemps 2020, avec l'éclosion de la pandémie de COVID-19, a vu les questions d'immigration prendre temporairement moins d'importance – bien que des dérogations aient été faites pour recruter des travailleurs et travailleuses essentiels dans le système de santé et les services de garde – avant d'être remises de l'avant à l'automne sous l'impulsion de la relance et la résurgence des difficultés de recrutement de la main-d'œuvre. Dès l'hiver 2020-2021, le gouvernement du Québec sollicitait l'appui de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), où siège la FTQ, pour réclamer de nouveaux pouvoirs en matière d'immigration économique auprès du gouvernement fédéral. Des tractations intergouvernementales ont eu lieu autour du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), qui ont mené à une entente temporaire d'assouplissements entre Québec et Ottawa en août 2021, aux fins d'accroître et d'accélérer le recrutement de la main-d'œuvre étrangère temporaire dans plusieurs secteurs d'activités et régions. La FTQ a milité avec ferveur au sein de la CPMT et auprès des deux paliers de gouvernement pour assortir ces assouplissements de conditions visant à garantir aux travailleuses et travailleurs étrangers temporaires des droits qu'ils risquaient de perdre dans cette entente (notamment les frais de transport, une couverture d'assurance maladie et de l'aide au logement). Elle a également été en mesure d'obtenir la mise sur pied d'un comité paritaire de suivi de cette entente pour documenter le déploiement de la main-d'œuvre étrangère temporaire sur le territoire, et veiller à ce que cela ne déséquilibre pas le marché du travail en défaveur des travailleurs et des travailleuses du Québec. Malheureusement, dès le mois d'avril 2022, le gouvernement fédéral annonçait unilatéralement de nouvelles mesures d'assouplissements au programme, applicables d'un océan à l'autre, et à l'encontre du consensus québécois formulé au sein de la CPMT.

La question de l'immigration est donc loin de perdre de sa vigueur. La rareté de main-d'œuvre, d'une part, et la volonté du gouvernement du Québec de miser sur une immigration économique temporaire, d'autre part, ne manqueront pas de continuer à mobiliser la FTQ pour veiller à ce que les personnes qui choisissent de s'établir au Québec puissent disposer de conditions et de droits favorables à leurs projets d'avenir.

2.21. RÉGIMES DE RETRAITE

Alors que les triennats précédents furent caractérisés par les grandes réformes du système de retraite en ce qui a trait aux régimes publics et privés, tant au Québec que dans le reste du Canada, la période de 2019 à 2022 fut plutôt un moment de consolidation des recommandations du Rapport D'Amours publié en 2013. Plusieurs des recommandations de ce comité d'experts sur l'avenir du système de retraite restaient à être débattues et mises en œuvre, notamment concernant l'âge de la retraite, l'interdiction des clauses « orphelin » existantes et l'instauration de régimes à prestations cibles.

Âge de la retraite

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et d'augmentation de la longévité, la question de l'augmentation de l'âge de la retraite dans les régimes publics et privés est redevenue d'actualité. À de multiples reprises, la FTQ a invité le gouvernement à la plus grande prudence sur cette question en ne cédant pas au lobby patronal. Cette mesure, retenue dans certains pays, est une solution simpliste à un problème complexe et risquerait d'augmenter les inégalités sociales. La FTQ a rappelé que de meilleures conditions de travail et de bons salaires peuvent grandement atténuer cette pénurie.

Non aux clauses de disparité de traitement!

Dans le passé, alors que les employeurs tentaient à tout prix de se désengager des régimes de retraite, les clauses de disparité de traitement se sont répandues dans les régimes de retraite et les assurances collectives, au détriment des jeunes travailleurs et travailleuses. Depuis 2018, notamment grâce aux pressions de la FTQ, la *Loi sur les normes du travail* interdit d'introduire ces clauses pour le futur.

Bien que la centrale se soit réjouie que l'on reconnaisse leur caractère discriminatoire, elle a dénoncé à maintes reprises que cette interdiction ne s'applique pas à toutes les clauses de disparité de traitement. La FTQ n'a manqué aucune occasion de défendre le principe de l'équité intergénérationnelle et de souligner l'importance d'interdire ces clauses qui minent la solidarité syndicale. La centrale a maintenu la pression sur le gouvernement Legault, qui s'était pourtant engagé à aller plus loin que les libéraux en abolissant toutes les clauses de disparité de traitement.

Protection des régimes de retraite en cas de faillites d'entreprises

La FTQ considère que la rente de retraite promise constitue du salaire différé. Les travailleurs et travailleuses renoncent durant leur vie active à une portion de leur revenu afin d'assurer leurs vieux jours. Rien ne peut justifier qu'après une vie de travail, cette rente soit réduite en raison de la situation financière de l'ancien employeur.



C'est pourquoi la centrale a salué l'adoption du projet de loi C-228 protégeant les régimes de retraite des travailleurs et travailleuses en cas de faillites d'entreprises. Bien qu'imparfait, ce projet de loi représente un pas dans la bonne direction, mais doit encore être adopté par le Sénat. Pour la FTQ et ses affiliés, il s'agit d'une longue et importante bataille, amorcée en 2008 avec la campagne *Une retraite à l'abri des soucis*, et qui se poursuit avec la campagne *Protéger nos retraites*, afin d'en arriver à une pleine protection des régimes de retraite dans le cas de faillites d'entreprises.

Pour consulter la page de la campagne : <https://ftq.qc.ca/protéger-nos-retraites>.

Les prestations cibles, pas une option!

Depuis plusieurs années, l'idée d'autoriser des régimes à prestations cibles chemine dans l'environnement légal canadien. Plusieurs provinces, dont l'Alberta et le Nouveau-Brunswick, ont adopté des lois à cet effet. Au Québec, de tels régimes étaient déjà permis pour certaines entreprises en raison d'une conjoncture financière précaire dans le secteur du papier.

En novembre 2020, le gouvernement a déposé le projet de loi n°68 visant à permettre l'établissement de régimes de retraite à prestations cibles pour le service futur. Un transfert complet des risques vers les personnes participantes et retraitées n'est absolument pas justifié. Ainsi, convaincue que les régimes à prestations déterminées sont les meilleurs outils pour assurer une sécurité financière à la retraite, la FTQ s'est farouchement opposée à ce projet de loi, adopté malgré tout le 11 décembre 2020. À ce jour, peu de régimes à prestations cibles ont vu le jour chez les affiliés de la centrale.

Investissement responsable

Depuis 2001, la FTQ appuie le principe de coordonner les efforts du mouvement syndical en matière de militantisme d'actionnariat. Depuis 2019, la centrale participe aux activités d'un réseau syndical canadien pour l'intendance du capital des travailleurs et des travailleuses, le Canadian

Capital Stewardship Network (CCSN). Ce dernier milite pour que le capital investi par les travailleurs et travailleuses dans les caisses de retraite ne desserve pas les intérêts syndicaux.

Depuis le dernier Congrès, la question du militantisme actionnarial en lien avec la lutte contre les changements climatiques s'est imposée et des activités conjointes entre les militantes et militants impliqués dans le dossier de la retraite et celui de l'environnement ont permis d'explorer cette question.

Les activités de la FTQ sur la retraite

En plus des activités annuelles comme le *Séminaire sur la retraite* et le *Perfectionnement du réseau retraite et assurances*, la FTQ a ponctuellement consulté les représentants et représentantes du dossier de la retraite des syndicats affiliés sur différents projets de loi touchant la sécurité financière à la retraite.



2.22. SALAIRE MINIMUM

Pour donner suite à une résolution adoptée lors du 32^e Congrès (2019), la FTQ a procédé à une mise à jour de sa revendication sur le salaire minimum. Dès 2020, la FTQ a indiqué qu'un salaire de 15 \$ l'heure ne permettait plus de vivre décemment. Conséquemment, le service de la recherche a dressé un bilan de la campagne *Minimum 15\$* et a proposé une méthodologie pour mettre à jour les demandes de la FTQ dans le respect de ses positions traditionnelles. La mesure de faible revenu à 60 % (MFR-60), bien qu'imparfaite, a été considérée comme étant le meilleur guide pour fixer la revendication sur le salaire minimum. Nous avons également fait valoir la nécessité de mettre la campagne à jour plus souvent, idéalement chaque année. Des entrevues auprès de personnes syndiquées gagnant moins de 15 \$ l'heure ont été réalisées afin que les demandes de la centrale correspondent aux besoins des travailleurs et des travailleuses.



FTQ - JEAN LAVERGNIÈRE

Parallèlement à ces démarches, la FTQ a participé à plusieurs rencontres avec d'autres organisations syndicales et groupes communautaires afin de discuter de la possibilité d'établir conjointement une nouvelle revendication. Plusieurs débats ont eu lieu afin d'établir la meilleure façon de fixer la revendication sur le salaire minimum. Lors de ces rencontres, la FTQ a défendu l'idée selon laquelle le salaire minimum devait permettre à une personne seule qui travaille à temps plein de sortir de la pauvreté. Une première proposition visant à revendiquer 17 \$ l'heure en 2022 et 2023 n'a pas fait consensus.

Au Conseil général de mai 2021, la FTQ a adopté une nouvelle position sur le salaire minimum à 18 \$ l'heure. D'autres organisations ont par la suite fait de même et un consensus a fini par émerger. En décembre 2021, la campagne conjointe *Minimum 18 \$* a été lancée. Elle regroupe le Collectif pour un Québec sans pauvreté, le Front de défense des personnes non-syndiquées, le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants, la FTQ, la CSN, la CSD, l'APTS, le SFPQ et le SPGQ. Ces groupes ont d'ailleurs déposé un avis sur la modification du règlement sur le salaire minimum qui le faisait passer de 13,50 \$ à 14,25 \$. La FTQ continue de travailler avec ses syndicats affiliés pour préparer les prochaines actions dans le cadre de la campagne.

2.23. LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Les dernières années ont été mouvementées pour la santé et la sécurité du travail. Tout d'abord, la pandémie a mobilisé toute l'équipe du service de santé et sécurité qui a soutenu les syndicats affiliés dans leurs nouvelles réalités de travail en contexte de pandémie. Équipements de protection, application de la LSST, retour au travail, retrait préventif et indemnisation sont tous des aspects qui ont dû être abordés afin de protéger les travailleurs et les travailleuses. Un guide sur le retour au travail a été

produit, ainsi que des affiches pour inciter les personnes à contacter leur syndicat en cas de test positif à la COVID-19. La FTQ a également été interpellée par la CNESST et la santé publique pour participer à des consultations sur les mesures de prévention dans les milieux de travail.

Sur le front législatif, le ministre du Travail, Jean Boulet, a déposé son projet de loi en octobre 2020 pour moderniser le régime de santé et de sécurité du travail. Le projet de loi n° 59 contenait 293 articles, qui modifiaient de manière substantielle les deux lois du régime de santé et de sécurité du travail, soit la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* et la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*. Rapidement, il est apparu que le projet de loi n° 59 ne répondait pas aux demandes historiques de la FTQ et qu'une stratégie de mobilisation serait nécessaire. Une campagne d'envergure en quatre volets a donc été élaborée englobant l'éducation des travailleurs et des travailleuses, la présence médiatique, la mobilisation des membres de la FTQ et le lobbying politique. Le Conseil général de la FTQ a adopté en février 2021 ce plan de campagne, accompagné d'un budget de 250 000 \$, issu du fonds des campagnes nationales. C'est ainsi que la campagne *La santé et sécurité à rabais, ça met tout le monde en danger* a vu le jour. En parallèle, le comité de santé et sécurité de la FTQ a analysé en profondeur le projet de loi lors de multiples rencontres, ce qui a permis à la centrale de déposer un mémoire en janvier 2021 auprès de la commission parlementaire.



DANIEL MALLARD



UPPERKUT

Tout au long de l'étude détaillée du projet de loi, la volonté des autres centrales syndicales et d'autres acteurs de la société civile de contester le projet de loi n° 59 a également permis d'élargir la portée des actions de la FTQ, que ce soit lors des communiqués de presse, des manifestations ou encore lors de ses représentations politiques. Finalement, la campagne et la mobilisation à tous les niveaux auront permis de sauvegarder certains acquis législatifs ou encore d'éviter des reculs importants. Cependant, la loi modernisant le régime de santé et de sécurité du Québec qui a été adoptée par l'Assemblée nationale ne correspond pas aux demandes historiques de la FTQ ni aux besoins des travailleurs et des travailleuses du Québec. À la suite de l'adoption du projet de loi, la FTQ a créé une page dédiée aux changements législatifs, en plus de faire campagne pour faire connaître le régime intérimaire qui est maintenant en vigueur. Un webinaire a également permis de présenter l'ensemble de ces changements et de répondre aux questions des membres, alors qu'une journée spéciale sur le régime intérimaire, à l'automne 2022, aura permis aux représentantes et représentants syndicaux de bien s'appropriier lesdites modifications et leurs applications dans chaque milieu de travail.

Depuis le dernier Congrès, le service de santé et sécurité s'est également attelé à mieux soutenir les syndicats affiliés pour mieux agir en prévention dans les milieux de travail. Ainsi, plusieurs campagnes de prévention ont été mises sur pied. Au printemps 2021, une campagne sur les risques thermiques et les coups de chaleur en période de canicule a été diffusée dans les médias, les abribus de la région de Montréal et sur les réseaux sociaux. Une relance a été faite au printemps 2022.

La campagne *Ne nous forcez pas à crier*, sur la prévention du bruit dans les milieux de travail et les modifications réglementaires qui entreront en vigueur en juin 2023, a quant à elle été lancée au début du printemps 2022. Avec une page web informative, des affiches et des

autocollants qui ont été distribués dans les syndicats affiliés, cette campagne se poursuit.

NE NOUS FORCEZ PAS À CRIER

MOLOTOV

La plus grande campagne fut sans contredit celle portant sur les risques psychosociaux. La minisérie documentaire *Ça va mal à'shop*, et le site (<https://cavamalashop.org>) qui l'accompagne mettent la lumière sur ce que sont les risques psychosociaux via le témoignage des travailleurs et des travailleuses, et des experts en la matière. De plus, un questionnaire interactif permet à tous de connaître le niveau de risques psychosociaux présents dans leur milieu de travail.



BASE32

La FTQ a également mis sur pied un portail web sur la santé et sécurité, où l'on retrouve une multitude de ressources sur le sujet, les dernières nouvelles en SST ainsi que des liens vers les différentes campagnes de la FTQ. D'ici la fin de l'année 2022, le site comportera également un portail de recherche sur les jurisprudences en SST qui sont favorables à la défense des personnes qui ont subi une lésion professionnelle. Un outil qui soutiendra grandement les plaideurs et les plaideuses à travers le Québec.

2.24. TÉLÉTRAVAIL ET DROIT À LA DÉCONNEXION

Pendant la première vague de la COVID-19, en mars 2020, environ 40 % des travailleurs et des travailleuses ont été forcés subitement de travailler de leur domicile. Cette

réorganisation rapide des milieux du travail a soulevé de nombreuses interrogations, notamment quant à la détermination des modalités de télétravail, la surveillance des personnes salariées et les responsabilités de l'employeur en matière de santé et de sécurité. Ces questions demeurent toujours



d'actualité. Auparavant marginal et souvent conçu comme une mesure d'accommodement, le télétravail est désormais reconnu comme une forme d'organisation du travail qui s'impose durablement dans les entreprises, le plus souvent sous une forme hybride (partage du temps de travail entre le domicile et les bureaux de l'employeur). La FTQ s'est préparée à cette transition, consacrant d'importants efforts depuis le début de la pandémie pour défendre une vision syndicale du télétravail et s'assurer que cette modalité répond d'abord aux besoins des travailleurs et travailleuses sans créer d'iniquités dans les milieux.

En plus d'assurer un soutien aux affiliés, la FTQ a produit en 2021 trois documents visant à outiller ses membres sur le télétravail (*Guide sur le télétravail - Définition, questions et réponses; Foire aux questions; Aide-mémoire syndical sur le télétravail*). Dans le cadre du Protocole UQAM/CSN/CSQ/FTQ du Service aux collectivités de l'UQAM, la centrale a également pris part à l'organisation de webinaires publics sur des enjeux liés au télétravail (la protection de la vie privée, les risques psychosociaux et la violence conjugale), ainsi qu'à la production de documents de recherche utiles pour mieux décrypter le télétravail et accompagner les syndicats dans cette transition (revue de la jurisprudence et étude des conditions de télétravail avantageuses pour les personnes salariées). De plus, la FTQ, la CSN et la CSD ont publié des modèles de politiques et d'ententes pouvant être utilisés par les syndicats dans la négociation du télétravail. La centrale a également contribué aux travaux du sous-comité du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM) et aux travaux réglementaires de la CNESST sur le télétravail.

En outre, avec l'appui de ses syndicats affiliés, la FTQ a organisé des journées de réflexion sur le télétravail pour mieux comprendre la réalité de ses membres, alimenter ses réflexions et l'aider à mettre à jour ses positions en vue de revendiquer des adaptations au cadre de relations de travail. Quatre thèmes ont été discutés : la négociation collective et les relations du travail, la vie syndicale et la mobilisation, les conditions de travail et la qualité de vie et enfin, les positions en matière de télétravail à adopter.

Pour consulter les documents sur le télétravail : <https://ftq.qc.ca/teletravail>.

Pour finir, la FTQ a pris part aux consultations organisées par le gouvernement fédéral sur le droit à la déconnexion. Lors de ces échanges, un principe syndical de base a été réaffirmé : toutes les heures travaillées doivent être rémunérées. La FTQ suit de près ce dossier et reste engagée dans la défense des acquis syndicaux en revendiquant un droit à la déconnexion qui prend en compte les nouvelles réalités des milieux de travail.



3. LE SOUTIEN AUX AFFILIÉS

Le soutien aux affiliés est au cœur du travail réalisé par la FTQ, ses dirigeants et son personnel. Cette section met en lumière les différents aspects de cette responsabilité depuis le dernier Congrès : Comment ce soutien se manifeste-t-il et se structure-t-il ? Quels en sont les protagonistes ? Quelle en est la portée ?

3.1. LA REPRÉSENTATION POLITIQUE

Lors de la création de la FTQ, en 1957, les syndicats affiliés souhaitaient se doter d'une instance de convergence et d'un porte-parole. Depuis ses débuts, la centrale joue donc principalement un rôle de représentation politique de ses affiliés.

Aujourd'hui, ses deux représentants, que sont le président et le secrétaire général, portent le message de la centrale auprès des différents paliers de gouvernement et des médias, et interagissent constamment avec l'ensemble des partenaires sociaux et économiques (autres centrales syndicales, groupes d'intérêts ou de défense des droits, groupes communautaires, coalitions de groupes portant

un projet politique, associations patronales, etc.), ainsi qu'avec l'ensemble des instances internes de la centrale ou des syndicats affiliés et avec le personnel dont ils ont la responsabilité. De plus, ils occupent d'importantes fonctions d'administrateurs du Fonds de solidarité FTQ, fonctions qu'ils ne peuvent négliger à aucun moment.

L'ampleur de ce travail de représentation politique s'illustre notamment par les données de communications de la centrale (voir Annexe 7). Par exemple, près de 300 communiqués de presse ont été produits depuis le dernier Congrès pour couvrir l'ensemble des situations et des sujets sur lesquels l'avis de la FTQ a été donné. La trentaine de mémoires publiés par la centrale depuis le dernier Congrès, avec l'appui de ses services spécialisés, témoigne également de l'abondance et de la diversité des dossiers abordés avec l'un ou l'autre des paliers de gouvernement (voir Annexe 5).

Toutefois, ces deux dirigeants ne sont pas seuls pour permettre à la centrale d'assurer une représentation des intérêts socioéconomiques et politiques de ses membres.

D'où vient la fonction de représentation politique de la FTQ?

RAPPEL DE L'ARTICLE 4 DES STATUTS DE LA FTQ :

« La Fédération se propose les fins et les moyens d'action suivants :

- a. promouvoir les intérêts professionnels de ses affiliés et œuvrer à la promotion sociale, économique, culturelle et politique des travailleurs et travailleuses du Québec;
- b. défendre les principes du syndicalisme libre;
- c. travailler à l'expansion du syndicalisme, de manière à faire bénéficier l'ensemble des travailleurs et travailleuses de son action;
- d. combattre toute forme de discrimination pour des raisons de race, de couleur, de sexe, de grossesse, d'orientation sexuelle, de l'identité ou de l'expression de genre, d'état civil, d'âge sauf dans les mesures prévues par la loi, de religion, de convictions politiques, de langue, d'origine ethnique ou nationale, de condition sociale, ou de handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap;
- e. travailler à l'avènement de la paix dans le monde, conformément aux principes du syndicalisme libre et démocratique;
- f. travailler à instaurer au Québec un régime de justice sociale, de dignité de l'individu et de liberté démocratique;
- g. promouvoir un syndicalisme qui s'appuie sur l'éducation de ses membres en développant des programmes de formation qui consolident le mouvement syndical au Québec et propagent un esprit de solidarité entre les affiliés;
- h. encourager l'achat de produits de fabrication syndicale et l'usage de services assurés par des personnes syndiquées, et propager l'identification de ces produits et services par l'étiquette syndicale ou autres symboles;
- i. défendre la liberté de l'information et encourager la presse syndicale de même que tout autre moyen d'assurer l'information des travailleurs et travailleuses;
- j. pratiquer un syndicalisme qui, tout en restant irréductiblement attaché au principe de la solidarité internationale des travailleurs et travailleuses, assume et fait siennes les particularités du Québec et les aspirations des travailleurs et travailleuses québécois;
- k. inciter ses membres à participer à la vie politique sous toutes ses formes et assurer une présence prépondérante des travailleurs et travailleuses partout où des décisions sont prises en leur nom, d'une part en parachevant leur formation sociale, politique et économique et, d'autre part, en les encourageant à militer au sein de regroupements populaires ou même de partis politiques susceptibles d'engendrer par leur action un changement en profondeur de l'organisation de notre société dans l'intérêt des travailleurs et travailleuses. »

Au quotidien, la présence de la FTQ dans la société et dans l'espace public s'appuie également sur :

- ▼ La présence de personnes représentant la FTQ sur plusieurs dizaines de comités, coalitions, groupes, conseils d'administration et autres instances de délibération, de coordination et de concertation aux quatre coins du Québec et même au-delà (la section 3.6. recense les principaux lieux où une ou plusieurs personnes représentent et « portent la parole » de la FTQ);
- ▼ La fréquence des mentions de la FTQ dans les médias (voir Annexe 7);
- ▼ La présence et l'action des 33 syndicats affiliés et de leurs porte-parole dans les milieux de travail et les communautés concernées aux quatre coins du Québec;
- ▼ La participation du personnel, des représentants et représentantes des 11 conseils régionaux ou d'autres représentants et représentantes de la FTQ dans de multiples événements de convergence ou de mobilisation organisés par la société civile.

En somme, la force politique de la FTQ résulte d'une multitude d'actions et de l'engagement personnel de centaines de militantes et de militants qui donnent leur vie et leur énergie aux actions de leur centrale.

3.2. LA CONSULTATION DES AFFILIÉS ET LES ACTIVITÉS

Pas une journée ne se passe à la FTQ sans que les dirigeants et le personnel ne consultent les affiliés sur la conduite des dossiers et les orientations de la centrale, ou pour enrichir ses interventions et activités grâce à l'expertise tirée des milieux de travail. Cette section présente un rappel des principaux événements et moyens par lesquels la FTQ a consulté ses affiliés et entretenu un dialogue riche et constructif avec ses membres sur divers enjeux de fond depuis le dernier Congrès.

Colloque SST

Quant au *Colloque en santé et en sécurité du travail*, il s'est tenu deux fois depuis le dernier Congrès. La pandémie a toutefois obligé la tenue d'une première version en virtuelle, qui a eu un franc succès avec la participation de près de 300 personnes. En 2021, ce fut le format hybride qui a été retenu avec la participation de 226 personnes. Les risques psychosociaux, la pandémie, les modifications législatives, les audiences virtuelles ainsi que la revue de la jurisprudence y ont été abordés. Avec l'entrée en vigueur du régime intérimaire de la *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail* (loi 27), une journée de réflexion s'est tenue le 6 octobre 2022 au Sheraton Laval avec la participation de 250 affiliés afin d'outiller les membres et les préparer aux impacts de ces changements dans leur milieu de travail.



SIMON CLARK


Démarche de prospective

Dans le cadre de son 33^e Congrès, la FTQ a souhaité se projeter dans l'avenir, en 2042, grâce à un exercice de prospective. Cette méthode a pour objectif d'explorer des futurs possibles et de soutenir la prise de décision d'une organisation, en l'aidant à anticiper des changements, à identifier des opportunités ou à prévenir des menaces.

Autorisée par le Conseil général, cette démarche novatrice s'est appuyée sur un minutieux travail de consultation et d'analyse internes. L'ensemble des membres du Bureau ainsi que des experts en relations de travail ont été interrogés sur les tendances, défis et perspectives de développement qui caractérisent le mouvement syndical et la FTQ (ses forces, ses enjeux, son avenir...). Cette démarche a permis d'identifier de grands thèmes (le poids de la FTQ, l'unité syndicale, la démocratie syndicale, la diversité et l'inclusion, les initiatives portées par la FTQ, le contexte politique, la transition écologique et la transition numérique) pour lesquels différentes hypothèses d'évolution ont été proposées et testées auprès d'une quinzaine de représentantes et représentants des syndicats affiliés et conseils régionaux de la FTQ lors d'un atelier qui s'est déroulé du 9 au 11 mai 2022 au Manoir des Sables à Orford. Ce même groupe a été réuni à nouveau le 9 juin 2022 à l'hôtel Delta à Montréal pour aider à la construction de quatre scénarios d'avenir possible de la FTQ.



FIZ STUDIO



Les scénarios, leurs implications ainsi que les objectifs et plans d'action à définir pour l'avenir de la FTQ ont été discutés avec différents groupes de la centrale au cours de l'automne 2022. Ils seront également présentés lors du Congrès et discutés en commissions. Le rapport synthèse qui suivra ces échanges fera l'objet d'un suivi dans les années à venir.

Un rapport faisant état des constats et pistes de solutions discutés a été déposé au Bureau de la FTQ en novembre 2022.

C'est le premier pas d'un processus d'amélioration continue. D'autres étapes sont à prévoir dans les prochains mois et années.

Journées de réflexion sur le télétravail

Face à la croissance du télétravail, la FTQ s'est activée pour soutenir ses syndicats affiliés afin que cette forme d'organisation du travail réponde aux besoins des travailleurs et des travailleuses. La centrale a ainsi mis en branle une série de consultations auprès de ses membres, avec pour objectif de réfléchir aux implications du télétravail et à son encadrement.

Des entretiens ont été menés auprès d'une vingtaine de personnes représentantes des syndicats affiliés au sujet d'enjeux liés au télétravail dans leurs divers secteurs et milieux, ce qui a permis d'organiser par la suite quatre consultations en ligne pour approfondir la question. Durant les mois de novembre et décembre 2021, 138 personnes ont ainsi partagé leurs expériences et leurs préoccupations sur le télétravail autour des thèmes suivants : la négociation collective du télétravail et les relations de travail, la vie syndicale et la mobilisation en contexte de travail à domicile, les impacts du télétravail sur les conditions de travail et, enfin, la qualité de vie et l'action syndicale et les revendications à formuler en regard du télétravail. Pour finir, quatre sondages en ligne ont permis de prendre le pouls de près de 90 membres sur différentes problématiques liées au télétravail.

Ces activités de consultation ont permis de formuler un rapport synthèse et d'alimenter la réflexion sur les actions à engager pour faire du télétravail une condition de travail avantageuse pour les personnes salariées tout en maintenant la vitalité syndicale.



Rencontres annuelles des comités de francisation

Depuis le dernier Congrès de la FTQ, deux rencontres des membres des comités de francisation ont eu lieu, malgré l'annulation de celle du mois de mars 2020 pour cause de confinement pandémique.

En mars 2021, à quelques semaines du dépôt du projet de loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français, le ministre Simon Jolin-Barrette est venu s'entretenir avec la centaine de militantes et militants réunis en mode virtuel pour présenter sa réflexion sur le sujet. Cette discussion a permis aux membres de la FTQ de faire valoir au ministre l'importance de préserver et de promouvoir le français comme langue du travail. Cette rencontre annuelle fut aussi l'occasion de discuter du film *Langue à l'ouvrage - Migrer vers le français au travail* avec certains de ses participants.

En mars 2022, la 28^e Rencontre annuelle des membres des comités de francisation a permis à une centaine de personnes d'échanger avec Alain Saulnier, ancien directeur de l'information de Radio-Canada et auteur du livre *Les barbares numériques : résister à l'invasion des GAFAM*, sur l'impact des géants du web sur la démocratie, la culture et la langue.

De plus, Éric Normandeau, de la firme Léger, et Marc Desnoyers, de la firme Upperkut, ont présenté les résultats de recherches effectuées pour le compte de la FTQ ces dernières années concernant l'évolution du rapport des jeunes à la langue française.

Enfin, Frédéric Lacroix, chercheur indépendant et auteur de *Pourquoi la loi 101 est un échec* a présenté l'état de la situation linguistique en éducation supérieure et abordé la question de l'application de la loi 101 dans les cégeps.

Rencontre biennale de réflexion en condition féminine

Près de 200 personnes ont assisté à la rencontre biennale de réflexion en condition féminine qui se tenait virtuellement les 5 et 6 octobre 2021 autour du thème *Mobilisées pour une société féministe et inclusive*. Dans les faits, bien que cette rencontre se nomme *biennale* elle se tient plutôt aux trois ans. Il est donc à prévoir dans l'avenir que cette rencontre sera rebaptisée *Triennale de réflexions féministes*.

La pandémie de la COVID-19 ayant exacerbé les inégalités de genre déjà présentes dans la société, cette rencontre a été l'occasion, par des conférences et des ateliers, de prendre acte de ce recul pour l'égalité et d'approfondir la compréhension des effets dévastateurs que la crise sanitaire a eus sur les femmes.

La rencontre a offert un espace pour se projeter dans le futur et réfléchir à une nouvelle normalité où l'égalité entre les hommes et les femmes est une priorité. La Biennale

MOBILISÉES POUR UNE SOCIÉTÉ FÉMINISTE ET INCLUSIVE

BIENNALE DES FEMMES DE LA FTQ 2021

LES 5 ET 6 OCTOBRE



WENDY MORAN

a donc aussi été un moment pour s'outiller, se motiver et définir le contour des prochaines luttes.

Des réflexions en vue des états généraux sur le syndicalisme ont également été amorcées. La Biennale s'est terminée avec une grande conférence sur l'importance pour les femmes de la FTQ d'unir leurs voix et de se faire entendre.

Tournée régionale et rencontre nationale en développement socioéconomique local et régional

En décembre 2020 et pour la première moitié de 2021, pandémie oblige, la FTQ a organisé en mode virtuel une tournée en développement socioéconomique des régions, ayant pour thème *Nous ne parlerons pas de COVID-19*. Le sarcasme évident du thème de la tournée faisait écho à l'importance médiatique accordée à la pandémie après ces premiers mois de chambardement. Personne ne se doutait alors que la fin était encore loin... Cette tournée virtuelle aura permis d'aborder avec les militantes et les militants les effets de la pandémie sur l'économie de leur région, de se familiariser avec le plan de relance produit par la FTQ, ainsi



que d'identifier des actions syndicales locales pour faire face aux impacts de la COVID-19.

Avec la conviction que la pandémie était finie, une nouvelle tournée en développement socioéconomique était envisagée à la fin de 2021 et en début d'année 2022. Ces rencontres visaient à préparer les thèmes d'un grand rassemblement national prévu pour le printemps 2022. Ainsi, de novembre 2021 à janvier 2022, les militantes et les militants des régions du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord, de Montréal, de la Montérégie et de l'Estrie ont pu être rencontrés en personne. Du fait de la persistance de la pandémie, les activités ont été adaptées pour des rendez-vous virtuels avec les membres des autres régions du Québec.

Enfin, une embellie dans la situation pandémique a permis l'organisation et la tenue de la grande rencontre nationale en développement socioéconomique en mai 2022, à Trois-Rivières, sous le thème *Un développement syndicalement acceptable*. Les militants et les militantes ont eu la possibilité d'échanger avec Janie Bélique, présidente et cheffe de la direction du Fonds de solidarité FTQ, et Denis Bolduc, secrétaire général de la FTQ, ainsi qu'avec plusieurs invités au sujet de projets porteurs pour les régions du Québec.

Processus de réflexion sur la mobilisation

Dès l'automne 2020, le comité de mobilisation de la FTQ a entamé des discussions et des réflexions, avec l'appui des services de la recherche et de l'éducation, sur la manière de redynamiser la mobilisation des membres au sein de la centrale.

Afin d'établir un diagnostic de l'état de la mobilisation dans ses rangs, un sondage électronique, auquel pas moins de 4 040 membres de la FTQ ont répondu, a été diffusé au printemps 2022. Cela a alimenté deux ateliers de réflexion sur l'état de la mobilisation (le 25 mai 2022 à Trois-Rivières et les 5 et 6 juin 2022 à Bécancour) avec 19 responsables de la mobilisation provenant des différents syndicats affiliés et conseils régionaux. Cet exercice a permis d'approfondir l'analyse sur l'état de la mobilisation, de reconnaître les forces et faiblesses des pratiques de mobilisation, et d'identifier des pistes de solutions concrètes et réalisables pour relever les défis identifiés.

3.3. LA MOBILISATION ET LE SOUTIEN AUX LUTTES

La mobilisation est au cœur de l'activité de la FTQ, qui veille à coordonner et soutenir des actions sur des enjeux importants pour ses membres, dans toutes les régions du Québec. Le comité de mobilisation auquel participent des militants et militantes issus des différents syndicats affiliés et conseils régionaux se réunit mensuellement afin de discuter, de partager et de proposer de telles actions.

Malgré le contexte pandémique, la FTQ n'a pas relâché sa mobilisation depuis le dernier Congrès. La campagne menée par la centrale et ses affiliés contre le projet de loi n° 59, *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail*, a occupé une place importante, générant une douzaine d'actions sur le terrain auxquelles ont participé des centaines de militantes et de militants. De plus, la centrale a apporté son soutien à de nombreuses actions, conflits et événements.

Mobilisations organisées par la FTQ

- ▼ **8 mars 2020** : *Journée internationale des droits des femmes* avec le Collectif 8 mars. Campagne sur les réseaux sociaux et envoi de cartes postales destinées à la ministre responsable de la Condition féminine.
- ▼ **19 janvier 2021** : Visites des bureaux de députés et de députées pour livrer un message demandant des amendements au projet de loi n° 59.
- ▼ **Février 2021** : Rencontres virtuelles avec les ministres et députés et députées pour discuter de notre position sur le projet de loi n° 59.
- ▼ **28 avril 2021** : Plusieurs mobilisations dans les différentes régions du Québec pour souligner le *Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail*.
- ▼ **1^{er} mai 2021** : *Journée internationale des travailleuses et des travailleurs* en coalition dans différentes régions du Québec.

- ▼ **6 novembre 2021** : *On rate la cible* : chaîne humaine sur le Mont-Royal pour dénoncer l'inaction des gouvernements face à la crise climatique, en coalition.
- ▼ **4 au 6 avril 2022** : La FTQ en campagne dans le métro de Montréal pour sensibiliser la population à l'entrée en vigueur de la loi 27 sur la santé et la sécurité au travail.
- ▼ **27 avril 2022** : Rencontre des membres de la FTQ avec les parlementaires de l'Assemblée nationale afin de les sensibiliser à leurs préoccupations.
- ▼ **1^{er} mai 2022** : *Journée internationale des travailleuses et des travailleurs* partout au Québec, en coalition.
- ▼ **7 septembre 2022** : Débat électoral sur l'avenir du travail, organisé conjointement avec les autres centrales.

Mobilisations organisées par les syndicats de la FTQ auxquelles la centrale a contribué

- ▼ **31 octobre 2020** : Manifestation pour les négociations du secteur public devant le bureau du premier ministre.
- ▼ **30 mars 2021** : Convoi automobile à Québec en soutien aux négociations du secteur public.
- ▼ **11 et 13 mai 2021** : Convois automobiles en solidarité avec les membres du soutien scolaire, organisés par le SEP.B.
- ▼ **20 mai 2021** : Salle d'attente devant le bureau de la ministre Sonia Lebel à Trois-Rivières pour souligner la lenteur des négociations du secteur public.



FRANÇOIS VACHON

- ▼ **21 mai 2021** : Manifestation à Longueuil en appui aux travailleurs et aux travailleuses d'ArcelorMittal, organisée par le syndicat des Métallos.
- ▼ **10 novembre 2021** : Manifestation à Montréal en appui aux travailleurs et aux travailleuses du secteur de l'hôtellerie.
- ▼ **16 novembre 2021** : Mobilisation devant les bureaux de la ministre Geneviève Guilbault en appui aux contrôleurs routiers et contrôleuses routières, organisée par l'AFPC.
- ▼ **1^{er} avril 2022** : Manifestation en appui aux lockoutés d'Ash Grove, à Trois-Rivières, organisée par le syndicat d'Unifor.
- ▼ **30 août 2022** : Manifestation en appui aux travailleurs et aux travailleuses de Bell Solutions techniques, à Montréal, organisée par Unifor.

Mobilisations auxquelles la FTQ a contribué

- ▼ **27 juin 2020** : Journée d'action contre la réforme en immigration. Rassemblement à Montréal avec les groupes étudiants, syndicaux et communautaires.
- ▼ **31 mars 2021** : Manifestations à Montréal et à Québec en intersyndicale, pour sonner l'alarme et souligner la fin des conventions collectives du secteur public, échues depuis un an.
- ▼ **31 mai au 2 juin 2021** : Vigie de 59 heures en intersyndicale devant l'Assemblée nationale pour demander au gouvernement de modifier le projet de loi n° 59.
- ▼ **26 août 2021** : Manifestation intersyndicale devant l'Assemblée nationale en lien avec le projet de loi n° 59 pour souligner la reprise des travaux parlementaires.
- ▼ **15 septembre 2021** : Manifestation intersyndicale devant l'Assemblée nationale pour rappeler aux députés l'importance du projet de loi n° 59.
- ▼ **30 septembre 2021** : Manifestation intersyndicale à Québec contre l'adoption imminente du projet de loi n° 59.
- ▼ **14 mai 2022** : Grande manifestation intersyndicale des conductrices et conducteurs en transport scolaire.

3.4. L'OFFRE DE FORMATIONS

Le syndicalisme de la FTQ s'appuie sur l'éducation et l'information des membres. C'est pourquoi une partie importante de son soutien aux affiliés passe par son offre de formations. Un programme complet de cette offre très riche et diversifiée est disponible en tout temps sur le site Web de la centrale. Cette section donne un aperçu des nouveaux cours et des mises à jour depuis le dernier Congrès, ainsi que des activités et de la formation du Collège FTQ-Fonds.

Les nouveaux cours de la FTQ

- ▼ Organisation du travail
- ▼ Violence conjugale : prévenir, intervenir et agir en milieu de travail
- ▼ Action syndicale en francisation
- ▼ Journées de formation sur les nouveaux enjeux de l'emploi
- ▼ Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise
- ▼ Analyse financière de l'entreprise dans son contexte économique
- ▼ Perfectionnement de formateurs et formatrices « Prendre en main sa retraite »
- ▼ Atelier sur les recours en assurance collective
- ▼ Syndicalistes : actrices et acteurs du développement socioéconomique des régions

Les cours de la FTQ mis à jour

- ▼ Le calcul des coûts dans le processus de négociation
- ▼ Excel et calcul des coûts de convention collective

Autres productions du service d'éducation

En 2020, le service d'éducation a complété la troisième édition du *Guide des méthodes pédagogiques de la FTQ*. Celle-ci offre de nouveau une mise à jour de l'ensemble des méthodes et des outils, une explication plus détaillée des contours du projet éducatif et de ses cinq caractéristiques ainsi qu'une nouvelle organisation des contenus par méthodes, activités et outils pédagogiques. De plus, avec la situation pandémique, le service d'éducation a produit un *Guide d'animation en ligne* selon l'approche pédagogique de la FTQ, destiné au réseau des formateurs et formatrices de la FTQ et de ses affiliés. Il a pour objectif de les aider à animer des formations en ligne qui se rapprochent de l'approche pédagogique de la FTQ, bien que l'approche expérientielle ne puisse être appliquée complètement en ligne. Des astuces pour la formation en ligne y sont présentées selon les cinq caractéristiques du projet éducatif de la FTQ.

Le Collège FTQ-Fonds

Le Collège fait partie intégrante du projet éducatif de la FTQ. Il repose sur la conviction qu'il faut mettre l'économie au service du social; que la justice, la solidarité et la démocratie sont les fondements d'un monde plus humain. Il est composé de sessions intensives et d'approfondissement, ainsi que de sessions thématiques.

Les sessions intensives du Collège sont offertes, en alternance, aux personnes élues et aux conseillers et conseillères. Ces sessions visent à accroître les compétences de leadership des participants et des participantes, tout comme leurs connaissances,



pour mieux influencer les transformations sociales, économiques et politiques du Québec. Elles contribuent également à développer leur pensée critique ainsi que leurs habiletés de communication et d'analyse stratégique. Des personnes-ressources issues du milieu universitaire y contribuent en apportant leur expertise sur les principaux enjeux qui touchent les syndicats : renouveau syndical, relations du travail, démocratie et politique, diversité, économie, environnement et mondialisation. Depuis le dernier Congrès, la FTQ a tenu une session intensive du Collège pour les conseillers et conseillères en 2020-2021 selon une nouvelle formule visant à favoriser une plus grande accessibilité et un meilleur transfert des apprentissages. Une session intensive pour les personnes élues s'est tenue en 2022.

3.5. LE RÉSEAU D'ENTRAIDE SYNDICALE

Le réseau des déléguées sociales et des délégués sociaux (DS) est constitué de membres provenant de divers milieux de travail qui ont démontré de l'intérêt pour aider leurs confrères et consœurs en difficulté. Pour ces personnes, il s'agit d'une autre façon de s'impliquer dans la structure syndicale et d'exprimer leur solidarité dans leur milieu.

Depuis 2020, la pandémie de la COVID-19 a marqué le réseau de façon importante. Celle-ci a fait émerger de nouveaux enjeux qui ont obligé les DS à revoir leurs pratiques et approches en matière d'aide. L'éloignement imposé par les confinements, la solitude qu'engendre le télétravail comme nouveau mode d'organisation du travail, la recrudescence et le développement de nouvelles formes de dépendances et de violences, notamment familiales, sont autant de changements majeurs auxquels ont dû faire face les DS et les coordinations régionales. Heureusement, la formation de base et le soutien des coordonnateurs et des coordonnatrices du réseau ont permis de passer au travers cette période troublée en réalisant des milliers d'interventions de soutien.



Le dernier triennat est également marqué par une volonté de renouveau pour le réseau. Une large réflexion s'est amorcée à la suite de consultations qui ont mis en lumière la nécessité de revoir le fonctionnement, les orientations et les responsabilités des différents acteurs au sein du réseau. En 2020, un comité de travail a été formé pour proposer des axes de travail afin de mettre sur pied un « réseau DS 2.0 ».


Quatre axes de travail sont proposés aux différents acteurs et au Bureau de la FTQ afin d'orienter les travaux pour les prochaines années : la formation des délégués sociaux et déléguées sociales, la réalisation d'un portrait exhaustif du réseau, la coordination et la célébration du 40^e anniversaire du réseau.

Sur le plan de la formation, le service de l'éducation est interpellé pour évaluer les nouveaux besoins, notamment ceux exprimés lors de la pandémie de COVID-19, mais également le développement d'une stratégie visant l'actualisation des connaissances des DS après un certain nombre d'années de pratique. En effet, le comité a remarqué que certains DS œuvrent auprès de confrères et consœurs depuis plusieurs décennies sans avoir eu de mises à niveau de leur formation de base.

Du côté du portrait du réseau, l'objectif est de disposer de données plus solides sur la composition, l'évolution et les pratiques des personnes déléguées. Sans entrer dans le détail statistique des interventions, il s'agit de rendre compte de la pratique de l'entraide syndicale à la FTQ. Cet exercice permettra notamment de produire un rapport au Congrès de la centrale mais également de rendre compte aux partenaires que sont Centraide et la Croix-Rouge des efforts fournis par le réseau.

Le troisième axe de travail porte sur la coordination régionale du réseau. La mise à jour de la formation de base fut l'occasion d'effectuer un travail en profondeur avec les coordonnateurs et les coordonnatrices. Ces derniers ont exprimé la volonté de reprendre des rencontres de coordination avec le soutien d'une personne conseillère de la FTQ, ce qui fut fait en 2022. Les efforts de réflexion se poursuivent avec les différents acteurs pour encore mieux soutenir la coordination.

Finalement, le comité de travail souhaite que cette entreprise de refonte culmine avec une rencontre nationale qui soulignera à la fois le 40^e anniversaire du réseau et le fruit de ce travail de renouveau entamé depuis le dernier Congrès. Prévu pour les 14 et 15 février 2023 à Saint-Hyacinthe, ce grand rassemblement sera l'occasion d'entendre des conférenciers et aussi des témoignages de confrères et consœurs.



La FTQ tient à remercier chaleureusement toutes les déléguées sociales et tous les délégués sociaux, présents à tout instant pour sauver des vies et préserver la dignité des consœurs et des confrères en difficulté.

3.6. LA REPRÉSENTATION ET LE DIALOGUE SOCIAL

La FTQ privilégie une politique de présence dans les institutions démocratiques et dans les divers organismes créés par l'État. Cette présence implique que l'État reconnaisse le rôle de la centrale comme partenaire ou acteur social important et l'invite à participer en différents lieux.

Cette politique de présence s'applique également aux autres lieux où se tient le dialogue démocratique de notre société. Que ce soit autour de tables de concertation réunies pour servir une cause conjoncturelle ou bien dans des organismes ou coalitions plus pérennes, la FTQ est présente partout où sa participation peut contribuer à promouvoir ou à bâtir une société québécoise à l'image des valeurs qu'elle défend.

Organismes publics et parapublics

Plusieurs organes de concertation et de participation ont été obtenus de haute lutte au cours des dernières décennies. Ceux-ci permettent au mouvement syndical en général et à la FTQ en particulier de dialoguer avec leurs partenaires sociaux en vue de dégager une compréhension commune des enjeux et parfois des consensus, de contribuer à une réflexion éclairée des décideurs publics et institutionnels, et même d'influencer l'élaboration et la mise en œuvre de certaines politiques publiques. Après de ces organismes, la centrale joue un rôle actif en assurant une présence, une préparation de ses interventions et un positionnement original et constant pour porter la voix de ses membres et faire valoir leurs intérêts.

Pour la période 2019-2022, la FTQ a assuré une présence constante auprès des organismes suivants :

- ▼ Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM)
- ▼ Commission de la formation des adultes du Conseil supérieur de l'Éducation (CSÉ)
- ▼ Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et comités afférents
- ▼ Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et structures afférentes
- ▼ Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST)

- ▼ Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)
- ▼ Office québécois de la langue française (OQLF)
- ▼ Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)
- ▼ Conseil de gestion de l'assurance parentale (CGAP)
- ▼ Retraite Québec
- ▼ Comité consultatif sur les normes du travail (CCNT) d'Emploi et Développement social Canada (EDSC)
- ▼ Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT)
- ▼ Comité consultatif sur le développement durable du gouvernement fédéral
- ▼ Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- ▼ Protocole syndical du Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM)
- ▼ Groupe consultatif interne du Canada dans le cadre de l'Accord économique et commercial global (AÉCG)

Autres lieux de concertation et de mobilisation de la société civile

En plus des organismes publics et parapublics au sein desquels la FTQ est active, celle-ci participe de près à la concertation et à la mobilisation de la société civile dans une multitude d'organisations, coalitions, tables de concertation, et autres comités dédiés à la promotion et à la défense de droits et projets sociaux, politiques, économiques, culturels ou même environnementaux. Après de ces alliés sociaux, la centrale contribue à dégager une compréhension commune des enjeux et à établir des consensus, à formuler des pistes de solution rassembleuses, à élaborer et à mettre en œuvre des plans d'action efficaces et à mobiliser les populations ciblées par les différentes causes. La centrale joue un rôle variable dans ces espaces de concertation, assurant toujours une présence active, soutenue par une préparation rigoureuse, et un positionnement original et constant pour porter la voix de ses membres et faire valoir leurs intérêts. Selon que les enjeux et les activités répondent à ses priorités d'action, la centrale apporte également un soutien financier et organisationnel plus ou moins important à certaines organisations ou coalitions lorsque cela lui permet également d'atteindre des objectifs correspondants ou complémentaires à son propre plan d'action.

Pour la période 2019-2022, la FTQ a assuré une présence notamment auprès des organismes suivants :

Organismes internationaux

- ▼ Centre international de solidarité ouvrière (CISO)
- ▼ Committee on Workers' Capital (CWC)



Organismes nationaux

- ▼ Alliance interprovinciale
- ▼ Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ)
- ▼ Coalition culture et médias (CCM)
- ▼ Coalition famille travail étude (CFTÉ)
- ▼ Coalition pour les énergies vertes
- ▼ Collectif 8 mars
- ▼ Collectif Échec aux paradis fiscaux (EPF)
- ▼ Collectif G15+
- ▼ Comité consultatif des partenaires en équité salariale
- ▼ Concours d'histoire Raymond-Labonté
- ▼ Congrès du travail du Canada (CTC)
- ▼ Conseil du statut de la femme (CSF)
- ▼ Coopérative WEB-TV
- ▼ Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF)
- ▼ Ligue nationale d'improvisation (LNI)
- ▼ Fédération des femmes du Québec (FFQ)
- ▼ Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN)
- ▼ Fonds d'acquisition québécois
- ▼ Fonds de solidarité FTQ
- ▼ Fondation du Docteur Benoît Deshaies
- ▼ Fondation Léo-Cormier
- ▼ Front commun pour la transition énergétique (FCTÉ)
- ▼ Groupe tripartite en équité salariale
- ▼ Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)
- ▼ Institut de recherche et d'information socioéconomiques (IRIS)
- ▼ Institut de recherche en économie contemporaine (IREC)
- ▼ Mouvement Québec français (MQF)
- ▼ Observatoire de la retraite (OR)
- ▼ OUI-Québec
- ▼ Pôle québécois de concertation sur l'économie circulaire
- ▼ Qualifications Québec (Q2)
- ▼ Régime de retraite par financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ)
- ▼ Réseau canadien pour l'intendance du capital (RCIC)
- ▼ Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec (RATTMAQ)

Organismes régionaux

- ▼ Centraide régionaux
- ▼ Conseils régionaux des partenaires du marché du travail (CRPMT)
- ▼ Corporation de développement communautaire (CDC) ou Corporation de développement économique et communautaire (CDEC) dans plusieurs régions et villes

Dans chaque région, la FTQ est également présente à d'autres tables de concertation régionales ou locales concernant la mobilisation de la société civile ou l'emploi et l'économie locale, par exemple :

- ▼ Cégep de Sept-Îles
- ▼ Comité d'expert en développement économique de l'île d'Orléans
- ▼ Comité d'investissement aux entreprises de la ville de Lévis
- ▼ Conseil d'économie sociale de l'île de Montréal (CÉSIM)
- ▼ Conseil emploi métropole (CEM)
- ▼ Développement Économique Sept-Îles
- ▼ Équité Outaouais
- ▼ Espace entrepreneuriat collectif Abitibi-Témiscamingue
- ▼ Comité intersyndical de Montréal Métropolitain (CIMM)
- ▼ Table de travail pour le travail saisonnier
- ▼ Réseau Vigilance Lanaudière
- ▼ Le Phare des affranchies (Laurentides)
- ▼ Au cœur de l'il (Lanaudière)
- ▼ Solidarité Populaire 02

Fonds de solidarité FTQ

Enfin, la FTQ est représentée à plusieurs dizaines de conseils d'administration et de comités reliés au Fonds de solidarité FTQ, par exemple, aux comités et conseils des Fonds locaux d'investissement ou des Fonds régionaux d'investissement.

3.7. LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

La FTQ poursuit ses efforts en solidarité internationale afin de contribuer à la sensibilisation du public québécois à la défense des droits des travailleurs et des travailleuses d'ici et ailleurs, en participant à divers forums internationaux, en soutenant des syndicats à l'étranger par des projets de coopération ou en sollicitant des appuis internationaux lors de conflits locaux. Ici encore, la pandémie de COVID-19 et la fermeture des frontières ont ralenti les activités de la centrale ou transformé leur nature et leur portée.

Représentation au Centre international de solidarité ouvrière (CISO)

Les activités du CISO ont été considérablement réduites ces dernières années. Un stage de coopération



internationale a pu être organisé en 2020 au Mexique avec le Frente auténtico del Trabajo (FAT : Front authentique du travail) et a permis à une délégation intersyndicale québécoise d'échanger avec des militantes et militants mexicains sur leurs luttes et enjeux respectifs en matière de droits de la personne et syndicaux.

Limité dans ses activités en raison de la pandémie et par la fermeture des frontières, le CISO a entamé un exercice de réflexion stratégique avec ses membres pour renforcer ses capacités à agir comme un vecteur d'action et d'éducation en solidarité internationale.

Plusieurs syndicats membres de la FTQ sont actifs au sein de cette organisation qui soulignera bientôt son 50^e anniversaire.

Représentation à l'Organisation internationale du travail (OIT)

La COVID-19 a perturbé de nombreuses activités, forçant même la suspension en 2020 de la Conférence internationale du travail (CIT) de l'OIT, une première en un siècle d'existence.

Toutefois, au printemps et à l'automne 2021, près de 4500 personnes déléguées issues de 181 États membres de l'OIT ont pris part à cette 109^e conférence internationale du travail, en format virtuel.

Inévitablement, les impacts de la pandémie sur les travailleurs et les travailleuses du monde entier et l'*Appel mondial à l'action en vue d'une reprise centrée sur l'humain qui soit inclusive, durable et résiliente pour sortir de la crise du COVID-19*, proposé par le Bureau international du travail (BIT), ont été au cœur de cette rencontre.

D'après l'OIT, la propagation de la COVID-19 et le déploiement des mesures sanitaires auraient provoqué un recul de près de 9 % du nombre d'heures effectivement travaillées dans le monde en 2020 par rapport au premier trimestre de 2019, soit l'équivalent d'une perte de 255 millions d'emplois à temps plein. Un recul qui a surtout touché les femmes, les jeunes et la main-d'œuvre de l'économie informelle. La 109^e CIT s'est également penchée sur les inégalités et le monde du travail ainsi que sur les compétences et l'apprentissage tout au long de la vie.

La FTQ et le CTC ont également participé à la 110^e CIT qui s'est déroulée du 27 mai au 11 juin 2022 à Genève, sur les thèmes de la sécurité et de la santé du travail, de l'apprentissage, ainsi que de l'économie sociale et solidaire. Ce dernier sujet a notamment retenu l'attention de la FTQ, car le Québec est un pionnier en la matière, avec 11200 entreprises collectives cumulant un chiffre d'affaires de 47,8 milliards de dollars et employant près de 220 000 personnes.

De même, le Québec est aussi un précurseur en matière d'économie sociale et solidaire en ayant sa propre loi sur l'économie sociale de même qu'un groupe de travail pour faciliter sa mise en place avec le Chantier d'économie sociale. Le Fonds de solidarité de la FTQ est aussi un exemple éloquent de la mise en commun d'actifs provenant des travailleurs et des travailleuses afin de sauver des emplois.

Fait important, cette conférence a notamment résolu d'inscrire la santé et la sécurité du travail parmi les droits fondamentaux au travail consacrés dans la Déclaration de 1998. Il s'agit d'une décision historique qui répond à des années de mobilisation des organisations syndicales internationales.

Ces conférences permettent aussi d'examiner la situation dans différents pays quant à l'application des normes internationales. Trois pays ont particulièrement retenu l'attention. À cet égard, la Commission de l'application des normes a attiré l'attention de la communauté internationale sur les manquements observés en Biélorussie et au Myanmar, et a enjoint la Chine d'accepter une mission spéciale pour évaluer la situation de discrimination et de travail forcé des Ouïghours dans le Xinjiang. Un rapport à l'OIT est attendu incessamment à ce sujet.

Enfin, la Commission a pris des résolutions pour que le personnel soignant ainsi que les travailleurs et les travailleuses domestiques, dont beaucoup proviennent de l'immigration, bénéficient pleinement des droits d'organisation et de négociation collective ainsi que des autres droits fondamentaux.





Confédération syndicale internationale (CSI) et solidarité avec des syndicats internationaux

À la faveur du déconfinement, la FTQ a pu reprendre ses activités de représentation internationale au printemps 2022, et assurer une présence au Congrès de la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB) à Bruxelles, puis à l'occasion du 50^e Congrès statutaire de la Confédération française démocratique des travailleurs (CFDT) à Lyon.

Cela a permis à la FTQ d'établir de nouveaux contacts et d'échanger sur des expériences syndicales variées, avec des délégations européennes mais également en provenance de Hong Kong, de Tunisie ou d'Afghanistan. D'autres rencontres de travail ont également eu lieu avec la Confédération générale du travail (CGT) dans le but notamment d'explorer la possibilité de développer des projets communs en matière de francophonie syndicale.

La FTQ est aussi membre de la Confédération syndicale internationale (CSI) et siège au Conseil général ainsi qu'à son instance « régionale » pour les Amériques (CSA).

Le 5^e Congrès de la CSI a eu lieu du 17 au 22 novembre 2022 à Melbourne en Australie. Selon la CSI, la pandémie a notamment mis en relief la nécessité et l'urgence d'un nouveau contrat social⁹ « pour mettre l'économie au service de l'humanité et sauver les personnes et la planète de la menace de destruction ». À cette occasion, Luca Visentini a été élu pour prendre la relève de Sharan Burrow au poste de secrétaire général.



PASCAL JEAN

9. Pour consulter le document : https://congress2022.ituc-csi.org/IMG/pdf/5cof5_a_-_projet_de_declaration_du_congres_un_nouveau_contrat_social.pdf.

4. L'ÉTAT DE L'ORGANISATION

4.1. LES SYNDICATS AFFILIÉS



Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC)



Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et de cinéma (AIEST)



Association canadienne des métiers de la truelle, Section locale 100



Association des manœuvres inter-provinciaux, (AMI)



Association des métiers de l'acier du Québec, (AMAQ)



Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA)



Association nationale des mécaniciens industriels, Section locale 1981



Association nationale des peintres et métiers connexes, Section locale 99



Association nationale des travailleurs en réfrigération climatisation et protection incendie, Section locale 3



Association nationale des travailleurs en tuyauterie et calorifugeurs, Section locale 618



Fraternité Inter-Provinciale des Ouvriers en Électricité (FIPQE)



Fraternité nationale des charpentier-menuisiers, Section locale 9



Fraternité nationale des poseurs d'acier d'armature, Section locale 777



Fraternité nationale des poseurs de système intérieurs, revêtements souples et parqueteurs-sableurs, section locale 2366



Fraternité provinciale des ouvriers en électricité (monteurs de lignes), Section locale 1676



FTQ-Construction



L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (IPFPC)



Monteurs mécaniciens vitriers, Section locale 135



Syndicat des pompiers et pompières du Québec



Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)



Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPQB)



Syndicat des Teamsters



Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP)



Syndicat international des marins canadiens (SIM)



Syndicat international des travailleurs et travailleuses de la boulangerie, confiserie, tabac et meunerie (SITBCTM)



Syndicat interprovincial des ferblantiers et couvreurs, Section locale 2016



Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (SQUEES-298)



Syndicat Unifor



Syndicats des Métallos



Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC)



Union des carreleurs et métiers connexes, Section locale 1



Union des employés et employées de service (UES 800)



Union des notaires du Québec



Union des opérateurs de machinerie lourde, Section locale 791



Pour porter la voix et défendre les intérêts de ses membres dans tous les grands dossiers qui les concernent (voir section 2), et pour les consulter et les soutenir partout où cela s'avère nécessaire (voir section 3), la FTQ peut compter sur une structure décentralisée, animée par des leviers de démocratie représentative et de démocratie participative ouverts à la diversité de ses membres, de leurs opinions, de leurs expertises et de leurs idées.

Pour bien représenter ses 600 000 membres, mobilisés dans toutes les régions du Québec et œuvrant dans tous les secteurs d'activité économique, la centrale s'appuie sur des instances électives en mesure de prendre des décisions éclairées car elles sont soutenues par l'expertise de ses syndicats affiliés, la vitalité de ses conseils régionaux et le foisonnement d'activités de ses nombreux conseils permanents. Tous sont également soutenus par une équipe professionnelle expérimentée, qui se porte à l'écoute des réalités et des besoins des travailleurs et des travailleuses.

Cette section présente un portrait de tous ces groupes et vise à souligner le travail effectué par ces nombreux hommes et femmes qui donnent vie à la centrale et lui permettent chaque jour de porter la voix des travailleurs et des travailleuses.

4.2. LE BUREAU DE LA FTQ

Le Bureau de la FTQ est composé de la présidence et du secrétariat général, élus par le Congrès, ainsi que de vice-présidences proposées par les plus grands syndicats affiliés et ratifiées par le Congrès. S'ajoutent également trois vice-présidentes représentant les femmes ainsi qu'une vice-présidence représentant les conseils régionaux. C'est à cette instance, qui se réunit chaque



De gauche à droite, première rangée : Sylvie Nelson (SQEES-298); Daniel Boyer, président de la FTQ; Denis Bolduc, secrétaire général de la FTQ; Suzy Beaudry (UES 800). Deuxième rangée : Yvon Barrière (AFPC); Nathaly Guillemette (Teamsters Canada); Yannick Scott (STTP); Joëlle Ravary (SCFP-1500); David Chartrand (AIMTA); Éric Boisjoly (FTQ-Construction); Pierrick Choinière-Lapointe (SEPB). Absents de la photo : Sonia Charette (CRFTQ ATNDQ); Daniel Cloutier (Unifor); Anouk Collet (TUAC); Patrick Gloutney (SCFP); Richard Lamoureux (Teamsters-931); Dominic Lemieux (Métallos).

mois, que se concrétise la coordination des interventions de la centrale, que se prennent les décisions sur la conduite des affaires politiques immédiates, que se vivent les collaborations, que s'arbitrent les différends et que se dégagent les consensus nécessaires pour le maintien de l'unité entre tous les membres de la famille FTQ.

La FTQ tient à saluer la contribution exceptionnelle des membres du Bureau qui ont quitté leurs fonctions au cours des trois dernières années :

- ▼ Nancy Beauchamp, directrice nationale de la région du Montréal métropolitain, STTP
- ▼ Benoît Bouchard, président SCFP-Québec
- ▼ Renaud Gagné, directeur québécois d'Unifor
- ▼ Louise Michaud, vice-présidente représentant les femmes, AIMTA
- ▼ France Paradis, vice-présidente représentant les femmes, Unifor
- ▼ François Senneville, directeur national de la région du Québec, STTP

4.3. LE CONSEIL GÉNÉRAL

La FTQ est gouvernée, entre ses Congrès, par un Conseil général qui se réunit au moins trois fois par année. Il est composé des membres du Bureau et de directeurs et directrices représentant les syndicats affiliés et les conseils régionaux FTQ. Le Conseil général traite des grands dossiers, définit les campagnes et orientations de la centrale, surveille la gestion de ses ressources et les activités menées par ses dirigeants et dirigeantes.

Entre le 26 février 2020 et le 5 octobre 2022, le Conseil général s'est réuni à dix reprises, dont une fois en séance spéciale (voir la liste des principales décisions en Annexe 4). En plus des membres du Bureau de la FTQ, pas moins de 167 personnes y ont siégé à un moment ou à un autre depuis le dernier Congrès (voir la liste des membres du Conseil général en Annexe 2).



4.4. LA REPRÉSENTATION RÉGIONALE

Quotidiennement, les 11 conseils régionaux de la FTQ contribuent à l'amélioration du bien-être des membres de la centrale et de la population au sein de toutes les régions du Québec. Ils développent des liens d'entraide et de solidarité et interviennent pour :

- ▼ Soutenir les sections locales lors de négociations, de grèves ou de luttes diverses (santé et sécurité, fermeture d'entreprise, etc.);
- ▼ Favoriser l'échange d'informations et de stratégies entre les sections locales qui proviennent de secteurs différents;
- ▼ Développer des services en commun, notamment en matière d'éducation et de formations syndicales;
- ▼ Créer et appuyer des réseaux comme ceux des délégués sociaux et déléguées sociales, de santé et sécurité, de condition féminine, de jeunes et de syndicalistes à la retraite;
- ▼ Travailler avec les groupes communautaires et développer des liens entre eux et les sections locales;
- ▼ Représenter et défendre les intérêts des syndicats de la région auprès des instances publiques régionales ou locales et particulièrement dans les instances de développement socioéconomique régionales.

Grâce à l'engagement et au militantisme de centaines de membres de la FTQ, les conseils régionaux sont au centre de la solidarité régionale. C'est pourquoi la FTQ incite fortement toutes les sections locales à s'affilier à leur conseil régional et à participer aux activités régionales.

Dans chaque région, une personne conseillère de la FTQ travaille à soutenir le Conseil régional et ses membres. Elle soutient les syndicats locaux en cas de conflit ou pour déployer les campagnes de la FTQ sur le terrain. Cette personne représente formellement la FTQ auprès des instances publiques locales et participe à animer le dialogue au sein de la société civile dans sa région.

Abitibi-Témiscamingue

Depuis le dernier Congrès, la pandémie de COVID-19 a obligé le Conseil régional FTQ Abitibi-Témiscamingue - Nord-du-Québec à faire les choses autrement en matière de mobilisation et de solidarité syndicale.

Jamais auparavant il n'aurait été envisageable d'organiser des rencontres virtuelles et d'utiliser la technologie disponible afin de maintenir les activités et les services aux affiliés. Dans ces circonstances d'incertitude, autant sur le plan économique que sur le plan de la santé publique, le réseau régional des déléguées sociales et délégués sociaux a joué un rôle fondamental afin de se porter à l'écoute et de rassurer les travailleurs et les travailleuses dans leurs milieux de travail.

Il faut souligner le soutien extraordinaire reçu de l'ensemble des conseillers et conseillères de la FTQ, qui ont répondu présents en soutien au travail et aux services que le Conseil a tenté de mettre en place en région.

Même en mode virtuel, la présence et la représentation de la FTQ dans les différents organismes de la région ont pu être maintenus, tels que le cabinet de campagne de Centraide, le Conseil des partenaires du marché du travail,

Vision travail et les conseils d'administration des Fonds de solidarité Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec.

Le Conseil partage des préoccupations communes et mène des campagnes sur des enjeux d'intérêt commun avec les partenaires des autres centrales syndicales et des organismes communautaires de la région, avec lesquels des liens étroits et des travaux ont pu être maintenus au cours de ces trois dernières années.

Enfin, le Congrès régional tenu les 22 et 23 septembre 2022 sous le thème *Se donner les moyens de réussir* fut l'occasion d'une grande réflexion concernant les



FTQ-ERIC DEMERS

structures, l'offre de services aux affiliés, la mobilisation et les actions à mener. Le Conseil sort de ce congrès avec un plan stratégique rassembleur et emballant pour les prochaines années.

Conseiller régional : Gilles Chapadeau

Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

Depuis le dernier Congrès, le conseil régional a consacré beaucoup d'efforts au dossier des travailleuses et des travailleurs saisonniers et s'est engagé au sein de l'Alliance interprovinciale, qui regroupe des organisations de tout l'Est du Canada et réclame des améliorations à l'assurance-emploi.

Partenaire de Centraide du Bas-Saint-Laurent, le conseil a effectué plusieurs visites d'entreprises pour expliquer sa mission, a organisé des formations de déléguées sociales et délégués sociaux, et a sollicité des dons récurrents, lesquels sont en croissance.

Malgré la pandémie, le Conseil est demeuré actif, notamment en déployant la campagne contre le projet de loi n°59, en organisant plusieurs visites aux bureaux de la CNESST afin de dénoncer les nouvelles règles en SST, en contribuant à la mobilisation intersyndicale pour souligner chaque année le 28 avril, ou en orchestrant des échanges sur les enjeux du monde du travail entre les travailleurs et les travailleuses et les représentants du milieu économique à l'occasion du 1^{er} mai.

Le Conseil a également apporté un soutien continu aux groupes en conflit tels que les travailleurs et les travailleuses d'Ash Grove à Joliette, de l'usine Prelco de Rivière-du-Loup, de la fonderie Bradken à Mont-Joli et ceux et celles en navettage d'AMMC. Le Conseil fut aussi présent auprès des travailleurs et des travailleuses de la santé lors des dernières négociations du secteur public.

En 2021, le Congrès triennal du conseil régional a élu un exécutif complet et a réélu Roger Harvey à la présidence. À cette occasion, Daniel Boyer a discuté des enjeux qui occupent la FTQ, et une rencontre conjointe de



développement local et régional a regroupé à Matane les représentants socioéconomiques de la région avec ceux de la Côte-Nord.

Enfin, le Conseil régional fut actif dans la campagne électorale québécoise : chaque personne candidate a été rencontrée et un débat régional a été organisé et diffusé en ligne dans le but de bien informer la population régionale sur les thèmes de la santé, de l'économie et de l'environnement.



MARTINE DOYON

Conseiller régional : Yves-Aimé Boulay

Côte-Nord

La région a deux conseils régionaux : CRFTQ Haute-Côte-Nord-Manicouagan et CRFTQ Sept-Îles et Côte-Nord. La région fait face à un problème important de déficit démographique, accusant une perte de 14 000 habitants en vingt ans dont un quart de jeunes, ce qui n'aide pas à combler les très nombreux postes vacants.

La rareté de la main-d'œuvre est donc la principale entrave aux projets d'expansion d'entreprises existantes et à la venue de nouvelles. Certaines voient le navettage comme la solution alors qu'en réalité ce serait la mort programmée de nos régions.

Plus positivement, ce sont maintenant les employeurs qui demandent d'ouvrir les conventions collectives afin d'augmenter le salaire pour conserver leur main-d'œuvre et attirer d'autres travailleurs et travailleuses. Du jamais vu!

À défaut d'avoir une université sur la Côte-Nord, de beaux programmes universitaires de l'UQAC et de l'UQAR s'y développent. Les deux cégeps rivalisent aussi d'ingéniosité dans leurs projets de recherche et leurs futurs choix de cours, tout comme les services de formations professionnelles, pour attirer et retenir les jeunes dans la région.

Le Conseil travaille à renforcer son réseau de délégués sociaux et déléguées sociales en recourant à la formation. Les besoins pour une personne responsable de coordonner le réseau dans la région se font de plus en plus sentir, et une discussion sera amorcée avec les Conseils régionaux et les deux Centraide du territoire.

Enfin, de beaux projets en développement local et régional se profilent à la suite des rencontres et activités de la FTQ avec l'aide du Fonds de solidarité et de l'IRÉC : soutenir la coopérative de transport aérien régional TREQ, réclamer un



MARTINE DOYON

service de traversier fonctionnel, construire des logements sociaux et développer des quartiers résidentiels pour permettre aux travailleurs et aux travailleuses de s'installer durablement dans la région figurent parmi les dossiers qui seront mis de l'avant.

Conseiller régional : Pascal Langlois

Estrie

Bien que l'année 2020 ait été marquée par une pandémie, pour le Conseil régional FTQ Estrie, ce fut surtout une période de reconstruction de l'équipe, avec l'arrivée de Sylvie Turcotte comme adjointe administrative et de Diane Demers comme coordonnatrice des déléguées sociales et délégués sociaux (DS).

Dès 2021, le Conseil a pu reprendre ses formations en présence et ouvrir ses salles aux activités de ses affiliés.

Compte tenu des restrictions sanitaires, la 23^e *Rencontre annuelle des DS*, prévue le 18 juin 2021, a été remplacée par un rallye automobile qui a permis à plus d'une trentaine de DS d'établir des liens et de faire don de denrées périssables, vêtements, jouets et produits hygiéniques auprès de 22 organismes. Le réseau est demeuré actif en 2022 avec deux activités bénévoles auprès des sans-abris de la région, et le déploiement d'une nouvelle formation sur l'identité de genre pour préparer les membres à la diversité dans les milieux de travail.

Le 25 février 2022, le Congrès triennal du Conseil a élu sa première présidente, Vicky Gagné, issue de la section locale 696 du Syndicat des Métallos, ainsi que plusieurs nouveaux membres au Bureau.

Le 28 avril 2022, le Conseil et ses partenaires ont inauguré un monument en l'honneur de tous les travailleurs et les travailleuses décédés à l'occasion du travail en Estrie. Une cérémonie touchante, qui a été marquée par des témoignages émouvants et un cortège funèbre d'environ 150 automobiles à travers la ville de Sherbrooke.

Le 1^{er} mai 2022, le conseil régional a tenu un rassemblement et un dîner avec les membres, et visité une cinquantaine d'entreprises de la région, pour rencontrer les travailleurs et les travailleuses.

Enfin, la 24^e *Rencontre annuelle des DS*, tenue en juin 2022, fut l'occasion d'outiller les personnes déléguées sociales



MARTINE DOYON

face aux enjeux de la violence sous toutes ses formes. Cette rencontre fut également l'occasion de souligner le départ de Bernise Martel, qui a œuvré sans relâche durant plus de 35 ans auprès du réseau régional des DS.

Conseiller régional : Ricky Lewis

Laurentides-Lanaudière

Depuis le dernier Congrès, la FTQ Laurentides-Lanaudière a travaillé, entre autres, à renforcer ses liens avec ses affiliés par une plus grande présence sur le terrain. Le Conseil a ainsi apporté son soutien aux membres en conflit de travail dans la région (TUAC-501, SCFP, SQEES-298), dont deux lock-out - Unifor-728 (Paccar) et Unifor-177 (Ash Grove). Ce dernier fut d'ailleurs fort éprouvant, mais l'ensemble

des affiliés de la FTQ ont démontré une grande solidarité et générosité qui ont fait une différence. La mobilisation a été active tant syndicalement que socialement.

La région, comme partout au Québec, a été durement affectée par la pandémie. La grande majorité des activités, formations et rencontres ont été suspendues et le Conseil a dû s'adapter en opérant en mode virtuel. Dès le déclenchement du confinement, une cellule de crise a été mise en place pour répondre aux demandes et à la détresse des affiliés. Notre réseau des personnes déléguées sociales s'est activé, démontrant toute son efficacité et son importance dans la structure syndicale.

Malgré tout, le Conseil a pu faire vivre les grandes campagnes de la FTQ en région, en collaboration avec les affiliés, notamment pour la hausse du salaire minimum ou pour les rencontres avec les parlementaires visant à exiger des changements en profondeur au projet de loi n° 59.

Les trois années se sont clôturées avec le Congrès triennal du Conseil régional, en avril 2022, sous le thème *Ensemble vers des solutions!* En effet, de multiples défis attendent le mouvement syndical au cours des prochaines années.

La conjoncture est très particulière : pandémie, inflation galopante, montée de l'extrême droite, augmentation du télétravail, etc. Dans un tel contexte d'incertitude et de possibles turbulences, les travailleurs et les travailleuses ont besoin d'un Conseil régional fort qui peut avoir confiance en l'avenir.

Conseillère régionale : Chantal Bertrand



MARTINE DOYON

Mauricie – Centre-du-Québec

Le Conseil régional FTQ Mauricie et Centre-du-Québec a été très sollicité pour faire face aux situations causées par la pandémie de COVID-19 : confinements de bon nombre de milieux de travail, ralentissements des services et des opérations, propagation du virus dans certains milieux de travail. Dans ces moments difficiles, le Conseil s'est rendu disponible, que ce soit auprès de la CNESST, des instances de la santé publique ou pour soutenir les affiliés en matière de prévention et d'accompagnement des membres.

À cet égard, le réseau de déléguées sociales et délégués sociaux (DS) a joué un rôle essentiel auprès des sections locales en se portant à l'écoute des membres. Le service de coordination des DS, avec l'aide du service de l'éducation de la FTQ, a élaboré la première formation en mode virtuel au Québec pour les personnes déléguées sociales afin d'outiller les sections locales face aux conséquences psychosociales de la pandémie.

Malgré la situation sanitaire, le Conseil a pu rester mobilisé, notamment pour souligner les traditionnelles journées du 28 avril et du 1^{er} mai. Il a également organisé des activités

pour dénoncer la réforme de la loi sur la santé et sécurité du travail et tenu des rassemblements devant les bureaux du ministre du Travail en vue d'obtenir des amendements favorables. De plus, le Conseil a apporté un soutien constant aux travailleurs et aux travailleuses en conflit à la cimenterie Ash Grove de Joliette, grâce à des levées de fonds, des marches de solidarité et le blocage des accès au Port de Trois-Rivières, par lequel la cimenterie accédait aux produits de sous-traitance qui lui permettaient de

contourner les dispositions anti-briseurs de grève. Enfin, les 1^{er} et 2 décembre 2022, le Congrès triennal du Conseil a été l'occasion de débattre et d'adopter de nouvelles orientations et d'élire les six membres de son Bureau.

Conseiller régional : David Maden



MARTINE DOYON

Montérégie

Le Conseil régional FTQ Montérégie a officiellement été créé en juin 2019, et la fusion des trois anciens conseils Haute-Yamaska, Richelieu et du Suroît est maintenant complétée. Depuis sa création, le Conseil a poursuivi sa croissance et offre du soutien à près de 15 000 membres affiliés en Montérégie.

Le 11 juin 2022, le 2^e Congrès statutaire de la Montérégie a rassemblé plus de 50 participants et participantes et a élu Pascale St-Antoine à la présidence et Chantal Larochelle comme responsable de l'action féministe. C'est avec un duo de femmes fortes et impliquées que le conseil se dirige vers un nouveau triennat.

L'engagement du conseil envers Centraide Richelieu-Yamaska et Centraide Sud-Ouest s'est poursuivi en période de pandémie avec le maintien de son omnium de golf Guy Champagne. Le 9 septembre 2022, la 10^e édition a permis d'amasser 28 000 \$ au bénéfice des deux groupes

Centraide de la région. En dix ans, près de 200 000 \$ auront ainsi été remis à la communauté grâce à la générosité des affiliés, des nombreux commanditaires et du précieux partenariat avec la Caisse Desjardins des Travailleuses et Travailleurs unis.

Conseiller régional : Stéphane Brin



MARTINE DOYON

Montréal métropolitain

Malgré la pandémie, le conseil régional a participé à plusieurs activités de mobilisation en lien avec la justice sociale et en soutien aux sections locales, que ce soit contre le projet de loi n° 59, en soutien aux lockoutés d'Ash Grove, en appui aux revendications des travailleurs et des travailleuses du secteur public, ou à la tournée organisée par le SQEES-298 pour l'amélioration des conditions



de travail et salariales des personnes œuvrant dans les CHSLD. Le Conseil a également participé aux campagnes de la FTQ pour une assurance médicaments publique et universelle et le rehaussement du salaire minimum.

Le conseil régional demeure engagé au sein du Comité intersyndical du Montréal Métropolitain qui, en plus de contribuer à l'organisation des traditionnelles marches du 1^{er} mai, a tenu une activité très intéressante en 2021 sur le thème *Les syndicats contre le racisme systémique*. Le conseil a d'ailleurs été très actif dans cette lutte, en appuyant et en siégeant à des organisations telles que Le Québec, c'est nous aussi et le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (CTI), qui réclament respectivement l'accélération du traitement des demandes de résidence permanente et un traitement plus humain des travailleurs et des travailleuses étrangers temporaires.

Depuis le dernier Congrès, le conseil a poursuivi son partenariat auprès des groupes et mouvements de défense des droits et de la justice sociale, tels que le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), la Ligue des droits et libertés, le Centre justice de proximité, le Centre international de solidarité ouvrière (CISO), Alternatives, le Collectif pour un Québec sans pauvreté et BDS-Québec qui lutte pour la reconnaissance des droits du peuple palestinien.

Du fait de la crise pandémique, le réseau des délégués sociaux et déléguées sociales (DS) a apporté son aide à de nombreux travailleurs et travailleuses confrontés à des pertes d'emplois, des incertitudes financières, des rechutes liées aux problèmes de consommation, des problèmes conjugaux et familiaux. Pour sa part, le service d'Urgence-emploi a épaulé les sections locales partout au Québec en offrant de la formation et des outils d'information, et en répondant à des centaines d'appels concernant l'assurance-emploi et la Prestation

canadienne d'urgence (PCU). Quant au service de l'éducation du Conseil, il a offert une vingtaine de formations en ligne et en présence, parmi lesquelles : SST, délégué syndical et déléguée syndicale, négociation et application de la convention collective.

Conseillère régionale : Magali Giroux



FTQ - JEAN LAVERGNIÈRE

Outaouais

La pandémie n'a pas arrêté les travailleurs et les travailleuses de l'Outaouais lors des trois dernières années. Le Conseil régional a dû faire preuve d'ingéniosité et d'adaptation pour continuer de jouer un rôle actif auprès de la société civile de la région, ainsi qu'auprès de ses affiliés. Depuis de nombreuses années, le Conseil régional s'engage auprès de Centraide Outaouais. Traditionnellement,

un tirage au sort au bénéfice de Centraide Outaouais couronnait un vin et fromages organisé à l'occasion de la *Journée internationale des droits des femmes*, le 8 mars. Suspendue en raison de la pandémie, cette activité de financement a été remplacée par une levée de fonds avant d'envisager un retour en 2023.

À la suite de la suspension des rencontres en personne, le conseil régional a mis en place des formations virtuelles. Avec les effets collatéraux de la pandémie (sentiment d'isolement dû au télétravail, détresse psychologique, montée de la violence en milieu de travail), une forte demande pour les formations de déléguées sociales et délégués sociaux et pour les formations complémentaires a été observée.

Le Conseil a été actif dans les campagnes nationales, notamment en faveur du rehaussement du salaire minimum ou d'une assurance médicaments publique et universelle, ou encore contre le projet de loi n°59. Le conseil régional a été présent auprès des groupes concernés par l'amélioration des conditions de vie et de travail de la population et s'est également engagé dans la communauté, notamment à travers la coalition régionale du 1^{er} mai, le G15+ Outaouais, ID Gatineau, Équité Outaouais, le CRPMT, Fonds régional FTQ, plusieurs FLI-FLS, les Serres Urbaines Notre-Dame (SUN) et plusieurs autres.

Enfin, le Conseil régional est demeuré présent sur le terrain pour soutenir les travailleurs et les travailleuses

en conflit et souligner les journées thématiques et commémoratives telles que le 28 avril et le 1^{er} mai. En Outaouais, la FTQ et le Conseil régional sont des incontournables, tant dans le développement social qu'économique. Notre mobilisation est grandissante.

Conseiller régional : Jean-Philippe Grenier



MARTINE DOYON

Québec – Chaudière-Appalaches

Les trois dernières années auront été marquantes pour le monde du travail. La région de Québec et Chaudière-Appalaches a également eu son lot de surprises. La pandémie, qui dans un premier temps a complètement mis à l'arrêt 90 % des milieux de travail pendant six semaines, a laissé place à un timide retour des activités en mai 2020 et la situation économique est demeurée fragile jusqu'en février 2022. Face à cette crise, le Conseil régional a dû revoir ses priorités et ses façons de faire, notamment en suspendant temporairement ses activités en présence et en organisant un suivi auprès de ses membres via son réseau de déléguées sociales et délégués sociaux, ou en offrant différents services de soutien à ses affiliés. De plus, le conseil s'est mobilisé dans le dossier de la réforme de la loi sur la santé et la sécurité du travail,

notamment en participant à l'organisation d'une série de manifestations sur la colline Parlementaire, dont une vigie de 59 heures. Grâce à ces manifestations, plusieurs correctifs ont été apportés à ce qui est devenu, depuis le 6 octobre 2021, la loi 27.

Le 10 mai 2021, un nouvel exécutif a été élu et le conseil régional a pu reprendre ses activités. En novembre, les personnes représentantes du Conseil sont allées soutenir les membres de l'AFPC et de la FCCRQ, qui représentent les contrôleurs routiers et contrôleuses routières, devant les bureaux de la ministre Guilbault. Deux personnes représentantes ont également participé à la formation des acteurs et actrices en développement économique qui s'est tenue à Magog, ainsi qu'à la manifestation en soutien aux lockoutés de chez Ash Grove. Le conseil est également très présent sur différentes tribunes dans le dossier de l'environnement (panel de l'urgence climatique, transport en commun, etc.). Aussi, la relève syndicale a été soulignée par les membres du Conseil à l'occasion d'une rencontre au pub de l'Université Laval en compagnie de membres du SCFP-1500, de l'UES 800, du SCFP-3783 et de plusieurs autres. Au cours des derniers mois, le conseil régional a également organisé des formations en ligne et en présence, la conférence annuelle des délégués sociaux et délégués sociaux des 21 et 22 avril 2022, une assemblée d'orientation le 31 mai accueillant la tournée des dirigeants de la FTQ ainsi que le tournoi de

golf du 10 juin au profit de Centraide. Toutes ces activités ont été un franc succès grâce à la participation des affiliés.

Pour l'automne 2022 et l'hiver 2023, des dîners-conférences, plusieurs formations et d'autres activités sont en cours d'organisation.

Conseillère régionale : Dominique Couture



Saguenay – Lac-Saint-Jean et Haut-du Lac-Saint-Jean – Chibougamau – Chapais

Deux Conseils de la FTQ couvrent la région. Malgré le contexte, l'action politique est demeurée au centre de leurs actions, que ce soit dans le cadre des représentations sur la réforme du mode de scrutin, sur le projet de loi n°59, ou concernant les élections fédérales, provinciales et municipales. Sur les fronts de l'action sociale et communautaire, l'équipe régionale est à l'avant-plan des revendications locales et assure une présence constante dans les coalitions de la société civile, principalement par le biais de Solidarité Populaire 02.

De plus, les deux conseils ont soutenu les luttes de leurs membres affiliés lors de leurs négociations collectives et ont été très actifs pour soutenir les travailleurs et les

travailleuses du secteur public en particulier. Au réseau des délégués sociaux et déléguées sociales, Christian Vaillancourt assure avec brio la coordination et poursuit l'évolution de ce joyau dans la région. Un programme de formation continue et le développement du réseautage sont toujours priorités, avec le soutien notamment de la Croix-Rouge et de la Caisse d'économie Desjardins de la Métallurgie et des Produits forestiers – Saguenay-Lac Saint-Jean.

L'excellent travail d'Annie Desbiens, à titre d'adjointe administrative, a permis de poursuivre une réorganisation progressive des pratiques administratives et de développer

de nouveaux outils. Les efforts en mobilisation ont encore été récompensés avec l'affiliation de nouveaux groupes. La formation demeure pour les membres une motivation importante par sa qualité et le fait qu'elle se déploie à moindre coût, parce qu'elle a lieu en région.

Conseiller régional : Marc Maltais



4.5. LES COMITÉS PERMANENTS

Pour la soutenir dans certains grands dossiers ou dans l'accomplissement de ses fonctions stratégiques, la FTQ peut compter sur l'expertise et les conseils de 14 comités permanents qui réunissent plusieurs dizaines de membres aux connaissances et aux expertises variées (voir la liste des membres des comités permanents en Annexe 3). Ces comités se réunissent plusieurs fois par année pour échanger sur l'évolution des enjeux qui les concernent, développer une réflexion de fond ou mener des actions en soutien aux interventions de la centrale.

Actions féministes

Le comité d'actions féministes de la FTQ se compose d'une vingtaine de responsables à la condition féminine issues des syndicats affiliés et des régions, ainsi que des trois vice-présidentes représentant les femmes au Bureau de la FTQ. Le comité travaille au développement des enjeux concernant les femmes au sein des campagnes de la centrale. Depuis le dernier Congrès, le comité s'est réuni 12 fois en rencontres régulières, afin de travailler sur différents enjeux et événements, comme la violence conjugale, la santé et la sécurité du travail, la Marche mondiale des femmes, le 8 mars, la Biennale des femmes et le 6 décembre.

En février 2022, les militantes de la FTQ ont proposé au Bureau d'abandonner le nom de « Comité de condition féminine » pour mettre de l'avant un nouveau nom mobilisateur et inclusif, ce qui fut approuvé et a permis de le renommer « Comité d'actions féministes de la FTQ ». Avec ce changement de vocable, les militantes clament



haut et fort que le féminisme est bien vivant dans la centrale et que celui-ci s'incarne dans l'action.

Responsables politiques : Denis Bolduc, Joelle Ravary, Suzy Beaudry et Nathaly Guillemette

Responsables techniques : Jessica Olivier-Nault et Caroline Mallette

Alcoolisme, toxicomanies et autres dépendances

Le comité a pour rôle de conseiller la FTQ sur les orientations, les interventions et les actions de la centrale en matière d'alcoolisme, de toxicomanies et d'autres dépendances, ainsi que des problèmes psychosociaux qui y sont liés.

Ces trois dernières années, le comité a été fortement sollicité en raison la pandémie de COVID-19 qui a grandement exacerbé les facteurs liés aux problèmes de dépendance. Cette situation singulière a mené à des réflexions et à des réponses adaptées. La présidence du comité a d'ailleurs interpellé par lettre ouverte le ministre délégué aux Affaires sociales, Lionel Carmant, afin de sensibiliser au manque de ressources pour les victimes de dépendances en temps de crise sanitaire.

De plus, les membres du comité ont poursuivi leurs efforts de sensibilisation dans les milieux de travail, notamment en faisant la promotion de la *Semaine nationale de prévention des dépendances* qui se tient chaque année au mois de novembre. Ils et elles se sont également penchés sur la décriminalisation des drogues, qui fait l'objet de vifs débats avec la crise des opioïdes et ses milliers de victimes au Canada.

En collaboration avec le comité des jeunes de la FTQ, une journée de réflexion sur les enjeux de l'hyperconnectivité et les risques psychosociaux s'est tenue en avril 2022. Cette réflexion a permis une prise de conscience des jeunes militants et militantes sur l'importance de l'action syndicale quant à ce type d'enjeu.

Responsables politiques : Denis Bolduc et Sonia Charette

Responsable technique : François Ouellet

Arbitrage de griefs de la FTQ

En plus de conseiller la FTQ sur toute question relative au sujet du droit du travail, le comité permanent sur l'arbitrage de griefs veille à ce que les syndicats partagent leurs expériences et leurs pratiques. De cette manière, ils échangent des informations sur les arbitres et les décisions rendues, ainsi que sur les particularités des procédures de griefs et d'arbitrages négociées et implantées dans les différentes conventions collectives.

Les séminaires sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs constituent chaque année des moments de réflexion sur les pratiques et l'état de la jurisprudence et favorisent le partage d'expérience et le réseautage. Les choix des sujets

lors de ces séminaires sont discutés lors des rencontres du comité. Parmi les sujets qui ont attiré l'attention depuis le dernier Congrès, notons : le portrait juridique de la problématique de la cyberdépendance; l'apparence de conflits d'intérêts et l'éthique chez les représentantes et représentants syndicaux; l'octroi des dommages moraux et punitifs en arbitrage de griefs; et les faits de nature criminelle qui ont souvent un impact dans le traitement d'un dossier disciplinaire. Le séminaire de mai 2022 a été le premier à se dérouler en mode hybride, une voie à privilégier à l'avenir, car cela permet une plus grande participation. Sans surprise, toutes les situations reliées de près ou de loin au télétravail et à la gestion patronale et gouvernementale de la crise sanitaire ont été des sujets omniprésents lors des diverses réunions et rencontres du comité.

Pour consulter les présentations des séminaires : <https://ftq.qc.ca/formation-syndicale-seminaires-colloques-conferences/>.

Responsables politiques : Daniel Boyer, Anouk Collet, Daniel Cloutier et Éric Boisjoly

Responsable technique : Serge Beaulieu

Assurance-emploi

Le comité d'assurance-emploi de la FTQ a pour mandat de conseiller la FTQ et les syndicats affiliés sur les orientations, les interventions politiques ou publiques et les actions à prendre en matière d'assurance-emploi. Les membres du comité sont bien au fait de la réalité vécue par les chômeurs et chômeuses aux prises avec le programme d'assurance-emploi puisqu'ils et elles agissent comme personnes-ressources sur l'application des mécanismes de ce programme pour leur syndicat ou leur région.


Depuis le dernier Congrès, la pandémie a changé la nature des interventions du comité d'assurance-emploi. Le comité a documenté les difficultés vécues par les travailleurs et les travailleuses à la suite des pertes d'emploi massives dues à la COVID-19. Cela a permis à la FTQ de formuler des recommandations et des revendications auprès du gouvernement fédéral afin de faciliter l'admissibilité à l'assurance-emploi, ainsi qu'à l'aide spécifique pour ceux et celles qui n'étaient pas couverts par l'assurance-emploi.

Responsables politiques : Denis Bolduc, Daniel Cloutier et Éric Boisjoly

Responsable technique : Jean Binet

Décrets

Le comité permanent des décrets de convention collective a été créé suivant une résolution adoptée au Congrès de la FTQ en 2019 avec pour mandat de coordonner les actions des affiliés pour protéger la *Loi sur les décrets de convention collective* (LDCC) et faire la promotion de nouveaux décrets. Rapidement, le comité s'est engagé



dans diverses activités pour valoriser ce régime de relations de travail qui permet d'offrir aux personnes salariées d'un secteur (syndiquées ou non) des conditions de travail supérieures aux normes du travail qui sont négociées entre un ou des syndicats et des employeurs. Rappelons que la FTQ est présente dans 13 des 15 décrets existants, incluant le tout nouveau décret sur les signaleurs routiers et les signaleuses routières.

Le comité des décrets s'est rencontré à trois reprises pour mener des réflexions sur l'état des lieux, les enjeux et défis liés au régime de décrets de convention collective. Ces rencontres ont été l'occasion de réaliser un diagnostic sur le régime des décrets : importance de maintenir le régime des décrets, nécessité d'adopter de nouveaux décrets dans le secteur des services, demander une diminution des délais de promulgation et de renouvellement des décrets, rehausser les pénalités, etc. Il a aussi été convenu de mettre sur pied une campagne d'information et de sensibilisation, pour mieux faire connaître les décrets de convention collective et en faire la promotion auprès des membres et des syndicats affiliés.

Responsable politique : Daniel Boyer

Responsables techniques : Lise Côté et Lucie Morissette

Éducation

Le comité d'éducation est une structure consultative de la FTQ. Il est composé des personnes responsables des activités de formation des syndicats affiliés et des conseils régionaux. Plus spécifiquement, le comité d'éducation a pour mandat de favoriser le partage d'information et les collaborations en matière d'éducation syndicale au sein de la centrale et de réfléchir aux besoins des membres, à l'offre de formation et aux pratiques pédagogiques respectant l'approche expérientielle. Le comité s'intéresse également aux questions relatives à l'éducation des adultes et entretient des liens avec le milieu universitaire.

Au lendemain du dernier Congrès, le comité d'éducation abordait le triennat avec des projets emballants et stimulants, mais la COVID-19 a bouleversé son plan d'action. Durant les deux premières années de la pandémie, le comité s'est consacré à trouver des solutions à la formation en temps de confinement et à partager ses expériences de formation en ligne. Dans ce contexte, la volonté du comité d'éducation a constamment été d'offrir des formations de qualité aux militants et aux militantes. Au sortir de cette situation particulière, le comité cherche à faire le bilan de cette expérience et à enrichir ses pratiques pour les prochaines années.

Responsables politiques : Denis Bolduc, Anouk Collet et David Chartrand

Responsable technique : Jean Binet

Environnement et développement durable

Le comité environnement et développement durable conseille la FTQ sur des enjeux, activités et pratiques liés à la lutte contre les changements climatiques et à la transition énergétique. Il favorise la diffusion de réflexions et d'outils en faveur d'une transition juste par la centrale et auprès de ses affiliés et membres.

Le comité se dote d'un plan stratégique annuel et se réunit plusieurs fois par année. En plus de conseiller la centrale, les membres du comité participent à divers groupes de travail pour mener à bien les résolutions adoptées aux Congrès de la FTQ qui concernent l'environnement. Ils et elles collaborent également à la réalisation d'activités d'éducation et de mobilisation et rencontrent diverses parties prenantes pour mieux cerner les enjeux climatiques. Depuis le dernier Congrès, les membres du comité ont eu l'occasion de prendre conscience des limites planétaires des ressources naturelles, ainsi que du système économique dans lequel nous vivons, leur permettant de mieux conjuguer la lutte contre les changements climatiques et l'action syndicale.

Responsable politique : Denis Bolduc et Pierrick Choinière-Lapointe

Responsable technique : Patrick Rondeau et Wilfried Cordeau

Équité et droits de la personne

Le comité équité et droits de la personne de la FTQ a été créé en 2022. Le comité est composé de membres de divers comités de travail de la FTQ, soit : Diversité sexuelle, corporelle et de genre; Personnes en situation de handicap; Personnes immigrantes; Premières Nations, Métis et Inuits et Lutte au racisme systémique. Cette composition particulière permet de regrouper des représentants et représentantes de plusieurs groupes en recherche d'équité qui connaissent bien les besoins et les discriminations auxquelles ceux-ci font face et ainsi accompagner la centrale en matière de droits de la personne dans une perspective intersectionnelle.

Une réunion d'information, à laquelle les membres des différents comités de travail mentionnés précédemment ont été invités, a été tenue au printemps 2022. La première rencontre régulière du comité équité et droits de la personne a eu lieu à l'automne 2022.

Responsables politiques : Denis Bolduc, Anouk Collet et Joelle Ravary

Responsable technique : Jessica Olivier-Nault

Information

Les rencontres du comité d'information de la FTQ ont comme objectifs de favoriser le partage des expériences et des pratiques entre les conseillers et conseillères occupant les mêmes fonctions dans les services de communications des syndicats affiliés et de prendre du



recul sur leur travail et le monde des communications en offrant du perfectionnement sur mesure. Ces rencontres sont l'occasion d'échanger sur les principaux enjeux ou campagnes sur lesquels la FTQ et les syndicats affiliés travaillent. C'est aussi un lieu privilégié pour développer des synergies entre la centrale et ses affiliés en échangeant sur les différentes expériences et stratégies de communication, tant internes qu'externes.

Depuis 2016, grâce au soutien du Collège FTQ-Fonds, le service des communications de la FTQ offre aux membres du comité d'information des sessions de formation sur mesure.

Responsables politiques : Denis Bolduc, Éric Boisjoly et Sylvie Nelson

Responsable technique : Jean Laverdière

Jeunes

Le comité des jeunes de la FTQ a pour mandat de conseiller la centrale relativement aux questions touchant les jeunes, notamment en matière de promotion du syndicalisme, de formation syndicale, d'information, d'organisation, de santé et de sécurité et des conditions d'existence des jeunes.

À cette fin, le comité réunit les personnes représentant les jeunes au sein des syndicats affiliés, et leurs travaux sont chapeautés par une coprésidence paritaire élue. Le comité des jeunes mène des activités de réseautage, de formation et de mobilisation. Il organise la Semaine de la relève syndicale et le *Camp annuel de formation des jeunes*.

Depuis le dernier Congrès, le comité s'est penché sur les enjeux liés au racisme systémique, à la lutte contre les changements climatiques, à l'impact de la COVID-19 sur l'emploi et la santé mentale des jeunes, à la lutte contre le projet de loi n°59, à la cyberdépendance, et au droit à la déconnexion. Le comité a également poursuivi son activisme en faveur de l'augmentation du salaire minimum comme moyen de lutter contre l'enjeu intersectionnel de la précarité.

Responsables politiques : Daniel Boyer, David Chartrand, Sylvie Nelson et Éric Boisjoly

Responsable technique : Michel Du Cap

Promotion du français

Le mandat du comité est de conseiller la direction de la FTQ sur les orientations, les interventions et les actions à prendre en matière de francisation et de promotion de la langue française. Il s'assure que les positions syndicales soient largement diffusées et présentes sur diverses tribunes syndicales ou externes (publications spécialisées, colloques, conférences) et dans les médias. Il exerce son rôle-conseil par voie de rapports, de résolutions, d'avis et de recommandations aux instances de la FTQ.

Les membres du comité se sont réunis à neuf reprises depuis le dernier Congrès de 2019 pour faire le point sur les enjeux liés à la défense et à la promotion du français,

dont les positions de la FTQ en matière de langue du travail et de francisation des personnes immigrantes. Le comité a notamment été mis à contribution dans la préparation des consultations parlementaires entourant le projet de loi n°96¹⁰ sur la *Charte de la langue française*, et a participé à la mise à jour périodique des différentes campagnes de promotion de la langue française menées par la FTQ depuis le dernier Congrès. Enfin, le comité a travaillé avec des acteurs de la francisation des personnes immigrantes et des membres du comité des personnes immigrantes en vue de mettre en place un réseau d'ambassadeurs et d'ambassadrices de la francisation dans la foulée du film *Langue à l'ouvrage*, piloté par la FTQ.

Responsables politiques : Denis Bolduc et Suzy Beaudry

Responsable technique : Gilles Grondin

Régimes de retraite et d'assurances

Le mandat du comité retraite et assurances collectives consiste à appuyer l'action de la FTQ et de ses affiliés afin de promouvoir la sécurité du revenu à la retraite et les assurances collectives. À ce titre, les membres du comité contribuent à la réflexion entourant les positions politiques que la FTQ pourrait adopter dans ces dossiers et mobilisent les différents réseaux en lien avec les campagnes en cours sur ces enjeux.

Le comité se rencontre quatre fois par année et les membres participent, notamment, à l'organisation de deux importantes activités annuelles : le *Perfectionnement du réseau retraite et assurances*, ainsi que le *Séminaire sur la retraite*. Les activités de perfectionnement permettent de soutenir les personnes militantes qui siègent aux comités d'avantages sociaux ainsi que celles qui négocient ces avantages.

Les dossiers touchant la retraite et les assurances sont d'actualité, car leur pérennité est régulièrement remise en cause. Au sujet de la retraite, la FTQ poursuit une campagne visant à protéger les rentes en cas de faillite par la modification des lois fédérales touchant l'insolvabilité des entreprises. Concernant les assurances, la centrale continue de militer pour la mise en place d'un régime d'assurance médicaments entièrement public et universel.

Depuis le dernier Congrès, le comité s'est particulièrement penché sur les régimes de retraite à prestations cibles à la suite de l'adoption du projet de loi n°68, sur la contestation de la loi 15 touchant les régimes de retraite du secteur municipal ainsi que sur l'importance du militantisme actionnarial pour le droit des travailleurs et des travailleuses et pour lutter contre les changements climatiques.

Responsables politiques : Denis Bolduc, David Chartrand, Pierrick Choinière-Lapointe, Daniel Cloutier, Renaud Gagné et Dominic Lemieux

Responsable technique : Marie-Josée Naud

10. Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français.

Santé et sécurité du travail

Le comité de santé et de sécurité du travail s'est rencontré à 19 reprises depuis le dernier Congrès. Le projet de loi n°59 a mobilisé beaucoup d'efforts de la part du comité, afin de l'analyser en profondeur, de suivre son évolution durant l'étude détaillée en commission parlementaire, de faire les recommandations au Bureau de la FTQ, ainsi que de mobiliser les membres à partir du dépôt à l'Assemblée nationale jusqu'à son adoption, pratiquement un an plus tard.

Le comité a également permis aux membres affiliés de se consulter sur les défis et les enjeux posés par la pandémie et de développer des outils pour soutenir les personnes qui plaident devant le Tribunal administratif du travail (TAT).

Finalement, le comité a été consulté sur plusieurs propositions de modifications réglementaires qui ont eu lieu en marge des travaux à la CNESST et qui demeurent d'actualité à la suite de l'adoption de la loi 27¹¹.

Responsables politiques : Daniel Boyer, Patrick Gloutney, Éric Boisjoly et Dominic Lemieux

Responsables techniques : Annie Landry et François Ouellet

Solidarité internationale

Après un temps d'arrêt, le comité s'est réuni au début 2022 pour faire le point sur différents sujets d'actualité, sur les attentes des membres dans le dossier de la solidarité internationale et sur les actions des syndicats en la matière. Les activités du Centre international de solidarité ouvrière (CISO) ont notamment retenu l'attention alors que la FTQ et ses affiliés ont répondu positivement à la demande de soutien financier pour la mise en place d'une station de radio communautaire, la Tehuacanera, Radio Obrera y Maquilera FM, au Mexique. La situation politique dans plusieurs pays (Haïti, Chili, Mexique et Colombie) a fait l'objet de discussions, de même que la présence de la FTQ et de ses affiliés dans divers forums internationaux, tels que les conférences internationales du travail de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), la Confédération des syndicats internationaux (CSI), le Forum social mondial de Mexico ou encore le Réseau canadien sur la reddition de compte des entreprises (RCRCE).

Responsables politiques : Daniel Boyer et Pierrick Choinière-Lapointe

Responsable technique : Gilles Grondin

4.6. LE PERSONNEL ET LES SERVICES

La FTQ se déploie à l'échelle du Québec avec le concours d'une équipe professionnelle d'une cinquantaine de personnes dévouées, intègres et compétentes, réparties dans une dizaine de services et fonctions.

11. Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail.

Actions féministes et équité salariale

Le service d'actions féministes et d'équité salariale travaille à défendre les droits des femmes et à s'assurer, par ses actions féministes engagées, de donner une voix à toutes les femmes que la FTQ représente afin de favoriser une meilleure égalité et d'améliorer leurs conditions de travail et de vie.

Le service élabore les positions structurantes de la centrale et prépare ses interventions publiques, coordonne les dossiers, organise l'ensemble des activités liées aux enjeux féministes. Il représente la centrale auprès de divers partenaires, organismes et coalitions de manière à porter la voix des femmes membres et à faire écho aux revendications de la FTQ dans son ensemble.

De plus, le service agit comme soutien technique auprès des trois vice-présidentes représentant les femmes, du comité d'actions féministes de la FTQ et du groupe de travail FTQ en équité salariale. Il est aussi responsable de plusieurs événements, notamment ceux du 8 mars¹² et du 6 décembre¹³, la rencontre biennale des femmes, l'École des femmes et l'activité conjointe d'actions féministes au Congrès de la FTQ.



FTQ - JEAN LAVERDIÈRE

Membres de l'équipe : Mathilde Caramagno, Jessica Olivier-Nault et Caroline Mallette

Communications

Responsable d'informer les membres et le grand public, le service des communications veille à la diffusion des positions et des actions de la centrale et des syndicats affiliés. À cette fin, il coordonne les relations de presse, alimente le site web de la centrale et les médias sociaux, produit du matériel vidéo, coordonne les travaux du comité d'information de la FTQ, soutient le travail de diffusion

12. Journée internationale des droits des femmes.

13. Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.



de l'information des services et des syndicats affiliés et participe à différentes coalitions. Enfin, le service produit le journal *Le Monde ouvrier*, la plus ancienne publication syndicale au Québec et au Canada (elle paraît depuis 1916), édité quatre fois par année à plus de 30 000 exemplaires.



FTQ - STEVE JOYAL

Membres de l'équipe Jean Laverdière, Catherine Veillette, Rima Chaaban et Eric Demers.

Comptabilité et soutien informatique

Le service de la comptabilité assure la gestion des finances de la FTQ : la tenue de livres, la gestion de la paie, les encaissements et la facturation. Cette équipe soutient le travail du secrétaire général qui a comme responsabilités la gestion du personnel et l'application de la convention collective. Elle doit également veiller à tenir à jour la liste des affiliés et la perception des cotisations, pour approximativement 5 000 sections locales et les 33 syndicats nationaux que compte la FTQ. De plus, le service assure le soutien informatique nécessaire au fonctionnement des systèmes informatiques et téléphoniques de la centrale.



FTQ - JEAN LAVERDIÈRE

Membres de l'équipe : Steve Joyal , Stéphany Bergeron, Anne-Marie Nadeau et Mathilde Caramagno

Direction

L'équipe de la direction a pour fonction de soutenir les deux dirigeants élus (président et secrétaire général) dans leur travail quotidien, qui est fait de réunions, d'entrevues avec les médias, de déplacements à l'extérieur de Montréal, de nombreux appels téléphoniques, de préparation des instances régulières ou exceptionnelles, de coordination de nombreux dossiers et activités, de rédaction de lettres, de rapports, de procès-verbaux, etc.



FTQ - JEAN LAVERDIÈRE

Membres de l'équipe : Josée Daoust, Isabelle Gareau, Hans Marotte et Isabelle Touchette

Éducation

Le service de l'éducation forme les formateurs et les formatrices pour les syndicats affiliés et les conseils régionaux. Il veille à leur perfectionnement pédagogique, à la mise à jour des cours et à réunir régulièrement le comité d'éducation de la FTQ avec l'aide duquel les orientations et les choix de cours sont discutés. Il est également responsable de la coordination du Collège FTQ-Fonds qui



FTQ - RIMA CHAABAN

Membres de l'équipe : Myriam Zaidi , Jean Binet, Marie-Josée Naud, Nicole Leblanc, Manon Fournier, Michel Du Cap, Marie-Claude Groulx et Isabelle Coulombe; en avant, Serge Beaulieu et Stéphane Hudon

offre de la formation avancée ou spécialisée. S'ajoute à ses fonctions la coordination de divers réseaux tels que ceux des membres siégeant à des caisses de retraite et des représentants et représentantes de la FTQ siégeant à des organismes régionaux et locaux de développement socioéconomique.

Francisation et solidarité internationale

Le service de la francisation élabore des activités de sensibilisation, d'information et de formation à l'intention des travailleurs et des travailleuses, particulièrement les membres des comités de francisation, afin de les outiller pour participer à la francisation de leur milieu de travail. Entre autres, l'équipe du service prépare des cours et offre de la formation sur les rôles et les mandats des membres des comités de francisation, coordonne des tables sectorielles (télécommunications, aérospatiale et automobile), publie le bulletin *Travailler en français*, organise une rencontre annuelle sur le thème du français au travail, anime la *Semaine du français au travail* et produit des vidéos et des campagnes de sensibilisation à l'intention des travailleurs et des travailleuses syndiqués.

En matière de solidarité internationale, conformément à la Déclaration de politique adoptée en 1984, la FTQ poursuit son mandat de coopération en faveur du développement international auprès d'organisations syndicales étrangères, assure une représentation à diverses instances locales, régionales et internationales et mène des activités de recherche, de mobilisation, d'information de coordination et de formation des membres affiliés à la FTQ sur les enjeux internationaux de justice sociale.



Membres de l'équipe : Gilles Grondin et Jessica Trépanier St-Georges (en remplacement de Nicole Leblanc)

Imprimerie

L'imprimerie est un service essentiel à la FTQ. Les besoins en la matière sont importants : documents pour les instances, cahiers de formation, publications en tous genres, dépliants, affiches, etc. Mais l'équipe

de l'imprimerie fait beaucoup plus puisqu'elle gère les stocks de matériels promotionnels qui accompagnent inévitablement les multiples campagnes de la FTQ.

Cette équipe est également mobilisée lors de tous les grands déploiements de la centrale (colloques, congrès, manifestations, etc.) pour participer à la logistique des événements.



Membres de l'équipe : Daniel Martel et Serge Roy

Recherche et documentation

Le service de la recherche accomplit diverses tâches de recherche et d'analyse critique des différents enjeux sociaux et économiques touchant la société québécoise, le marché du travail et les relations du travail. Le service prépare les documents d'analyse et de réflexion qui alimentent les débats et les prises de position au sein de la centrale. Il soutient également le travail des dirigeants et dirigeantes dans la mise en œuvre des priorités de la centrale et sur les grands dossiers de société, ainsi qu'à l'occasion d'interventions publiques ou d'activités de représentation officielles.



Membres de l'équipe : Joelle Vescovi (en remplacement de Yuriko Hattori), Colin L'Ériger, Lucie Morissette, Wilfried Cordeau et Lise Côté



Le Centre de documentation regroupe les publications de la FTQ et des documents provenant de tous les horizons sur les politiques sociales et économiques, sur les droits des travailleurs et des travailleuses, ainsi que l'ensemble des thèmes abordés par la centrale au cours de ses activités. Un répertoire du Fonds des archives de la FTQ regroupe des procès-verbaux des réunions des instances (Congrès, Bureau et Conseil général), des rapports d'activité et des prises de position sur différents sujets. Le Centre de documentation est le gardien de l'histoire de la FTQ, de l'évolution de ses positions politiques, une information essentielle pour définir les politiques d'aujourd'hui.

Réception

La réception est la porte d'entrée de la FTQ et la personne réceptionniste est, souvent, la première et la seule personne à qui parleront les centaines de personnes qui appellent chaque année à la FTQ.

Adjointe administrative-réceptionniste : Jessica Trépanier St-Georges (en remplacement de Nicole Leblanc)

Régionaux

L'équipe compte 11 conseillères et conseillers régionaux affectés à des territoires considérables, qui couvrent parfois plus d'un conseil régional. Représentants officiels de la FTQ dans leur région, ils et elles sont aussi au service des conseils régionaux dont ils et elles appuient le travail. Polyvalents, ils et elles sont appelés à intervenir au pied levé sur toutes les questions qui touchent les membres et les syndicats affiliés de la FTQ dans leur région. Ils et elles ont la responsabilité de diffuser les politiques de la FTQ, de susciter des activités de mobilisation, et assurent une présence constante de la centrale aux tables locales et régionales où se discutent les enjeux de main-d'œuvre et de développement socioéconomique. Les « régionaux » sont présents lorsqu'une section locale vit un conflit et quand des mises à pied ou des fermetures surviennent. Ils et elles coordonnent alors les efforts de solidarité pour les travailleurs et les travailleuses qui se retrouvent à la rue (voir section 4.4).

Membres de l'équipe : Chantal Bertrand, Yves-Aimé Boulay, Stéphane Brin, Gilles Chapadeau, Dominique Couture, Magali Giroux, Jean-Philippe Grenier, Pascal Langlois, David Maden, Marc Maltais et Ricky Lewis

Santé et sécurité du travail, environnement et transition énergétique juste

Le service de la santé et de la sécurité du travail appuie et encadre le travail de plusieurs centaines de militants et de militantes qui interviennent dans ce dossier au sein de la centrale. Il appuie techniquement les travaux du comité FTQ sur la santé et la sécurité du travail et les lésions professionnelles et organise régulièrement des événements pour animer le réseau interne de la FTQ en

matière de SST et pour faire circuler les connaissances. Son équipe représente la FTQ à de nombreux comités paritaires ou gouvernementaux. Le service s'occupe également des dossiers relatifs à l'alcoolisme, aux toxicomanies et autres dépendances et coordonne le réseau d'entraide syndicale (déléguées sociales et délégués sociaux).

De plus, le service pilote les dossiers, activités et représentations de la centrale qui concernent les enjeux de l'environnement, des changements climatiques et de la transition énergétique juste. Il veille à développer les positions de la centrale en la matière et à en faire la promotion, notamment en assurant une présence auprès des groupes sociaux et environnementaux ainsi que dans les événements officiels ou internationaux appropriés.



FTQ - JEAN LAVERDIÈRE

Membres de l'équipe : Daniel Demers, Annie Landry, Mouna Kamel, François Ouellet et Patrick Rondeau (absent de la photo)

Les départs à la retraite

Depuis le dernier Congrès, certains membres du personnel de la FTQ ont pris leur retraite, parfois après plusieurs années de service. Sans leur dévouement quotidien, la centrale ne serait pas la même aujourd'hui. Au nom de ses membres, la FTQ tient à saluer la contribution remarquable de ces confrères et consœurs et à leur souhaiter une très belle retraite.

Diane Bélanger

Embauchée à la centrale en 1997, Diane a travaillé au service de la condition féminine et au service de la santé et sécurité du travail, où elle a passé la majeure partie de sa carrière à la FTQ. Diane a pris sa retraite en juin 2022. Merci pour tout, Diane, et bonne retraite!

Denise Gagnon

Militante syndicale depuis 1976 au SEPB, puis stagiaire au Syndicat des Métallos pour ensuite travailler à l'UES 800, Denise Gagnon a été embauchée à la FTQ en 1989. Durant

30 ans, elle y a travaillé comme conseillère au service de l'éducation et, depuis 2008, au service de la solidarité internationale. Denise a notamment représenté la FTQ et le Congrès du travail du Canada (CTC) dans plusieurs instances et forums internationaux et participé à des projets de solidarité internationale et syndicale auprès de pays en développement. Denise a pris sa retraite en octobre 2019.

Alain Harrisson

Militant de longue date au sein du Syndicat canadien des communications de l'énergie et du papier (SCEP) puis d'Unifor, Alain Harrisson a été nommé conseiller régional de la FTQ pour le Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine au printemps 1999. Durant 20 ans, Alain est demeuré engagé auprès des travailleurs et des travailleuses de sa région comme conseiller syndical, formateur, délégué social et représentant. Alain a pris sa retraite en décembre 2019.

Dino Lemay

Délégué syndical à l'AIMTA puis président de la section locale 3892 du SFCP, Dino Lemay a été conseiller syndical au SFCP avant d'être nommé conseiller syndical de la FTQ pour la région de l'Outaouais en 2002. Durant 20 ans, Dino s'est engagé pour le mieux-être des travailleurs et des travailleuses et de la population de sa région. Il a pris sa retraite en décembre 2021.

Sylvain Martin

Membre du syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile, section locale 777 (TCA777) depuis 1987, élu directeur québécois des TCA en 2012, puis nommé directeur adjoint pour le Québec lors de la création du syndicat Unifor en 2013, Sylvain Martin s'était joint à l'équipe de direction de la FTQ en 2016 à titre de conseiller politique. Sylvain a pris sa retraite en décembre 2021.

Serge Roy

Arrivé au service de l'imprimerie de la FTQ en 1989, dans l'ancien édifice de la rue Papineau, Serge a travaillé avec tous les présidents de la FTQ depuis Louis Laberge. Toujours prêt à rendre service, il a participé à un nombre incalculable de manifestations, instances et activités de la FTQ et de ses syndicats affiliés. Serge a pris sa retraite au terme du 33^e Congrès de la centrale, en janvier 2023, après 33 ans de service.

La FTQ en deuil

C'est toujours avec tristesse que la FTQ accueille la nouvelle d'une disparition. Nombreuses sont les personnes dévouées et marquantes qui, malheureusement, nous quittent toujours trop tôt. En deuil, la FTQ tient à souligner la contribution de certaines d'entre elles, et à honorer leur mémoire.

Robert Demers (1949-2020)



Militant syndical de longue date, Robert a été de la génération des bâtisseurs de la FTQ en contribuant à faire de la FTQ la plus importante et influente centrale syndicale du Québec. Durant près de 40 ans (1975 à 2014), il s'est engagé sans relâche dans l'organisation des congrès, colloques, campagnes pour la paix, la solidarité internationale, les travailleurs et les travailleuses immigrants, l'environnement, la santé et la sécurité du travail, et fut une grande inspiration pour tout le personnel de la FTQ. Robert a partagé sa passion pour l'histoire du mouvement ouvrier québécois dans ses chroniques du Vieux Gustave, publiées dans les pages du *Monde ouvrier*. Il nous a quittés en décembre 2020.

La FTQ dit au revoir à Fernand Daoust



Fernand Daoust (1926-2020)

C'est avec une profonde tristesse que nous apprenions le 23 janvier 2020 le décès à l'âge de 93 ans d'un grand leader syndical et d'un homme profondément attachant qui a dédié sa vie à faire du Québec une société moderne, plus juste et plus démocratique, et de la FTQ la grande centrale qu'elle est devenue aujourd'hui. « *Fervent nationaliste, son impressionnante carrière a été marquée par son amour du Québec, des travailleurs et des travailleuses, et aussi par la défense de la langue française et du français comme langue de travail. À toute sa famille, ses enfants Josée et Isabelle, et ses amis, nous offrons nos plus sincères condoléances. C'est aussi toute la grande famille de la FTQ qui est en deuil aujourd'hui* », déclare le président de la FTQ, Daniel Boyer. Fernand Daoust a occupé le poste de secrétaire général de la FTQ de 1969 à 1991, puis de président de 1991 à 1993. Issu d'une famille monoparentale d'un quartier ouvrier et élevé par sa mère, qui travaille dans un atelier de couture, le jeune Fernand est un étudiant doué qui travaille dur pour payer ses études, allant de petits boulots de livreur de restaurant, à moniteur ou commis d'entrepôt. Il fait ses études en sciences économiques et en relations industrielles avant de s'engager, dans les années 1950, dans le mouvement syndical. Il participe à la fondation de

la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), née de la fusion de la Fédération provinciale du travail du Québec (FPTQ) et de la Fédération des unions industrielles du Québec (FUIQ) en 1957 à Québec. Il fait sa marque à la FTQ dès 1960 à la présidence du comité d'éducation et de l'organisation, et en 1964 au titre de vice-président de la FTQ. Il devient aussi le premier secrétaire général du Fonds de solidarité FTQ en 1983, et président du Fonds de 1993 à 1996. Toujours en 1993, Fernand Daoust négocie et obtient auprès du Congrès du travail du Canada (CTC) une autonomie politique et un statut particulier pour la FTQ, dont l'exclusivité des interventions syndicales au Québec et son droit à la représentation internationale, entente qualifiée à l'époque de souveraineté-association. « *C'est une page importante de l'histoire du Québec et du mouvement syndical qui se tourne avec le départ de Monsieur Daoust. Il fut une inspiration pour plusieurs générations de militants et militantes non seulement syndicaux, mais aussi souverainistes. Il a été de tous les combats du Québec moderne, que ce soit le lockout du quotidien La Presse (1971), le front commun intersyndical de 1972, la grève de la United Aircraft (1974), pour ne nommer que ceux-là* », ajoute le secrétaire général Denis Bolduc. La fin des années 1960 et le début des années 1970 sont également marqués par la crise linguistique de Saint-Léonard, des manifestations pour une université McGill en français et par l'adoption du « Bill 63 » qui donne le droit aux parents de choisir la langue d'enseignement de leurs enfants. En réaction et sous l'influence de Fernand Daoust, le 11e Congrès de la FTQ adopte la première politique linguistique de son histoire en 1969. Fernand Daoust est aussi membre du premier conseil d'administration de l'Office de la langue française en 1977, et reçoit de nombreux honneurs dont l'Ordre des francophones d'Amérique (1994), Patriote de l'année (1998) et Chevalier de l'Ordre national du Québec (2001). Louis Laberge, président de la FTQ de 1964 à 1991, et Fernand Daoust, travaillant en tandem pendant plus de 20 ans, ont littéralement construit la FTQ que l'on connaît aujourd'hui pour faire de la centrale un acteur social et politique incontournable de la société québécoise.

Extrait du *Monde ouvrier*, n° 133, hiver 2020, p.1-2 : <https://ftq.qc.ca/monde-ouvrier-n-133-hiver-2020/>.

5. LA SITUATION DES FEMMES À LA FTQ

MISE À JOUR DES DONNÉES STATISTIQUES SUR LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA FTQ

Depuis 2013, une évaluation de la situation des femmes à la FTQ est effectuée à l'occasion des Congrès de la centrale. En 2013, le *Rapport final du comité mixte sur le portrait des femmes à la FTQ et chez ses affiliés* a été adopté à l'unanimité. Puis, une mise à jour de la situation des femmes à la FTQ a été présentée aux Congrès de 2016 et de 2019. Ces mises à jour permettent de broser un portrait de la représentation des femmes dans les instances, les activités et au sein du personnel de la centrale, d'évaluer le progrès effectué et de faire des recommandations pour améliorer la représentation féminine au sein de la centrale, notamment en adoptant des mesures visant à rendre ses pratiques et son fonctionnement plus égalitaires.

Les données de la présente mise à jour sont analysées en fonction de la dernière évaluation globale des effectifs de la FTQ. Laquelle concluait, en 2010, que les femmes représentaient environ 37 % des membres de la centrale. Les données présentées dans cette mise à jour se rapportent à la période se terminant le 1^{er} juin 2022.

PRINCIPALES CONCLUSIONS DE CETTE MISE À JOUR

A. Instances décisionnelles

La présence des femmes dans les deux instances décisionnelles les plus importantes entre les Congrès, soit le Bureau et le Conseil général, s'est maintenue pour le premier et a diminué pour le second. La proportion de femmes au Bureau de la FTQ était, en juin 2022, supérieure à la proportion de femmes dans l'effectif global. Il s'agit d'une excellente nouvelle qui, il faut l'espérer, agira comme inspiration et moteur pour faciliter l'implication et l'engagement d'une relève féminine. Cependant, les avancées sont fragiles et les reculs sont toujours possibles. Ainsi, les efforts collectifs doivent être maintenus.

La proportion de femmes au Conseil général varie de manière non linéaire dans le temps. Toutefois, on note un écart important entre leur représentation au Conseil général, près de 21 % en juin 2022, et leur présence dans les effectifs. Comme les membres de cette instance sont nommés par les syndicats nationaux et les conseils régionaux, il est tout à fait possible d'augmenter leur participation. On ne saurait trop souligner l'importance pour les syndicats nationaux et les conseils régionaux de s'engager en ce sens.

La progression historique de la présence des femmes au Congrès de la FTQ semble quant à elle s'être stabilisée au cours des dernières années. Elle oscille toujours entre 25 % et 30 %. Il faudra identifier de quelles manières remettre

en marche cette progression de façon à atteindre une participation des femmes qui soit plus représentative de leur présence dans les effectifs.

B. Instances de consultation ou de réflexion

Dans les comités, la présence des femmes est assez inégale. On remarque toutefois une progression positive de la présence des femmes dans près de la moitié des comités permanents entre 2010 et 2022. Il faut se réjouir que les stratégies syndicales proactives aient permis une meilleure intégration des femmes dans ces instances.

Par ailleurs, les femmes continuent d'être sous-représentées dans certaines activités de réflexion ou de consultation de la FTQ. Pourtant, assurer une meilleure représentativité des femmes contribue à la vitalité des instances de même qu'à une prise en compte plus efficiente des enjeux qui les concernent directement. Ainsi, il faut poursuivre les efforts pour accroître la participation des femmes. Notons que, contrairement aux portraits des femmes précédents, il est difficile d'identifier une hausse particulière de leur participation dans certaines activités, puisque plusieurs événements ont été annulés en raison de la pandémie de COVID-19.

C. Formations

La formation de la relève féminine est déterminante dans le cheminement et la progression des femmes dans les structures syndicales. Pourtant, d'importants défis subsistent. De façon générale, les femmes continuent d'être sous-représentées au Collège FTQ-Fonds. Concernant la présence des femmes dans les cours spécialisés, il est difficile d'obtenir un portrait juste en raison des nombreuses activités annulées à cause de la COVID-19. Cependant, il est possible de constater que, lors de la reprise des activités, pour la plupart des formations, la participation des femmes était supérieure à la proportion de femmes dans l'effectif global. Bien que leur participation dans certaines formations progresse, il demeure important de poursuivre les efforts collectifs en la matière.

D. Personnel de la FTQ

Dans le *Rapport du secrétaire général* de 2016, la direction de la centrale disait souhaiter l'embauche de plus de femmes conseillères. Les femmes représentent maintenant 39 % de l'équipe des conseillers et des conseillères à la FTQ. On constate cependant une variation dans le temps, il importe donc de poursuivre les efforts en la matière.

A. INSTANCES DÉCISIONNELLES

Tableau 1

Nombre d'hommes et de femmes, et pourcentage de femmes déléguées dans les Congrès de la FTQ Évolution historique (1973 à 2019)

| Congrès | Hommes | Femmes | Personne non-binaire | Pas de précision quant au genre | Total | Femmes % |
|---------|--------|--------|----------------------|---------------------------------|-------|----------|
| 1973 | | | | | | 10,0 |
| 1989 | 941 | 314 | s.o. | s.o. | 1255 | 25,0 |
| 2010 | 1249 | 473 | s.o. | s.o. | 1722 | 27,5 |
| 2013 | 1102 | 369 | s.o. | s.o. | 1471 | 25,1 |
| 2016 | 595 | 231 | s.o. | s.o. | 826 | 28,0 |
| 2019 | 698 | 289 | 1 | 38 | 1026 | 28,2 |

s.o. : sans objet parce que le genre n'était pas demandé aux personnes participantes lors de l'inscription.

Les données présentées se rapportent au nombre de personnes déléguées. Ainsi, après un faible recul au Congrès de 2013, la proportion de femmes déléguées n'a pas cessé d'augmenter pour atteindre 28 % au Congrès de 2016, puis 28,2 % au Congrès de 2019. Bien qu'en croissance, cette proportion continue d'accuser un retard sur l'objectif de représentativité des femmes proportionnel à leur présence dans les effectifs de la centrale.

Tableau 2

Nombre d'hommes et de femmes, et pourcentage de femmes au Bureau de la FTQ 2010 à 2022

| Bureau | Hommes | Femmes | Total | Femmes % |
|--------|--------|--------|-------|----------|
| 2010 | 15 | 3 | 18 | 16,7 |
| 2013 | 13 | 5 | 18 | 27,8 |
| 2016 | 12 | 5 | 17 | 29,4 |
| 2019 | 10 | 7 | 17 | 41,2 |
| 2022 | 10 | 7 | 17 | 41,2 |

Entre 2010 et 2022, la situation au Bureau a changé. Outre les trois vice-présidentes représentant les femmes, au 1^{er} juin 2022, le Bureau de direction compte quatre femmes à la tête de leur syndicat. Ainsi, une augmentation significative de la présence des femmes au Bureau est observable dans le temps, passant de près de 17 % en 2010 à 41 % en 2019. Cependant, il semblerait qu'un plateau ait été atteint puisqu'en 2022, il y a toujours 41 % de femmes au Bureau. Il demeure donc nécessaire de reconnaître que le plafond de verre auquel les femmes se butent demeure, y compris dans les rangs de la centrale, et qu'en ce sens les efforts collectifs doivent demeurer constants.

Tableau 3

Nombre d'hommes et de femmes, et pourcentage de femmes au Conseil général de la FTQ 2010 à 2022

| Conseil général | Hommes | Femmes | Total | Femmes % |
|-----------------|--------|--------|-------|----------|
| 2010 | 116 | 24 | 140 | 17,1 |
| 2013 | 110 | 29 | 139 | 20,9 |
| 2016 | 107 | 36 | 143 | 25,2 |
| 2019 | 104 | 34 | 138 | 24,6 |
| 2022 | 91 | 24 | 115 | 20,9 |

La présence des femmes au Conseil général a cumulé des reculs jusqu'à revenir au niveau de 2013. En effet, en 2022, seulement le cinquième des personnes déléguées sont des femmes. Malgré une relative progression dans le temps, il demeure primordial d'accroître les efforts en la matière, puisqu'une meilleure représentativité des femmes a été reconnue, dès le Congrès de 2013¹⁴, comme une condition favorable à la concrétisation des valeurs syndicales d'équité et de démocratie. Il faut rappeler que la majorité des membres du Conseil général sont des personnes déléguées par les affiliés. La FTQ invite donc les syndicats affiliés à porter une attention toute particulière à la composition de cette instance.

B. INSTANCES DE CONSULTATION OU DE RÉFLEXION

Tableau 4

Pourcentage de femmes dans les comités FTQ Évolution entre 2010 et 2022

| Comités | 2010* % | 2013* % | 2016* % | 2019 % | 2022 % |
|--|---------|---------|---------|--------|--------|
| Actions féministes ¹⁵ | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 93,3 | 93,3 |
| Alcoolisme, toxicomanies et autres dépendances | 41,7 | 38,1 | 52,4 | 36,4 | 34,8 |
| Arbitrage de griefs | 13,3 | 26,7 | 33,3 | 40,0 | 56,3 |
| Assurance-emploi | --- | 31,6 | 31,3 | 20,0 | 14,3 |
| Diversité sexuelle, corporelle et de genre | 40,0 | 16,7 | 33,3 | 11,1 | 30,0 |
| Éducation | 37,5 | 38,9 | 38,1 | 33,3 | 44,4 |
| Emploi | 23,5 | 38,5 | --- | --- | --- |
| Environnement et développement durable | 7,7 | 16,7 | 23,1 | 28,6 | 22,7 |

14. Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, recommandation n°2, Rapport final du comité mixte sur le portrait des femmes à la FTQ et chez ses affiliés, 2013, p.35.

15. En février 2022, le Bureau a accepté de changer le nom de « Comité de condition féminine » pour le renommer « Comité d'actions féministes de la FTQ ».

| Comités | 2010* | 2013* | 2016* | 2019 | 2022 |
|--|-------|-------|-------|------|------|
| | % | % | % | % | % |
| Information | 35,3 | 46,2 | 40,0 | 43,8 | 44,4 |
| Intégration au travail des personnes handicapées | 33,3 | 43,8 | 35,7 | 35,7 | 27,3 |
| Intégration au travail des personnes immigrantes | 20,0 | 20,0 | 21,4 | 21,4 | 23,1 |
| Jeunes | 40,0 | 32,0 | 23,8 | 40,0 | 38,5 |
| Organisation du travail | 13,3 | 23,1 | --- | --- | --- |
| Promotion du français | --- | 33,3 | 45,5 | 66,7 | 53,8 |
| Régimes de retraite et d'assurances | 0,0 | 11,1 | 17,6 | 35,3 | 22,2 |
| Santé et sécurité du travail | 40,0 | 36,1 | 39,4 | 43,8 | 38,9 |
| Solidarité internationale | 42,9 | 35,7 | 30,8 | 38,5 | 54,5 |
| Temps libre, loisirs et vacances | 33,3 | --- | --- | --- | --- |
| Participation moyenne dans les comités actifs : | | | | | |
| avec actions féministes | 32,6 | 34,6 | 37,7 | 39,2 | 39,2 |
| sans actions féministes | 28,1 | 30,5 | 33,3 | 35,3 | 35,9 |

* Données tirées de la liste des membres des comités permanents : 2010 à 2016.

Bien que la présence des femmes dans les comités varie considérablement dans le temps, le tableau 4 indique une progression positive de la présence des femmes dans environ la moitié des comités entre 2010 et 2022. Cette progression est observable également dans les domaines identifiés comme étant historiquement masculins, notamment les comités arbitrage de griefs, environnement et développement durable et régimes de retraite et d'assurances.

En incluant le comité d'actions féministes de la FTQ (CAF-FTQ), presque entièrement féminin, la participation moyenne des femmes dans les comités actifs est passée de 32,6 %, en 2010, à 39,2 %, en 2022, surpassant la représentativité des femmes dans l'effectif global de la FTQ (37 %), ce qui est encourageant. Même en excluant le CAF-FTQ du calcul, la participation moyenne des femmes aux divers comités est en hausse, passant de 28,1 %, en 2010, à 35,9 %, en 2022.

Une attention toute particulière doit être portée dans les comités suivants où les femmes demeurent sous-représentées : assurance-emploi, environnement et développement durable, intégration au travail des personnes immigrantes, régimes de retraite et d'assurances.

Tableau 5

Pourcentage de femmes dans les activités FTQ Rencontres, séminaires, journées de réflexion 2019 à 2022

| Rencontres, séminaires, journées de réflexion | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|-------|-------|-------|-------|
| Biennale des femmes (trisannuel) | --- | --- | 97,2 | --- |
| Camp d'orientation des jeunes de la FTQ | s.o.* | s.o.* | s.o.* | s.o.* |
| Camp de formation des jeunes (annuel) | 37,9 | s.o. | 33,3 | 32,9 |
| Colloque en santé et sécurité du travail (annuel) | s.o. | 57,0 | 38,0 | s.o. |
| Conférence nationale de DS (aux cinq ans) | --- | --- | --- | --- |
| Journée de formation sur les nouveaux enjeux de l'emploi | s.o. | s.o. | s.o. | 35,1 |
| Journée de réflexion – réalités vécues par les personnes issues des communautés LGBT+ | 53,8 | s.o. | s.o. | s.o. |
| Rencontre des membres des comités de francisation (annuelle) | s.o. | 31,6 | 28,8 | 28,0 |
| Rencontres régionales des délégués sociaux et déléguées sociales CR FTQ | 27,8 | 53,0 | 23,8 | 33,8 |
| Rencontres régionales en développement local et régional (DLR) | s.o. | s.o. | 33,2 | 28,2 |
| Séminaire sur la formation syndicale (aux trois ans) | s.o.* | s.o.* | s.o.* | s.o.* |
| Séminaire sur la retraite (annuel) | s.o. | 23,3 | 25,0 | 26,3 |
| Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs (annuel) | s.o. | 45,5 | s.o. | 45,8 |
| Séminaire sur l'accompagnement des formateurs et des formatrices (en alternance avec d'autres séminaires) | s.o.* | s.o.* | s.o.* | s.o.* |
| Séminaire sur le perfectionnement pédagogique | s.o. | 27,3 | s.o. | s.o. |
| Session de réflexion des directions syndicales (aux deux ans) | 15,9 | s.o. | 34,8 | s.o. |
| Sessions d'information Mouvement public pour un régime d'assurance médicaments | 23,5 | 53,3 | s.o. | s.o. |
| Session d'information PL59 Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail | s.o. | s.o. | 26,2 | s.o. |
| Session intensive pour personnes conseillères et élues | s.o. | 46,6 | s.o. | 20,0 |
| Tournée régionale – Transition juste | s.o. | 39,0 | s.o. | s.o. |
| Tournée régionale – Nous ne parlerons pas de COVID-19 | s.o. | 26,5 | 22,4 | s.o. |

* Il est à noter que plusieurs activités ont été annulées à cause de la COVID-19.

Bien qu'il soit difficile d'établir un portrait clair à cause du grand nombre d'activités annulées en raison de la pandémie de COVID-19, il est tout de même possible de faire certains constats. D'une part, les femmes ont participé en

grand nombre au Colloque en santé et sécurité du travail et au Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs.

D'autre part, des efforts prononcés sont requis, notamment lors des séminaires sur la retraite et des sessions de réflexion des directions syndicales, puisque la participation des femmes y demeure faible.

C. FORMATION

Tableau 6

Pourcentage de femmes dans les formations offertes par la FTQ et le Collège FTQ-Fonds depuis le Congrès de 2019

| Formations FTQ | 2019 % | 2020 % | 2021 % | 2022 % |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Formation et perfectionnement des formateurs et formatrices | s.o. | 28,6 | 33,3 | 28,0 |
| Formation de base - retraite | 57,1 | 25,6 | 41,5 | 37,5 |
| Collège FTQ-Fonds | | | | |
| Participants et participantes | s.o. | 46,6 | s.o. | 21,1 |
| Conférenciers et conférencières | s.o. | 36,8 | s.o. | 29,7 |

Bien que la présence des femmes dans la formation des formateurs et formatrices et dans la formation de base sur la retraite varie dans le temps, la moyenne de participation des femmes à la seconde formation dépasse l'objectif, qui est de 37 %.

La sous-représentation des femmes au Collège FTQ-Fonds est moins grande que dans le dernier triennat. Cependant, il est important de souligner qu'il s'agit d'un lieu de formation privilégié pour développer un leadership syndical fort et articulé. Les personnes qui y participent développent des outils pour donner du poids aux revendications sociales du mouvement syndical et pour renforcer la présence syndicale dans la société québécoise. En ce sens, les directions syndicales doivent s'assurer d'offrir cette possibilité équitablement et de façon conséquente avec le poids démographique des femmes. La FTQ invite les directions syndicales à porter une attention toute particulière à ce dossier.

Tableau 7

Pourcentage de femmes dans les cours spécialisés offerts par la FTQ depuis le Congrès de 2019

| Cours spécialisés | 2019 % | 2020 % | 2021 % | 2022 % |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Actions en prévention : ergonomie et contaminants | s.o.* | s.o.* | s.o.* | s.o.* |
| Analyse financière de mon entreprise | s.o. | 23,1 | 18,2 | s.o. |
| Atelier sur les recours en matière d'assurances collectives | s.o. | s.o. | s.o. | 40,6 |
| Calcul des coûts dans le processus de négociation | s.o. | s.o. | 45,0 | 45,5 |
| Comprendre pour agir en assurances collectives | s.o. | 25,0 | 44,4 | s.o. |
| Évaluation des tâches 1 | 52,9 | 52,0 | 53,3 | 47,1 |
| Évaluer les forces et faiblesses de mon entreprise | 13,8 | 25,5 | 18,2 | s.o. |
| Formation RRPS-IPL | s.o. | s.o. | 47,4 | s.o. |
| La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise | s.o. | 45,5 | s.o. | 25,0 |
| La retraite : une approche syndicale - Le financement des caisses de retraite | s.o. | 12,5 | s.o. | 0,0 |
| La retraite : une approche syndicale - Les placements dans une caisse de retraite | s.o. | 0,0 | s.o. | 20,0 |
| Le rôle syndical dans les comités de francisation | s.o. | 40,0 | s.o. | s.o. |
| Négocier le RRFS-FTQ | s.o.* | s.o.* | s.o.* | s.o.* |
| Plaideurs et plaideuses au TAT | s.o. | 50,0 | 14,3 | s.o. |
| Rédaction de résolutions | s.o. | s.o. | s.o. | 52,4 |
| Règles de preuve et de procédure | s.o. | 40,0 | 29,6 | 48,3 |

* Il est à noter que plusieurs activités ont été annulées à cause de la COVID-19.

Le tableau 7 montre des variations importantes de la présence des femmes dans les cours spécialisés offerts par la FTQ, selon le type de formation et la période. Bien qu'il soit difficile d'établir un portrait juste à cause des nombreuses activités annulées en raison de la pandémie de COVID-19, il est possible de constater que lors de la reprise des activités, pour la plupart des formations, la participation des femmes était supérieure à la proportion de femmes dans l'effectif global. La formation jouant un rôle déterminant dans la capacité des femmes de faire entendre leur voix, la FTQ rappelle l'importance pour les directions syndicales de favoriser la participation des femmes dans l'ensemble des formations.

Tableau 8

Pourcentage de femmes dans les autres cours offerts (une seule année) par la FTQ depuis le Congrès de 2019

| Autres cours | 2016-2017 % | 2017-2018 % | 2018-2019 % | 2019-2020 % | 2020-2021 % | 2021-2022 % |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| École des femmes | -- | -- | 100,0 | -- | -- | -- |
| Diversité culturelle dans un contexte syndical (cours sur demande) | -- | -- | 61,5 | --* | --* | --* |

* Il est à noter que plusieurs activités ont été annulées à cause de la COVID-19.

L'École des femmes n'a pas eu lieu dans le triennat concerné. Plusieurs activités ont dû être décalées en raison de la pandémie de COVID-19 et du report du 33^e Congrès.

D. PERSONNES CONSEILLÈRES À LA FTQ

Tableau 9

Nombre d'hommes et de femmes, et pourcentage de femmes qui occupent un poste de personnes conseillères syndicales à la FTQ 2010 à 2022

| Année | Hommes | Femmes | Total | Femmes % |
|-------|--------|--------|-------|----------|
| 2010 | 25 | 15 | 40 | 37,5 |
| 2013 | 20 | 15 | 35 | 42,8 |
| 2016 | 23 | 9 | 32 | 28,1 |
| 2019 | 18 | 13 | 31 | 41,9 |
| 2022 | 20 | 13 | 33 | 39,4 |

Pour faire suite au constat du recul opéré en 2016, les nouvelles embauches ont permis de ramener le pourcentage de femmes conseillères à la FTQ à 39,4 %. En ce qui a trait au personnel de soutien celui-ci demeure encore très largement féminin.



6. LA SITUATION FINANCIÈRE

La situation financière de la FTQ dépend de l'évolution des cotisations versées par les syndicats affiliés, ainsi que du financement provenant de sources non syndicales pour des projets spécifiques, combinés à une saine gestion de ses dépenses.

Revenus

Depuis le dernier Congrès, les revenus annuels de la centrale sont en progression. Les états financiers vérifiés au 30 juin 2020 indiquent des revenus de 13 490 892 \$, augmentant à 13 911 056 \$ en 2021, puis à 14 426 662 \$ au 30 juin 2022.

Les revenus ont ainsi progressé de plus de 10 % sur 3 ans, en excluant les revenus du Congrès de 2019 (6,5 % en incluant les revenus de congrès).

Les facteurs ayant eu des impacts sur les revenus :

- ▼ En 2020, des revenus supplémentaires de 408 000 \$, provenant des inscriptions et des commandites reçues pour le Congrès de 2019, ont été inscrits. Ces revenus ne se retrouvent pas dans les deux années subséquentes;
- ▼ En 2021, la cotisation mensuelle de 1,55 \$ n'est pas majorée conformément aux statuts de la FTQ, afin de tenir compte du contexte difficile lié à la pandémie, les revenus de cotisations subissent une légère baisse. Celles du CTC ont augmenté, ce qui vient atténuer cette diminution. Des baisses se font ressentir principalement du côté des revenus de formation et des sommes allouées en vertu des ententes avec le Fonds de solidarité FTQ, mais le tout est plus que compensé par des gains non réalisés sur placements ayant un impact positif d'environ 907 000 \$;
- ▼ En 2022, la cotisation de 1,55 \$ est augmentée à 1,56 \$. De plus, une hausse du nombre de membres est constatée, contribuant ainsi à une augmentation des revenus. Notons aussi que l'approche du Congrès est un incitatif positif au paiement des cotisations. Le secteur de l'éducation reprend ses activités en présence, augmentant ainsi les revenus perdus en 2021. Une subvention de 1,5 M\$ est accordée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), faisant ainsi bondir les revenus, mais cette hausse est contrecarrée par une perte non réalisée sur les placements en 2022, ayant un impact à la baisse sur les revenus d'environ 1,6 M\$.

Dépenses

Au 30 juin 2020, les dépenses étaient de 10 731 948 \$, incluant les 391 804 \$ attribués au Congrès de 2019, donc des dépenses nettes de 10 340 144 \$. Un an plus tard, elles étaient de 10 711 313 \$, puis de 13 138 543 \$, au 30 juin 2022.

Les salaires et les charges sociales représentent environ les deux tiers des dépenses de la centrale. Le dernier tiers est engagé pour le fonctionnement et les activités (frais d'occupation, relations publiques, frais généraux, etc.).

Les dépenses de 2021 ont augmenté de 371 169 \$ et ce chiffre exclut les dépenses encourues pour le Congrès de 2019. Cette augmentation est le résultat de hausses et de baisses selon les catégories de dépenses. Les catégories en hausse sont les dépenses liées aux salaires, les frais d'occupation, les frais généraux et les frais de campagne nationale (une importante campagne est menée contre le projet de loi n°59). Pour ce qui est des baisses, elles proviennent des frais de représentation et de relations publiques (en lien direct avec la COVID-19) et des frais de formation (en lien direct avec la baisse des revenus constatée précédemment, qui découlent de la situation pandémique).

En 2022 les dépenses augmentent de plus de 2,4 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Ceci est principalement dû à l'utilisation de la subvention de 1,5 M\$ du Secrétariat à la promotion et la valorisation de la langue française. De plus, nous constatons des augmentations de coûts sous les catégories suivantes : frais de formations (directement liés à la hausse des revenus de formation), frais de représentation et de relations publiques (découlant de la reprise des activités en présence) et dépenses salariales.

Analyse de la situation

Depuis le dernier Congrès, les résultats nets de la FTQ, qui représentent les revenus moins les dépenses, sont à la baisse. La centrale est passée d'un résultat net de 2 758 944 \$ au 30 juin 2020, à 3 199 743 \$ en 2021, puis à 1 288 199 \$ au 30 juin 2022.


La baisse des résultats nets s'explique par le fait qu'au cours des trois dernières années, les revenus ont augmenté, mais de façon moins importante que la hausse des dépenses.

Les revenus de cotisations ont augmenté de 3,6 % sur 3 ans, cependant les dépenses, en excluant les frais de 1,5 M\$ pour la subvention en francisation, ont augmenté de 5,7 %.

La FTQ a comme principal objectif de maintenir une saine gestion de ses dépenses en regard des revenus qu'elle obtient des membres et des partenaires externes. Elle a le souci de maintenir l'équilibre financier.

Les décisions de gestion sont influencées par des facteurs ayant des impacts importants sur les résultats, dont voici quelques exemples :

- ▼ L'incertitude d'une baisse ou d'une augmentation du nombre de membres sur les revenus de cotisations;

- 
- ▼ L'incertitude périodique face au renouvellement, à la diminution ou à la disparition des sources de financement externes, nécessaires pour soutenir plusieurs projets spécifiques;
 - ▼ La nécessité de contrôler la dette liée aux avantages sociaux futurs, qui représente plus de 60 % du passif total de la FTQ (40 % en 2016).

En conclusion, la FTQ se trouve dans une meilleure situation qu'auparavant, à la suite de la décision prise lors du Congrès de 2016 d'augmenter les cotisations, afin de pouvoir continuer d'offrir les mêmes services aux affiliés et d'assurer la même présence dans les débats publics que pour les années antérieures. La vigilance est cependant de mise, puisque la stabilité financière demeure une préoccupation importante, si la centrale souhaite assurer sa pérennité.

7. LE FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

En 2023, le Fonds de solidarité FTQ célébrera ses 40 ans d'existence. Tout au long de ces années, il a su conserver sa pertinence comme fonds de travailleuses et de travailleurs. Il a grandi et s'est transformé toujours en harmonie avec des valeurs partagées avec la FTQ, si bien qu'il demeure l'une de ses plus grandes réalisations. En fait, le Fonds, c'est d'abord et avant tout l'histoire de centaines de milliers de personnes qui choisissent de prendre leur avenir en main en constituant leur épargne-retraite, tout en faisant le choix de l'engagement collectif pour développer les entreprises d'ici, et créer et maintenir des emplois de qualité au Québec.

Le Fonds est une organisation financière profondément humaine. À cet égard, l'excellence du travail accompli par tout son personnel ainsi que par son réseau de responsables locaux mérite d'être reconnue. Ce sont ces personnes qui donnent les moyens de bâtir pour les épargnants-actionnaires et pour le Québec.

L'épargne en appui à la vitalité économique

Aujourd'hui, plus de 748 000 Québécois choisissent les produits d'épargne que le Fonds met à leur disposition pour se bâtir un avenir à la hauteur de leurs rêves. Le REER qui les encourage à entreprendre et à poursuivre une démarche d'épargne demeure un levier essentiel qui agit concrètement afin de prévenir une crise de la retraite et de créer une véritable force économique au service des entreprises d'ici.

Grâce à cette épargne, du capital local donne vie à des projets et à des ambitions. Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2022, les équipes du Fonds ont investi 1,4 milliard \$ pour appuyer la vitalité économique du Québec. Il s'agit d'un cinquième exercice consécutif avec plus de 1 milliard \$ d'investis au Québec et le deuxième plus important quant au total des sommes investies. Le Fonds permet ainsi à 3620 entreprises partenaires d'être parties prenantes d'une économie prospère et juste.

Lors du dernier exercice, la performance du Fonds a toutefois été influencée par le comportement des marchés boursiers, par les turbulences géopolitiques, économiques, sociales et climatiques. Pour l'exercice 2021-2022, le Fonds affiche un résultat global de -0,2 milliard \$, avec un rendement annuel à l'actionnaire de -1,1%. Considérés séparément, les titres privés et les fonds spécialisés dans lesquels il investit au Québec présentent un rendement annuel de 9,1%, ce qui a permis de compenser en partie le recul des marchés boursiers et obligataires. Par ailleurs, selon un horizon à plus long terme de 10 ans, le rendement composé annuel à l'actionnaire est de 7,1%.



Un regard tourné vers le long terme

Le Fonds de solidarité FTQ a été créé pour faire bouger les choses, avec la particularité fondamentale de penser à long terme, ce qui veut dire 10, 15 parfois même, 20 ans. Les épargnants-actionnaires investissent à long terme pour leur retraite et le Fonds fait fructifier leurs économies et les investit à long terme dans les entreprises du Québec, pour le Québec.


La dernière année a démontré qu'il était plus important que jamais de penser, d'analyser et d'évaluer l'impact de chaque décision avec la lentille du long terme. Elle a aussi mis en lumière le fait que la stratégie financière du Fonds, qui marie habilement la prudence et l'audace, procure une rentabilité enviable à longue échéance. Son approche équilibrée permet de bien remplir ses obligations à l'égard des actionnaires-épargnants, tout en offrant l'incomparable avantage de la patience de son capital aux entreprises partenaires.

Au-delà du rendement financier, avoir encore plus d'impact

Compte tenu du métier qu'exerce le Fonds, le rendement financier constitue un élément essentiel. Il permet aux épargnants-actionnaires de préparer leur avenir. Mais le rendement seul n'est plus suffisant. Pour exercer une influence positive sur l'avenir des prochaines générations, il faut rechercher l'équilibre entre rendement financier et rendement sociétal, en donnant un sens à ce qu'on fait et une valeur à chacune des actions entreprises.

Au moyen de ses investissements en capital de développement et en capital de risque et structurant, le Fonds cherche à soutenir la transition vers une économie plus verte, un monde du travail centré sur l'humain, et une société en meilleure santé. Par ses placements privés, il crée un impact non seulement économique, mais aussi sociétal.

Dans un contexte où la trame de fond est complexe et ponctuée de « rarement vus », l'organisation a choisi de réfléchir à l'impact qu'elle souhaite avoir au-delà de ses rendements financiers. Elle s'est également questionnée sur la manière d'améliorer ses façons de faire, en se recentrant sur les besoins et les attentes de ses clientèles et de son personnel, toujours en ayant à l'esprit de faire le pont entre le présent et l'avenir.



Il s'agissait notamment de rafraîchir sa raison d'être et de déterminer sa vision pour les cinq prochaines années, tout en se redonnant un ancrage dans ses valeurs de base, celles qui ont donné vie à cette institution unique et innovante. La priorisation de la transformation technologique du Fonds, le développement de son talent et les gains d'efficacité lui permettront d'avoir encore plus d'impact et de jouer un rôle déterminant dans l'écosystème du capital de développement.

C'est ce qui a mené à l'élaboration d'un plan stratégique qui permettra de faire du Fonds une organisation encore plus agile, performante et efficace; une organisation qui demeurera humaine et qui placera ses actionnaires-épargnants, son personnel et ses parties prenantes au cœur de ses décisions.

Cet exercice a permis de retenir six thèmes d'impact avec des cibles de rendements sociétaux : retraite adéquate, attraction et rétention des talents, immobilier durable, croissance pérenne des PME, transition technologique juste et transition environnementale juste.

Agir pour une meilleure société

C'est en conservant sa personnalité unique qui tient ses origines des valeurs phares de la FTQ que le Fonds entend contribuer à répondre aux défis que sont la stabilisation de la crise climatique, la protection des ressources naturelles et la transition vers une société plus juste et inclusive. Son engagement à déployer des actions qui auront de l'impact se traduit par trois grands objectifs pour changer notre avenir au cours des cinq prochaines années.

Il s'agit d'abord d'encourager 100 000 personnes sans régime de retraite ou avec un salaire annuel inférieur à 55 000 \$ à s'engager dans une démarche d'épargne pour une meilleure retraite. Cet objectif est motivé par la ferme volonté d'améliorer la situation de personnes qui ne peuvent compter que sur elles-mêmes pour leur épargne-retraite.

En parallèle, le Fonds cherchera à tirer pleinement parti de l'effet de levier créé par l'épargne de ses actionnaires. Il vise que, sur les 17,4 milliards \$ qui constituent son actif net total au 31 mai 2022, 12 milliards \$ soient destinés à des contributions directes au développement durable de l'économie québécoise et de l'environnement. Il veut également devenir un important investisseur de la transition environnementale.

Finalement, l'organisation se donne le formidable défi de réaliser 100 000 actions d'impact qui vont dans le sens de la protection de l'environnement et de la transition juste. Tout le personnel sera appelé à contribuer et à s'investir, étant convaincu que tous les petits gestes comptent. S'ils sont imités, répétés et partagés, ils peuvent aussi changer le monde.

Le pouvoir de changer notre avenir

Alors que notre quotidien est ponctué de forts accents d'incertitude, la solidarité dans le nom et les actions du Fonds demeure sa carte maîtresse. C'est ce qui donne confiance en l'avenir et lui procure sa capacité d'agir en faveur d'une économie plus résiliente et plus durable tout comme d'une retraite décente pour les personnes qui ont travaillé si fort toute leur vie.

Une chose reste sûre : l'engagement du Fonds à protéger le mieux possible les économies de ses actionnaires-épargnants et à les soutenir dans la préparation de leur retraite, tout en continuant à jouer son rôle socioéconomique pour le Québec. Dans un monde où la différence entre être solitaire et solidaire peut tout changer, les efforts de chacun des membres de l'organisation seront guidés par sa nouvelle raison d'être : donner au travail de chaque personne le pouvoir de changer notre avenir.

8. LE RÉGIME DE RETRAITE PAR FINANCEMENT SALARIAL (RRFS-FTQ)

Un régime de retraite qui aide ses membres à faire face à l'inflation

Le Régime de retraite par financement salarial de la FTQ, communément appelé le RRFS-FTQ, est entré en vigueur le 1^{er} juin 2008 et n'a jamais cessé de croître depuis sa création. Ce régime de retraite a été conçu par la FTQ pour permettre aux groupes qui n'ont pas accès à un régime à prestations déterminées auprès de leur employeur d'avoir accès à un meilleur régime de retraite qu'un régime d'accumulation de capital (régime à cotisations déterminées ou simple REER collectif ou RVER). Unir des milliers de travailleurs et de travailleuses dans un projet collectif pour s'assurer d'une retraite décente, voilà un autre pari réussi par la FTQ.

Le RRFS-FTQ est un régime d'accumulation de rente, multi employeurs, dans lequel le niveau de cotisation est personnalisé pour chacun des groupes. Les règles particulières et très strictes de financement des RRFS visent trois objectifs : garantir le versement de la rente accumulée par chaque personne participante pour toute la durée de la retraite, créer une marge de sécurité qui permettra de limiter les fluctuations des cotisations dans le futur et finalement, permettre d'indexer ponctuellement les rentes accumulées par toutes les personnes participantes lorsque la santé financière du régime le permet.

Au niveau de la gouvernance, le RRFS-FTQ est un régime entièrement sous contrôle syndical. Un comité de retraite, composé de membres provenant de plusieurs syndicats de la FTQ et d'autres élus à l'assemblée annuelle des participants et des participantes, administre le régime avec l'aide d'actuaire reconnus.

De 2019 à 2022, le régime a poursuivi sa croissance, passant de 12 635 participants et participantes en janvier 2019 à 15 287 en août 2022, alors que l'actif sous gestion est passé de 234 millions à plus de 413 millions de dollars pour la même période. Les participants et participantes travaillent auprès de plus de 175 employeurs différents de tous les secteurs économiques sous compétence provinciale. Depuis janvier 2016, six professionnels et professionnelles ont été embauchés afin d'offrir un service de qualité, à un juste coût, aux participants et aux participantes du régime. La croissance du régime et le contrôle des frais ont permis de faire passer les frais (tous frais confondus) sous la barre de 1% de l'actif.



Le régime a été modifié en 2019 afin de permettre à ses participants et participantes de procéder à du rachat de service passé en cours de participation. Ainsi, les personnes participantes qui ont du service rachetable, principalement la période de travail entre leur embauche chez leur employeur et l'adhésion de leur groupe au RRFS-FTQ, peuvent

racheter ces années dans le régime et ainsi augmenter la rente qui sera payable à leur retraite. Les participants et les participantes ont ainsi la possibilité de convertir des montants détenus dans des régimes d'accumulation de capital en une rente garantie, et ce, à bien meilleur coût qu'auprès d'une compagnie d'assurance.

Depuis la création du régime, toutes les rentes accumulées de 2008 à 2020 ont été indexées selon l'augmentation du coût de la vie grâce au bon financement du régime. De plus, les excellents rendements ont permis de générer des surplus qui ont été utilisés pour bonifier les rentes en excédant de l'indexation prévue. Tous les participants et toutes les participantes du régime ont eu droit en moyenne à une amélioration globale de 12,6% de leur rente au 31 décembre 2021 et les rentes des rentiers ont été indexées rétroactivement au 1^{er} janvier 2022. Cette indexation a permis aux rentiers du régime de maintenir leur pouvoir d'achat dans ce contexte inflationniste.

Les groupes qui souhaitent adhérer au RRFS-FTQ et qui veulent en connaître davantage sur le régime peuvent visiter le site web (<https://ftq.qc.ca/rrfs/>) ou communiquer avec le comité de retraite à l'adresse suivante : rrfs@ftq.qc.ca.

ANNEXE 1

BIENVENUE À LA FTQ! LES NOUVELLES AFFILIATIONS

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION (NOVEMBRE 2019 À NOVEMBRE 2022)

AFPC : Centre de transformation du logement communautaire – Tous les établissements / Jeunesse J'écoute – Montréal / Rouli-Bus inc. – Victoriaville.

AIEST : Centre culturel de Joliette inc. – Saint-Charles-Borromée Sud / Orchestre Symphonique de Montréal – Montréal / Corporation du cinéma du Parc – Montréal / Corporation du Cinéma du Musée – Montréal / Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse – Montréal.

AIMTA : A.S.A.P. Secured inc. – Aéroport PET Montréal / ATS Canada – Aéroport PET Montréal / Expleo – Mirabel / Rad Technologies – Thetford Mines / Rolls-Royce Canada – Lachine / Bombardier inc. – Dorval, STELIA Aéronautique Canada inc. – Mirabel / Mettler-Toledo inc. – Saint-Laurent / Clean International – Lévis / Daher – Tous les établissements au Québec à l'exception du siège social à Montréal / Clean International (Usine de Yamachiche) – Yamachiche / Compagnie Howmet Canada – Laval / Le Boisé Ste-Thérèse – Sainte-Thérèse / Gaudreau Environnement inc. – Victoriaville / Fokker Elmo Canada inc. – Mirabel / Rti Claro, inc (Howmet) – Laval / Industries Leco inc. – St-Laurent / Blondel Canada inc. – Mirabel.

AMI : Mécanique CNC (2002) inc. – Lévis / T.E.S. Contract Services inc – Mirabel.

FPOE : Lanauco Foresterie inc. – Saint-Alexis-de-Montcalm / 9102-2483 Québec inc. (Foresterie Jaski) – Val-d'Or.

MÉTALLOS : Atelier de Réadaptation au travail de Beauce inc., Atrium – Québec / Centre Investigation et Sécurité Canada inc. (tous les établissements conformément au Décret sur les agents de sécurité) / Charl-pol inc. – Portneuf / Engie Services inc. – Montréal / Groupe Signalisation (Signalisation de l'Estrie inc.) – Sherbrooke / Production Sécurité inc. – Alma / Sécurité Mahikan inc. – Chicoutimi / Services Alimentaires Québec SSP inc. (tous les établissements) / Maintenance Blanchette 2543-6205 Québec inc. – Aluminerie Bécancour (ABI) – Aluminerie Deschambault / General Dynamics Produits de défense et Systèmes tactiques-Canada inc. – Le Gardeur / Diogène, suivi communautaire – Montréal / Syndicat des Métallos, Section locale 9996 – Fermont / Lafarge Canada inc. – Usine Brossard / MRC de La Vallée-de-l'Or – Val d'Or, Groupe de sécurité Garda SENC – Les établissements de Ciment Mc Cinnis de Port-Daniel – Gascon, Structure Beauce-Atlas inc. – Sainte-Marie, GDI Services Techniques S.E.C. – LaSalle / Valport Maritime Services inc. – Salaberry-de-Valleyfield / Sodexo Québec Limitée – Camp Expo et Baie Déception Nunavik / Corporation de transport adapté de Sept-Îles inc. – Sept-Îles / Production sécurité inc. – Tous

les établissements du Territoires du Décret sur les agents de sécurité province de Québec / Matech B.T.A. inc. – Drummondville / Les Serres Bleues inc. – Chapais / Ivanhoé Cambridge inc. – Place Ville-Marie / Lafarge Canada inc. – Usine de Vaudreuil / Laurin Machinerie inc. – Laval / Weston Foods (Canada) inc. – Gatineau / Orica Canada inc. – Mont-Wright Fermont – Fire Lake Fermont / Prévention Noctis inc. – Beauceville – Mont-Joli – Québec – Rimouski – Thetford Mines / 9399-0695 Québec inc. / Gouverneur inc. – Sept-Îles – Beauceville / Imerys Graphite & Carbon Canada Inc. – Terrebonne / Les industries Harbour (Canada) Itée – Farnham / Estrimont Suites et Spa Orford – Orford / Gelpac sacs inc. – Marieville / Lafarge Canada inc. – Vaudreuil / Prévention Noctis inc. – Tous les établissements du Territoires du Décret sur les agents de sécurité R.R.Q., 1981, chapitre D-2, p.1) province de Québec / IKEA Distribution Services CA Inc. – Brossard / Axia Services – Montréal / Les Rôtisseries St-Hubert Itée – Richelieu / Corporation Micro Bird inc. – Drummondville / Acuity Holdings, Inc. – Dorval / Société en commandite Ciment McInnis – Port-Daniel-Gascons / Caisse Desjardins de Port-Cartier – Port-Cartier / Brenntag Canada Inc. – Lachine / Lafarge Canada inc. – Vaudreuil-Dorion / Attraction inc. – Montréal / Métal Bernard inc. – Saint-Lambert-de-Lauzon / Groupe Interimat Inc. – Gatineau / Canadian Royalties inc. – Projet Nunavik Nickel (Québec) / Opsis services d'entretien spécialisé inc. – Centre des Congrès de Québec / Allied Universal Security Services of Canada – Tous les établissements du territoire du Décret sur les agents de sécurité province de Québec / Ville de Fermont – Fermont / Auberge du Lac Sacacomie inc. – Saint-Alexis-des-Monts / SOPIAR Gestion Sportive – Chambly / EPC Canada – Mine de fer du Lac Bloom – Fermont / Linde Canada inc. – Saint-Hubert / Caisse Desjardins de Port-Cartier / Syndicat des Métallos Section Locale 8922 (FTQ) – Montréal / Manac inc. – Laurier-Station / Maxi-Métal inc. – Saint-Georges / Magotteaux Itée – Magog / Magotteaux Itée – Magog / K-Trail inc. – Montmagny / Jeld-Wen Portes et fenêtres, Division Portes extérieures Jeld-Wen du Canada – Saint-Henri / Groupe Sûreté Inc. – St-Eustache / Sécurité Outaouais SOS – Gatineau / Allied Universal Security Services of Canada – Montréal / Les Ferrailleurs du Québec inc. – Saint-Augustin-de-Desmaures / ALS Canada Itée – Lebel-sur-Quévillon / 248-3023 Québec inc. – Trois-Rivières / Soucy Belgen Sainte-Claire inc. – Sainte-Claire / Ville de Fermont – Fermont / Stelpro Design inc. – Saint-Bruno-de-Montarville / Trimax Sécurité inc. – Montréal / K-Trail inc. – Montmagny / Les Fenêtres Élite inc. – Saint-Gilles-de-Lotbinière.



SCFP : Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches (tous les établissements) / Groupe Transbus - Châteauguay / Hydro-Québec (tous les établissements) / La Compagnie de recyclage de papiers MD inc. - Montréal / Municipalité du Canton de Dundee - Dundee / Régie intermunicipale d'incendie de Saint-Constant et de Sainte-Catherine, Saint-Constant / SCF Chaudière-Appalaches inc. (tous les établissements) / SQDC, succursale Hamel - Québec / SQDC, succursale Lachute - Lachute / SQDC, succursale Magog - Magog / SQDC, succursale Mont-Tremblant - Mont-Tremblant / SQDC, succursale Rimouski - Rimouski / SQDC, succursale Rosemont - Montréal / SQDC, succursale Saint-Hyacinthe - Saint-Hyacinthe / SQDC, succursale Shawinigan - Shawinigan-Sud / Student's Society of McGill University - Montréal / Transport scolaire Champlain (tous les établissements) / Ville de Blainville (tous les établissements) / Marianapolis College - Tous les établissements / Office municipal d'habitation de Longueuil - Tous les établissements / Ville de Candiac - Tous les établissements / Société québécoise du cannabis - Succursale de Mirabel - Établissements Longueuil (Greenfield Park) / Lanau Bus, SEC - Terrebonne / Keolis Canada Autocars, S.E.C. - Terrebonne / Croix-Rouge canadienne, division du Québec - Montréal / Rio Tinto Alcan Inc. - Toutes les installations électriques / Municipalité de Notre-Dame-des-Monts - Tous les établissements / Ville de Malartic - Tous les établissements / Ville de Châteauguay - Tous les établissements / Municipalité d'Oka - Tous les établissements / Technologies NTER inc. - Tous les établissements / Ambulances Granby, une division de Dessercom inc. - Granby / Ambulances Acton Vale, une division de Dessercom inc. - Acton Vale / HRH Services Préhospitaliers inc. - Sorel / Ambulances Saint-Hyacinthe, une division de Dessercom inc. - St-Hyacinthe / Ambulance Demers inc. - Beloeil / Services Préhospitaliers Paraxion inc. - Sayabec - Paspébiac - Saint-Jean-Port-Joli - Saint-Alexis-de-Matapédia - Montmagny / Service Secours Baiedes- Chaleurs Itée - Carleton / HRH Services Préhospitaliers inc. - Sorel-Tracy / Ambulance 22-22 inc. - Shawinigan / Coopérative des techniciens ambulanciers de la Montérégie (CETAM) - Greenfield Park / Les ambulances Val-d'Or inc. - Val-d'Or / Dessercom inc. - Bedford / Ambulances Senneterre inc. - Senneterre / Alliance de la fonction publique du Canada - Tous les établissements sur le territoire du Québec / Société québécoise du cannabis - Saint-Nicolas / Office municipal d'habitation du Haut-Richelieu - Tous les établissements de l'employeur sur son territoire / Municipalité d'Hébertville - Tous les établissements / Services Préhospitaliers Paraxion inc. - Lotbinière / Ville de Desbiens - Tous les établissements / Municipalité régionale de comté de la Matapédia - Tous les établissements / Autorité des marchés publics - Tous les établissements / Société d'habitation et de développement de Montréal - Tous les établissements / La Capitale, assurances générales inc. - Tous les établissements / Ville

de Rouyn-Noranda (cols blancs et moniteurs-sauveteurs) - Tous les établissements / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale de Victoriaville - SCFP 7102 / Ville de Victoriaville - Tous les établissements / Ville de Sainte-Thérèse (agents de prévention) - Tous les établissements / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Henryville SCFP 7107 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Disraeli SCFP 7106 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Beaumont SCFP 7105 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Boisbriand SCFP 7104 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Sainte-Anne-des-Plaines SCFP 7109 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Rawdon SCFP 7122 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec - section locale Blainville SCFP 7114 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Mercier SCFP 7103 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Salaberry-de-Valleyfield SCFP 7101 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec - section locale Beauharnois SCFP 7100 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Candiac-SCFP 7115 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu-SCFP 7127 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Sainte-Adèle-SCFP 7118 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Rimouski (temps partiels)-SCFP 7124 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Matane-SCFP 7123 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Lambert-de-Lauzon-SCFP 7120 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Sainte-Brigitte-de-Laval-SCFP 7128 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Michel-SCFP 7129 / Ville d'Alma - Bibliothèque municipale / Agence universitaire de la francophonie - Montréal / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Lacolle-SCFP 7131 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Jacques-le-Mineur-SCFP 7133 / Société québécoise du cannabis (SQDC) - Aylmer - Neufchatel / Office municipal d'habitation de Salaberry-de-Valleyfield - Tous les établissements / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Pont-Rouge - SCFP 7134 - Ville de Pont-Rouge - Tous les établissements / Transdev Québec inc. - Beloeil / Transdev Canada inc. - Beloeil / Société québécoise du cannabis - Succursale de Repentigny / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Roberval - Ville de Roberval - Tous les établissements / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Régie Nord du Lac-Saint-Jean - SCFP 7157 - Régie intermunicipale en sécurité incendie du secteur Nord du Lac-Saint-Jean - Tous les établissements / Syndicat des pompiers et pompières du

Québec, section locale Saint-Donat-de-Montcalm - SCFP 7159 / Municipalité de Saint-Donat - Tous les établissements / Centre communautaire juridique de Montréal - Tous les établissements / Centre communautaire juridique Laurentides-Lanaudière - Tous les établissements / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Jean-Baptiste - SCFP 7158 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Orford - SCFP 7147 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Rougemont - SCFP 7160 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Mascouche - SCFP 7146 / Municipalité de Verchères - Tous les établissements / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Colomban - SCFP 7148 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Les Cèdres - SCFP 7145 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Bois-des-Filion - SCFP 7139 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Beauceville - SCFP 7137 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Stoneham-et-Tewkesbury - SCFP 7154 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Sainte-Anne-de-Beaupré - SCFP 7150 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Thetford Mines - SCFP 7155 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Dolbeau-Mistassini - SCFP 7143 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Coteau-du-Lac - SCFP 7142 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Bromont - SCFP 7140 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Windsor - SCFP 7156 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Léry - SCFP 7144 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Zotique - SCFP 7135 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Zotique - SCFP 7135 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Roch-de-Richelieu - SCFP 7112 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Salaberry-de-Valleyfield - SCFP 7164 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Joliette - SCFP 7132 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale - SCFP 7111 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Prévost - SCFP 7161 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Sainte-Sophie SCFP 7162 SQDC - Succursale de Rouyn-Noranda / Les cols bleus de la Ville de Granby / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Régie portneuvoise - SCFP 7153 / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier - SCFP 7141 / Tous les salariés de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures / Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Saint-Donat-de-Montcalm - SCFP 7159.

SEPB : Caisse Desjardins du Secteur de l'enseignement des Basses-Laurentides - Deux-Montagnes / Deloitte, bureau de La Sarre - La Sarre / Groupe Services partagés Desjardins inc. - Saint-Hyacinthe / Investissement Québec (tous les établissements) / Librairie Renaud-Bray inc., succursale Les Galeries de Terrebonne - Terrebonne / Randolph Pub Ludique, Rosemont - Montréal / Centre de justice de proximité du Saguenay-Lac-Saint-Jean - Tous ses établissements / : Indigo Books & Music Inc. - Succursale Place Montréal Trust / Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent - Tous les établissements / Caisse Desjardins de la région de Saint-Hyacinthe - Tous ses établissements / Bureau de la sécurité privée - Montréal / Edgar inc. - Tous les établissements / Syndicat de l'enseignement de la région de Québec (SERQ) - Québec / Investissement Québec - Tous les établissements / Collège Notre-Dame - Montréal / Caisse Desjardins de l'Éducation - Montréal / Municipalité de Val-Brillant - Tous les établissements / Ville de Trois-Rivières - Tous les établissements / Groupe Archambault inc. - Anjou / Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale District 140 - Montréal.

SITBCTM : Enquête et Conseil Stratégique inc. - Québec / Rothmans, Benson & Hedges inc. - Québec / Permafil inc. - Sainte-Marguerite / Produits Alimentaires Berthelet inc. - Boisbriand / Dion Herbes & Épices / 9030-5418 Québec inc. - Saint-Jérôme / Maison Isabelle inc. - Trois-Rivières.

SPQ : Régie intermunicipale en sécurité incendie du secteur Nord et Sud du Lac-Saint-Jean - Tous ses établissements étant utilisés comme poste ou caserne / Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur - Tous ses établissements étant utilisés comme poste ou caserne, Ville de Portneuf - Tous ses établissements étant utilisés comme poste ou caserne.

SQEEs-298 : Centre de la petite enfance Les P'tits Loups - Québec / Centre de la petite enfance Les Petits Poussins - Jonquière / Centre de la petite enfance Multi-Gardes - Saint-Lin-Laurentides / Service d'entretien Signature - Montréal / Société en commandite Manoir Gatineau - Gatineau / Société en commandite Boréa - Blainville / Centre d'hébergement et de soins de longue durée Herron inc. - Dorval / 6485995 Canada inc. (Les Résidences Soleil Manoir Sorel) - Sorel-Tracy / Centre d'aide professionnelle pour l'emploi - Lachute - Sainte-Adèle - Sainte-Agathe / 9043-3087 Québec inc. (Garderie éducative Les Chabichoux - Varennes / Congrégation des soeurs des Saints Coeurs de Jésus et de Marie de Joliette - Joliette / Société en commandite Résidence Ville Mont-Royal - Mont-Royal / Centre de la petite enfance Vanier - Saint-Laurent / Résidence Le Jardin des Saules inc. - Laval / Société en commandite ORA (Résidence ORA) - Montréal / Société en commandite Les Jardins Millen - Montréal / Centre résidentiel communautaire Joliette-Lanaudière inc. - Joliette - Sorel-Tracy / CSH-HCN Lessee (l'Atrium)



LP - Québec / Autobus Transco (1988) inc. - Repentigny / Société Senna SENC., Seigneurie de Salaberry - Québec / Centre de la Petite Enfance Soleil le Vent - Verdun / Espace Bellechasse - Montréal / La Villa des générations du Tremblant 4487711 Canada inc. - Mont-Tremblant / 9316-2238 Québec inc. (Résidence Le Vivalis) - Pointe-Claire.

TEAMSTERS: Camo-Route inc. - Montréal / Fût Idéal (tous les établissements) / Super C / Marché St-Jacques - Montréal / L'aréna des Canadiens inc. - Montréal / Promark-Télécon inc. - Montréal / Groupe Compass (Québec) Itée, opérant sous la raison sociale Chartwells - Laval / Demix Agrégats, une division de Groupe CRH Canada inc. - Varennes / Archibald inc. - Tous les établissements de l'employeur / Résidence Cité-Rive, société en commandite - Montréal / Aliments Sunchef inc. - Montréal / 9158-8699 Québec inc. (Garderie au pied de l'arc-en-ciel) - Québec / Bridor inc. - Boucherville / Groupe Compass (Québec) Itée - Montréal / Béton Provincial Itée - Boucherville / Armtec inc. - Saint-Clet / Intertek Testing Services (ITS) Canada LTD. - Montréal-Est / Acier AGF inc. - Laval / Autobus Campeau inc. - Rigaud - Brownsburg-Chatham / Recochem inc - Montréal / Scobus (1992) inc. - Trois-Rivières / Ubc Canada inc. (Résidence Inn by Marriott Mont Tremblant Manoir Labelle) - Mont-Tremblant / Compagnie d'embouteillage Coca-Cola Canada limitée - Granby / 9329-3108 Québec inc. (Château Bellevue) - Thetford Mines / Lafarge Canada inc. - Vaudreuil-Dorion / Groupe Colabor inc. - Boucherville / Régie intermunicipale des Trois-Lacs - Sainte-Agathe / Municipalité du Canton D'Amherst - Tous les établissements / Recochem Inc. - Montréal / Sani-Manic inc. - Saint-Anaclet-de-Lessard - Matane - Amqui / Groupe Compass (Québec) Itée, opérant sous la raison sociale Chartwells - Complexe résidentiel Fermont / Sodexo Québec Limitée - Fire Lake Aéroport / Stationnement Safeway Canada limitée - Stationnement du Casino de Montréal / Le maître de l'emballage durable inc. - Québec / Club Med Québec Charlevoix - Petite-Rivière-Saint-François / L'aréna du Rocket inc. - Laval / Complexe Hôtelier Massif de Charlevoix s.e.c. - Petite-Rivière-Saint-François / Les Aliments Chatel inc. - Laval / Armtec inc. - Saint-Clet / Sodexo Québec Limitée - La ligne de chemins de fer de Port-Cartier à Fermont et ses camps satellites / Olymel s.e.c. inc. Établissement d'Anjou - Anjou / Armtec inc. - Saint-Clet / Centres sportifs de Salaberry-de-Valleyfield - Salaberry-de-Valleyfield / L'aréna des Canadiens inc. - Montréal / Autobus Rive-Sud Inc. - Longueuil / Univar Canada Itée - Salaberry-de-Valleyfield / Margarine Thibault inc. - Trois-Rivières / Aramark Québec inc. - Saint-Laurent / Groupe Beaubois inc. - Saint-Georges / Super C Une division de Métro Richelieu inc. - Saint-Jérôme.

TUAC: A. Lassonde inc. - Rougemont / Brossard Cadillac - Brossard / Brossard Chevrolet - Brossard / Centre de la petite enfance Nez-à-Nez (tous les établissements) /

Garderie Les Contes Enchantés inc. - Saint-Césaire / Groupe Première Moisson inc. - Baie d'Urfé / Indigo Parc Canada Inc. - Île de Montréal / Juliette et chocolat, Promenade du Centropolis - Laval / Opérations de détails (division de Métro Richelieu inc.) - Québec / Produits Métalliques Pouliot Machinerie inc. - Rimouski / Provigo - Montmagny / Rayonese Textile inc. - Saint-Jérôme / Super Marché Plouffe inc. - Bromont / Taxis Coop Québec - Québec / Vision Chevrolet Itée - Delson / Vivaco Groupe Coopératif - Kingsey Falls / Alimentation Marie-Josée Bernard inc. - Montréal / Indigo Parc Canada inc. - Westmount - Montréal / Metro Lac-Etchemin / Complexe Funéraire Bérubé & Fils - Alma / Maison du Père - Montréal / Groupe Phoenicia inc. - Montréal / Alimentation Kraft inc. - Montréal / Ramada Plaza - Montréal / Bois de sciage Lafontaine inc. - Sainte-Perpétue / Sonder Canada inc. - Outremont / Marché d'alimentation Déziel inc. - Ville Mont-Royal / La Cage Brasserie sportive Côte Vertu / Les Serres Savoura Mirable 2 inc. - Mirabel / Neptune Solutions Bien-Être inc. - Sherbrooke / Taxi COOP Québec (administration) - Québec / Vivaco groupe coopératif - Kingsey Falls / Super C - Sainte-Anne-de-Baupré / Industries 3 R inc. - Danville / Sintra inc. - Division Est - Saint-Georges / Alimentation Mathieu Michaud inc. - Québec / Longue Pointe Chrysler Dodge Jeep Ram Itée - Saint-Léonard / Société en commandite Atlific Hôtels et Centres de villégiatures - Montréal / Marché Mélanie Dubé inc. - Montréal / Loblaws inc., faisant affaires sous Provigo - Saint-Laurent / Prometic Bioproduction Inc. - Laval / Les Fermes Lufa inc. - Laval / Super C, une division de Metro Richelieu inc. - Québec / Hyundai Gatineau - Gatineau / Loblaws inc., faisant affaires sous Provigo - Matane / Marché DesRosiers inc. - Matane / Gestion Tremblay & Leboeuf inc. - Normandin / Indigo Parc Canada inc. - Québec / Maison du Père - Montréal / Indigo Parc Canada inc. - Stationnement Odéon, Le QG - Québec / Les Fermes Lufa - Laval / Société en commandite Atlific Hôtels et Centres de villégiatures - Montréal / Diversey Canada, Inc - Candiac / Groupe Adonis inc. - Dollard-des-Ormeaux / Groupe Lacasse inc. - Saint- Pie / Les Serres Biologico inc. - Sainte-Sophie / Les Serres Sagami St-Janvier inc. - Sainte-Sophie - Mirabel / Métal Léger L. & V. inc. - Québec / Les Créations Morin inc. - Drummondville / Manoir Richelieu Itée - La Malbaie - Pointe-au-Pic / Fromagerie Bergeron inc. - Saint-Antoine-de-Tilly / Montmorency Ford 1997 inc. - Brossard / Aquaterra Corporation - Anjou / Sobeys Capital incorporée (IGA Duke) - Montréal / Marché d'alimentation Déziel inc. - Montréal / Alimentation Bernard Caron inc. - Sainte-Anne-des-Monts / Burnbrae Farms Limited Upton - Upton / Loblaws inc., faisant affaires sous Provigo - Drummondville - Shawinigan / Indigo Parc Canada inc. - Montréal / La Coop Purdel - Mont-Joli / Association sportive Onatchiway Est inc. - Territoire de la zec Onatchiway Est / Hôtel Holiday Inn & Suites Montréal Centre-ville - Montréal / Marché d'alimentation famille

Leblanc, Forté et fils inc. – Montréal / Buanderie HMR / division de KBL s.e.c. – Québec / 9307-3146 Québec inc. (AC Marriott Montréal) – Montréal / Boulevard Dodge Chrysler Jeep (2000) inc. – Saint-Laurent / La Société des Casinos du Québec inc. – La Malbaie / Aquaterra Corporation – Nicolet / Autobus Inter-Rives inc. – Charny / Sobey's Capital incorporée – Pointe-Claire / Société en commandite Atlific Hôtels et Centres de villégiatures – Westin Montréal / Cojaly inc. – Vaudreuil-Dorion / Centrale d'appel d'urgence Chaudière-Appalaches (C.A.U.C.A.) – Saint-Georges – Mont-Tremblay / Aquaterra Corporation – Québec / Barrette Structural inc. – Drummondville / Les Viandes Lacroix inc. – Beloeil – Saint-Hyacinthe / 9036-4654 Québec inc. (Résidence La Joie) – Alma / Résidences Le Grand Manoir (2005) inc. – Saint-Jean-de-Matha / Alimentation Gauthier & Frères enr. – Shawinigan / Super C, une division de Metro Richelieu inc. – Cap-de-la-Madeleine / Exceldor Coopérative – Saint-Damase / Les Serres Sagami inc. – Mirabel / 9301-3902 Québec inc. (Hôtel Holiday Inn & Suites Montréal Centre-ville (entretien technique)) – Montréal / EBI Opération inc. – Crabtree / Sobey's Capital incorporée – Voilà par IGA – Québec / Rembourrage Pro inc. – Shawinigan / Les industries Stema-Pro inc. – Grand-Mère / 9737766 Canada inc. – Gatineau / Supermarché R. Fournier inc. – Trois-Rivières / Les Fruits de mer de l'Est du Québec (1998) Itée – Matane / Pagé construction, division de Sintra inc. – Bécancour.

UES 800 : Office municipal d'habitation de Laval – Laval / Société en commandite Boréa – Blainville / Les Rôtisseries 3066 inc. – Longueuil / Au Coq Moderne inc. – Montréal / GDI Services (Québec) S.E.C. – Québec / 9169-1022 Québec inc. faisant affaire sous la dénomination sociale ABM Internationale inc. (Humaniti Montréal) – Montréal / 9169-1022 Québec inc. (Hilton Garden Inn) – Montréal / AXIA SERVICES – Tous les établissements du territoire du décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics, région de Montréal, salariés visés : « Tous les préposés à l'entretien ménager, salariés au sens du *Code du travail*. » / Municipalité de Saint-Benoît-Labre – Saint-Benoît-Labre / Auberge aux Trois Pignons inc. – Québec / 9169-1022 Québec inc. (Hampton Inn & Homewood Suites – Montréal / Gestion Benjanica inc. – Longueuil / Les Rôtisseries St-Hubert Itée – Laval / Sany-Net inc. – Tous les établissements de l'employeur pour des établissements situés sur le territoire couvert par le Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics de la région de Québec / Centre d'hébergement et de soins de longue durée de Laval S.E.C. – Laval / Centre d'hébergement et de soins de longue durée de Laval S.E.C. – Laval / 167465 Canada inc. – Double Tree par Hilton Aéroport de Montréal / CSH-HCN Lessee (l'Atrium) LP – Québec / Autobus Dufresne inc. – secteur Roussillon / GSI Prestige – Tous les contrats RPA / Transdev Québec inc. – Sorel-Tracy / Precise ParkLink – Brossard.

UNIFOR : C.R.L. Automobiles inc. – Mirabel / Multi-Services Albanel – Albanel / Goodfellow inc. – Drummondville / Unipêche M.D.M. Itée – Paspédiac / SGS Canada inc. – Montréal- Est / 9123-7578 Québec inc. (Manoir Cousineau) – Saint-Hubert / Garage Carrey & Fils Itée – Beloeil / SGS Canada inc. – Montréal / Marché D. Boutin inc – Dolbeau Mistassini / Rosario Poirier inc. – Saint-Alphonse / Air Liquide Canada inc. – Lévis / Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) – Tous les établissements de l'employeur / Hexo Operations Inc. – Gatineau / 9308-8946 Québec inc. (Albi Nissan de Vaudreuil) – Vaudreuil / Industries Toromont Itée – Pointe-Claire – Saint-Augustin- de-Desmaures / Garage Denis Ménard Alma inc. – Alma / Tafisa Canada inc. – Lac-Mégantic / Coopérative de solidarité en aide domestique, Domaine-du-Roy – Saint-Félicien / Municipalité de Saint-Sébastien – Saint-Sébastien / Datavalet Technologies inc – Montréal / Germain & Frère 3391205 Canada inc. – Trois-Rivières / Suncor Energy Products Partnership – Montréal-Est / Vopak Terminaux de l'Est du Canada – Montréal-Est / Bois d'oeuvre Cédrico inc. – Price / Fabrication P.F.L. inc. – Petit-Saguenay / Association coopérative forestière de St-Elzéar – Saint-Elzéar / VINCI Énergies Canada inc. – Laval / Arbec, bois d'oeuvre inc. – Trois-Rivières / Orica Canada inc. – Blainville / Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord – Montréal-Nord / Municipalité de Montcerf-Lytton – Montcerf- Lytton / Transelec Common inc. – Laval / Corporation St-François de Jonquière – Jonquière / Groupe Crête Chertsey inc. – Chertsey / Sheraton Saint-Hyacinthe Hôtel – Saint-Hyacinthe / : Les Autobus Venise Itée – Salaberry-de-Valleyfield / Garderie Tom Pouce inc. – Longueuil / Industries John Lewis Itée – La Tuque / Produits Kruger Sherbrooke inc. – Sherbrooke / Deschênes & Fils Itée (Québec) – Québec / Honda de Boucherville – Boucherville / Domaine des aînés inc. – Alma / Blainville Mitsubishi (Automobiles Boisvert-Losier inc.) – Blainville / G.D.S. Énergie inc. – Lac-au-Saumon / 4423071 Canada inc. (Canada inc. Jaguar Land Rover) – Brossard.



ANNEXE 2

LES MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL

En plus des dirigeants de la FTQ et des membres du Bureau (voir section 4.2), plus d'une centaine de personnes ont été désignées à titre de directeurs et directrices pour représenter les conseils régionaux FTQ et les syndicats ayant des sections locales affiliées à la FTQ au sein du Conseil général depuis le dernier Congrès.

| | | | |
|-----------------------|----------------------|------------------------|----------------------------|
| Mélanie Alain | Mario Denis | Luc Julien | Daniel Pépin |
| Robert Armstrong | Marie Deschênes | Bobby Kent-Duval | Claude Poirier |
| Pierre Arseneau | Stephen Doucet | François Kirsch | Dany Poirier |
| Roberto Aspri | Olivier Doyon | Jean-Sébastien Labelle | Roger Poirier |
| Dorima Aubut | Carl Dubé | Jean-François Labonté | Jean-Sébastien Porlier |
| Irina Badita | Sylvain Dubreuil | Alain Lachaine | Pierre Potvin |
| Guillaume Bégin | Marc Duchaine | Stéphane Lacroix | Éric Rancourt |
| Marie-Hélène Bélanger | Lucie Ducharme | Annick Lamoureux | Marc Ranger |
| Éric Bergeron | Serge Dupont | Georges Lanneval | Marc Renaud |
| Jonathan Blais | Véronique Figliuzzi | Manon Lapalme | Natasha Reynolds |
| Mario Blanchette | Antonio Filato | Nicolas Lapierre | Alexandre Ricard |
| Dany Bolduc | France Filion | Martin Lapierre | Michel Richer |
| Pascal Bolduc | Sébastien Fontaine | Nathalie Lapointe | Marc Robidoux |
| Benoît Boulet | Joanie Fortin | Éric Laramée | Alain Robitaille |
| Alain Bourassa | Luc Fortin | Raymond Larcher | Marie-Céline Rose |
| Benoit Bourassa | Marc Fréchette | Simon Lavigne | Marc Roussel |
| Jocelyn Bourdon | Vicky Gagné | Jean-Pierre Lavoie | Maxime Sabourin |
| Joël Bourque | Sylvain Gagné | Raphaël Lavoie | Pascale Saint-Antoine |
| Maryeve Boyer | Romain Gagnon | Vincent Leclair | Andréanne Samson |
| Loïc Breton | Yannick Gagnon | Brian Leclerc | Sonya Simard |
| Michelle Brideau | Nathalie Garceau | Kristine Leclerc | Stéphane Simard |
| Frédéric Brisson | Dorothée Garneau | Christian Lemay | Marc St-Cyr |
| Dave Brodeur | Guy Gaudette | Dominic Levasseur | Maxime Ste-Marie |
| Yvon Brodeur | Jennifer Genest | Jean-Philippe Lévesque | Dominique St-Jean |
| Sylvie Bruyère | Guy Germain | Marie-Andrée L'Heureux | Claude St-Marseille |
| Cristina Cabral | Myriam Germain | Benoît Locas | Jérémie St-Pierre |
| John Caluori | Marie-Anne Gilbert | Pascal Loignon | Giusseppe-Pino Tagliaferri |
| Sébastien Campana | Bernard Girard | François Longtin | Robert Tellier |
| Olivier Carrière | Francine Girard | Léo Maheux | Guillaume Tessier |
| Lyne Cartier | Marc Glogowski | Mario Maisonneuve | Gino Théberge |
| Clairandrée Cauchy | Paul Gravel | Daniel Malette | Lucie Thériault |
| Dominic Champagne | Alain Gravelle | Luc Martel | Denis Trottier |
| Jean Chartrand | Yves Guérette | Guy Martin | Tulsa Valin-Landry |
| Stéphane Chartrand | Arnold Guérin | Arielle Mercier | Janick Vallières |
| Yanick Chartrand | Benoit Hamilton | Isabelle Miller | Eddy Wright |
| Manon Cholette | Esteben Harguindeguy | Nick Mingione | |
| Christian Chouinard | Dany Harvey | Nicolas Montagne | |
| Robert Claveau | Roger Harvey | Daniel Nadeau | |
| Michel Clavette | Michel Héroux | Jimmy Nadeau | |
| Robin Côté | Fedoua Hritel | Carole Neill | |
| Alain Coursol | Stéphane Hurteau | Donald Noël | |
| Benoît Cowell | Stephan Jean | Michel Ortolano | |
| Richard Crête | Jocelyn John | François Patry | |
| Bruno Cyr | Michel Jolin | | |
| Stéphane Daigneault | Marc-Edouard Joubert | | |
| Richard Delisle | | | |

ANNEXE 3

COMPOSITION DES COMITÉS PERMANENTS

En plus des dirigeants de la FTQ et des membres du Bureau qui agissent comme responsables politiques de chacun des comités permanents (voir section 4.5), plus de 300 personnes ont milité au sein de l'un ou l'autre de ces comités depuis le dernier Congrès. Depuis 2022, les comités signalés ci-dessous par un astérisque (*) sont sous l'égide du comité équité et droits de la personne.

Comité actions féministes

Suzy Beaudry
Chantal Bélanger
Maryeve Boyer
Deborah Curotte
Annie Daigneault
Stéphanie Fréchette
Vicky Gagné
Nathaly Guillemette
Carole Haywood
Royse Henderson
Fedoua Hritel
Nathalie Kègle
Nathalie Lapointe
Sophie Laporte
Chantal Larochelle
Roxane Larouche
Manon Leclerc
Anny Lesage
Sylvie Majeau
Isabelle Morneau
Maryline Nadeau
Sylvie Perrin
Yvrose Pierre-Louis
Maude Raïche
Pierre Roy
Andréanne Samson
Annick Sévigny
Cathy St-Amand
Pascale St-Antoine
Dominique St-Jean
Guylaine Therrien
Sylvie Thomassin
Silvy Vaudry

Comité alcoolisme, toxicomanies et autres dépendances

Apéléty Adoukonou
Chantal Bélanger
Christian Bergeron
Faruk Burney
Patrick Caisse
Marc Champagne
Audrey Charpentier

Diane Côté-Demers
Benoit Courchesne
Yannick Daudelin
Carole-Agnès
Désabrais
Denis Desbiens
Luigi Difruscio
Michael Dikeakos
Richard Doyle
Diane F. Raymond
Louise Grenier
Styve Grenier
André Jacob
Annick Lamoureux
Luc Madgin
Philippe Marino
Bernise Martel
Louise Molloy
Diane Morin
Alain Murray
Stéphane Payette
Steeve Poulin
Johanne Rainville
Carole Robidoux
Pierre Roy
Dominique St-Jean
Christian Vaillancourt
Michel Veilleux

Comité arbitrage de griefs

Kim Bergeron
Antoine Berthelot
Kathleen Bertrand-Bourgault
Julie Boyer
Cristina Cabral
Yves Chaloux
Martin Courville
Jean Denis
Karine Dubois
Caroline Duval
Magalie Gingras
Pierre Grenier
Marc-Edouard Joubert

Etienne Lafleur
Damien Lafontaine
Marjorie Langlois
Anny Lesage
Gerlando Renna
Valérie Roy
Laure Tastayre

Comité assurance-emploi

Chantal Allard
Harold Arsenault
Nancy Boudreau
Lyne Cartier
Marc Cyr
Hugo Desgagné
Jean-Sébastien Deslauriers
Christian Dubois
Magalie Gingras
Magali Giroux
Pierre Grenier
Esteben
Harguindeguy
Jean-François Labonté
Alain Lambert
Philippe Lapointe
Benoit Locas
Jean-Stéphane Mayer
Gaël Morin-Greene
Stéphane Payette
Jean-Sébastien Porlier
Steeve Poulin
Jérôme Roberge
Richard St-Onge
Jules-Alain Tchana
Nicolas Trudel

Comité décrets

Pierre Arseneau
Cristina Cabral
Olivier Carrière
Patrick Gloutney
Pierre Grenier

Marc-Édouard Joubert
Martin L'Abbée
Raymond Larcher
Sylvie Nelson
Pierre Plante
Pascale St-Antoine

Comité diversité sexuelle, corporelle et de genre*

Mike Barney
Sébastien Barraud
Doris Brunelle
Mathieu Clermont
Joanie Courcy-Fortin
Kéven Wendy Dugas
Blouin
Jean-Philippe Gagnon
Nicholas Jean
Jérémy Labelle-Ritchie
Benoit Lapointe
Keith Lemoine
Denis Ouellette
Marc Périard
Sylvain Pratte
Nancy Roy
Jean Vallerand

Comité éducation

Michel Aubin
Annie Audet
Eric Blondin
Sébastien Boies
Loïc Breton
Stéphane Brin
Carole-Agnès Désabrais
Carlin Doutré
Christian Dubois
Jonathan Duchesneau
Jérémy Dumouchel
Cynthia Gagnier
Pierre Grenier

Patrick Guay
Jean-François Hamel
Julie Handfield
Dany Harvey
Nicholas Jean
Manon Lapalme
Raphaël Lavoie
Laurent Lévesque
Judith Nadeau
Benjamin Otis
Raymond Phaneuf
Céline Picard
Maude Raïche
Karine Régimbald
Isabelle Renaud
Gerlando Renna
Pierre Roy
Yannick Scott
Hélène Simard
Pascale St-Antoine
Robert Tellier

Comité environnement et développement durable

Guillaume Benoit
Manon Bertrand
Stéphane Boisclair
Daniel Cadotte
Sébastien Campana
Clairandree Cauchy
Hugo Charrette
Caroline Couture
Sami Dellah
Hugo Desgagnés
Jean Désy
Jérémy Dumouchel
Roch Drapeau
Dany Harvey
Marc Glogowski
Esteben Harguindeguy
Marc-Edouard Joubert

Martin L'Abbée
Raymond Larcher
Marc Maltais
Guillaume Marcotte
Luc Martel
Frédéric Morin
Line Richard
Marie-Céline Rose
Isabelle Roy
Pascale St-Antoine
Benjamin Sweeney
Lucie Thériault
Raymond Thibert
Francesca Waltzing

Comité équité et droits de la personne

Maryeve Boyer
Lyne Cartier
Christian Chouinard
Nathalie Claveau
Jean-Yves Couture
Nicholas Jean
Marc-Édouard
Joubert
Sylvain Lemay
Denis Ouellet

Comité information

Irina Badita
Clairandrée Cauchy
Jonathan Choquette
Vincent
Constantineau
Dominique Couture
Lisa Djevahirdjian
Michel Duguay
Véronique Figliuzzi
Cynthia Gagnier
Yannick Gagnon
Benoit Hamilton
Stéphane Lacroix
Hugo Landry
Philippe Lapointe
Roxane Larouche
Vincent Leclair
Marie-Andrée
L'Heureux
Marie Malchelosses
Dave Parent
Benjamin Otis
Marie-Josée Rivard
Pascale St-Antoine

Comité jeunes

Guillaume Benoit
Nathalie Bérubé
Sébastien Bourgeois
Catherine
Charbonneau
Pascal Charbonneau
Audrey Charpentier
Pierrick Charrette
Patrick Dubé
Sara Côté Pilon
Maxime Deveau
Joannie Dionne
Steve Drizos
Michel Du Cap
Kéven Wendy Dugas
Blouin
Vincent Dumas
Julien Gagné
Isabelle Gingras
Immegryde Jean
Marie Réjouis
Sonia Lavigne
Keven Lavoie
Vincent Mercille-
Barrette
Kathia Alexandra
Narcisse
Stéphane Perron-
Tremblay
Eliane Scofield
Maxime Senterre
Loubov Sitshov
Benjamin Sweeney
Karianne Tessier
Jessé Vigneault

Comité intégration au travail des personnes handicapées*

Darly Aimé
Sébastien Barraud
Sylvain Bouchard
Lyne Cartier
Yves Champagne
Simon Christin
Françoise Côté
Dominique Couture
Thao Dao
Alexandre Demers
Erik Desjardins
Sylvain Lemay
Daniel Lévesque
Robert Miron

Ainsley Sturton
Marc Thomas
Stéphane Vallée

Comité intégration au travail des personnes immigrantes*

Réda Ait Ali
Mario Ayala
Enrika Beauséjour
Yves Champagne
Manouchka Etienne
Marie-France
Fleurantin
Dany Harvey
Nirmolendu Kar
Marc-Édouard
Joubert
Jean-Pierre Kathleen
Maria Lebron
Pierre Martel
Pablo Cesar Montes
Anyaipoma
Mamadou Ndiaye
Daniel St-Pierre
Djimy Théodore

Comité promotion du français

Martin L'Abbée
Félix Bélanger
Maryeve Boyer
Jorge Camones
Cynthia Gagnier
Jean-Philippe Grenier
Stéphane Guillemette
Karima Handis
Karine Kergoat
Julio Lara
Daniel Mallette
David Martin
Sophie Martin
Arielle Mercier
Nathalie Meunier
Vicky Painchaud
Edwin Pineda
Lucie Pratte
Frédéric Prigot
Lucie Pronovost
Sonia Richard
Stéphanie Robinson
Nancy Roy

Comité régimes de retraite et d'assurances

Manon Bertrand
Kathleen Bertrand-
Bourgault
Eric Boisjoly
Carole Bouchard
Loïc Breton
Yves Champagne
Shanou Désilets
Roch Drapeau
France Filion
Pierre Gérin-Roze
Styve Grenier
Jean-François Grenon
Louisette Hinton
Philippe Jolin
Roxane L'Abbée
Raymond Larcher
Louis Larivière
Réjean Michaud
Luc Morasse
Stéphane Payette
Alexandre Ricard
Yannick Scott
Marc Simard
Claude St-Marseille
Lucie Thériault
Joël Vigeant

Comité solidarité internationale

Cristina Cabral
Hugo Desgagnés
Danielle Dubuc
Jonathan Groulx
Nathaly Guillemette
Marie-Andrée
L'Heureux
Marc-Édouard
Joubert
Sylvain Lapointe
Julio Lara
Raymond Larcher
Danielle Legault
Anny Lesage
Daniel Mallette
Marc Maltais
Leila Mérabet
Julie Mosetti-
Geoffrey
Richard Perreault
Pascale St-Antoine

Comité santé et sécurité du travail

Chantal Allard
Yanick Asselin
Dominic Béland
Andrée Bouchard
Samuel Boutin-
Plouffe
Patrick Bourbonnais
Perreault
Julie Boyer
Dave Brodeur
Frédéric Cambrini
Lyne Cartier
Stéphane Chartrand
Daniel Cloutier
Hugo Desgagnés
Sylvain Desrochers
Jean-Pierre Devost
René Diotte
Laurence Dubé
Luc Fortin
Céline Giguère
Richard Goyette
Julie Grégoire
Guylaine Guénette
Julie Hébert
Jovanka Ivic
Josée Jenkins
Marc-Edouard
Joubert
Jean-François
Labonté
Alain Lambert
Annick Lamoureux
Nancy Lavoie
Raphaël Lavoie
Simon Lévesque
Sophie Martin
Lyse Ménard
Nikola Montagne
Maxime Nicole
François Patry
Helena P. Oliveira
Pierre Potvin
Noëlla Poulin
Alexandre Ricard
Virginie Sauvé-Lemay
Yannick Scott
Stéphane Simard
Nathalie Tassé
Jean Vallerand
Aude Vaugeois
Renaud Viel
Pierre Zalums

ANNEXE 4

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL

| Date | Sujet | Décision |
|-----------------|---|--|
| 26 février 2020 | Comité des syndicats | <ul style="list-style-type: none"> Élection de Olivier Carrière (Unifor), Vincent Leclair (CRFTQMM) et Donald Noël (Syndicat des Métallos) |
| | Conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ | <ul style="list-style-type: none"> Nomination de Daniel Boyer (FTQ), Denis Bolduc (FTQ), Benoît Bouchard (SCFP), Renaud Gagné (Unifor), Dominic Lemieux (Syndicat des Métallos), Éric Boisjoly (FTQ-Construction) et Yvon Barrière (AFPC) Appui de la FTQ aux candidatures d'Anouk Collet (TUAC), Sylvie Nelson (pour les syndicats de services SQUEES et UES 800), Loïc Breton (SEPB) et Sonia Éthier (CSQ) |
| 27 mai 2020 | Finances de la FTQ | <ul style="list-style-type: none"> Adoption des états financiers du Fonds de santé-sécurité vérifiés au 31 décembre 2019 |
| 28 octobre 2020 | Négociations des secteurs public et parapublic | <ul style="list-style-type: none"> Démonstration d'appui envers les travailleurs et travailleuses des secteurs de la santé et de l'éducation le 12 novembre 2020 à 11h (invitation par les affiliés de la FTQ à prendre 15 minutes de pause dans les milieux de travail) |
| | Adhésion à la FTQ | <ul style="list-style-type: none"> Acceptation de l'adhésion de l'Union des notaires du Québec |
| | Suivis du 32 ^e Congrès | <ul style="list-style-type: none"> Traitement et adoption de huit (8) des résolutions du 32^e Congrès de la FTQ référées par le Bureau |
| | Finances de la FTQ | <ul style="list-style-type: none"> Adoption des états financiers du Fonds général vérifiés au 30 juin 2020 Adoption du rapport du comité des syndicats |
| 24 février 2021 | Projet de loi n°59 | <ul style="list-style-type: none"> Attribution d'un montant de 250 000\$ du Fonds de campagne nationale de la FTQ pour soutenir la mobilisation face au projet de loi n°59 sur la santé et la sécurité du travail |
| | États généraux sur le syndicalisme | <ul style="list-style-type: none"> Adoption de la proposition de démarche et d'échéancier visant la tenue d'<i>États généraux sur le syndicalisme</i> d'ici l'année 2024 |
| | Vice-présidence représentant les femmes au Bureau de la FTQ | <ul style="list-style-type: none"> Nomination de Nathaly Guillemette (Teamsters Canada) à titre de vice-présidente et de Fedoua Hritel (AFPC-Québec) à titre de personne substitut |
| | Conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ | <ul style="list-style-type: none"> Nomination de Daniel Boyer (FTQ), Denis Bolduc (FTQ), Benoît Bouchard (SCFP), Renaud Gagné (Unifor), Dominic Lemieux (Syndicat des Métallos), Éric Boisjoly (FTQ-Construction) et Yvon Barrière (AFPC) Appui de la FTQ aux candidatures d'Anouk Collet (TUAC), Sylvie Nelson (pour les syndicats de services SQUEES et UES 800), Loïc Breton (SEPB) et Sonia Éthier (CSQ) |
| 19 mai 2021 | Suivis du 32 ^e Congrès | <ul style="list-style-type: none"> Traitement et adoption de six (6) des résolutions du 32^e Congrès de la FTQ référées par le Bureau |
| | Finances de la FTQ | <ul style="list-style-type: none"> Adoption des états financiers du Fonds de santé-sécurité vérifiés au 31 décembre 2020 |
| 27 octobre 2021 | Direction de la FTQ | <ul style="list-style-type: none"> Mise à jour des conditions de travail de l'équipe de direction de la FTQ |
| | Finances de la FTQ | <ul style="list-style-type: none"> Adoption des états financiers du Fonds général vérifiés au 30 juin 2021 Adoption du rapport du comité des syndicats |
| 23 février 2022 | Élection générale du 3 octobre | <ul style="list-style-type: none"> Attribution d'un montant de 75 000\$ du Fonds de campagne nationale de la FTQ pour soutenir la réalisation d'un sondage ainsi qu'une campagne de communications auprès des membres de la centrale et de la population dans le cadre de l'élection générale du Québec du 3 octobre 2022 |
| | Conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ | <ul style="list-style-type: none"> Nomination de Daniel Boyer (FTQ), Denis Bolduc (FTQ), Frédéric Bisson (SCFP), Renaud Gagné (Unifor), Dominic Lemieux (Syndicat des Métallos), Éric Boisjoly (FTQ-Construction) et Yvon Barrière (AFPC) Appui de la FTQ aux candidatures d'Anouk Collet (TUAC), Sylvie Nelson (pour les syndicats de services SQUEES et UES 800), Loïc Breton (SEPB) et Éric Gingras (CSQ) |



| Date | Sujet | Décision |
|----------------|---|---|
| 18 mai 2022 | Transport | <ul style="list-style-type: none"> • Adoption d'un énoncé de politique sur le transport collectif |
| | Élection générale du 3 octobre | <ul style="list-style-type: none"> • Attribution d'un montant additionnel de 75 000 \$ du Fonds de campagne nationale de la FTQ pour compléter le plan de campagne déployé dans le cadre de l'élection générale du Québec du 3 octobre 2022 |
| | 33 ^e Congrès de la FTQ | <ul style="list-style-type: none"> • Adoption des dates (28 novembre au 1^{er} décembre 2022), du lieu (Palais des Congrès de Montréal) et du montant des frais d'inscription du 33^e Congrès de la FTQ |
| | Conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ | <ul style="list-style-type: none"> • Nomination de Daniel Cloutier (Unifor), en remplacement de Renaud Gagné (Unifor) |
| | Finances de la FTQ | <ul style="list-style-type: none"> • Adoption des états financiers du Fonds de santé-sécurité vérifiés au 31 décembre 2021 |
| 10 août 2022 | 33 ^e Congrès de la FTQ | <ul style="list-style-type: none"> • Changement de dates (16 au 19 janvier 2023) du 33^e Congrès de la FTQ |
| 5 octobre 2022 | Finances de la FTQ | <ul style="list-style-type: none"> • Adoption des états financiers du Fonds général vérifiés au 30 juin 2022 • Adoption du rapport du comité des syndicats |
| | Direction de la FTQ | <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour des conditions de travail de l'équipe de direction de la FTQ |
| | 33 ^e Congrès de la FTQ | <ul style="list-style-type: none"> • Désignation de Daniel Boyer comme personne présidente d'élections • Adoption de l'horaire du Congrès • Adoption des comités du Congrès • Adoption de la procédure de mise en candidature et d'élection |

ANNEXE 5

LES MÉMOIRES PUBLIÉS EN SOUTIEN À LA REPRÉSENTATION

La représentation politique effectuée par les porte-parole de la FTQ s'appuie entre autres sur un constant travail d'analyse, de réflexion et d'écriture principalement réalisé par l'équipe du service de la Recherche, mais également par les services spécialisés de la centrale. Ces équipes préparent, entre autres, des « mémoires » et autres documents destinés à soutenir la position de la FTQ et l'intervention des porte-parole à l'occasion, le plus souvent, de consultations gouvernementales.

La liste suivante recense les mémoires publiés depuis le dernier Congrès (2019).

MÉMOIRES PUBLIÉS EN 2020

Janvier 2020 – **Mémoire de la FTQ sur la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques**

Pour consulter le mémoire : <https://ftq.qc.ca/memoire-ftq-mise-valeur-mineraux-critiques-strategiques-janvier-2020/>.

Janvier 2020 – **Mémoire conjoint de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), dans le cadre des consultations prébudgétaires 2020-2021 du ministre des Finances du Québec**

Pour consulter le mémoire : <https://ftq.qc.ca/memoire-argumentaire-centrales-syndicales-cadre-consultations-prebudgetaires-2020-2021/>.

21 janvier 2020 – **Mémoire de la FTQ sur le projet de loi n° 44, Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification**

Pour consulter le mémoire : <https://ftq.qc.ca/memoire-pl44/>.

22 janvier 2020 – **Mémoire de la FTQ sur le projet de loi n° 39, Loi établissant un nouveau mode de scrutin**

Pour consulter le mémoire : <https://ftq.qc.ca/memoire-pl39/>.

6 mars 2020 – **Mémoire de la FTQ pour une transition numérique juste des milieux de travail**

Pour consulter le mémoire : <https://ftq.qc.ca/memoire-de-ftq-transition-numerique-milieux-de-travail/>.

16 mars 2020 – **Mémoire de la FTQ dans le cadre de la consultation sur le Programme de l'expérience québécoise (PEQ)**

Pour consulter le mémoire : <https://ftq.qc.ca/memoire-de-ftq-immigration-temporaire-reussie-structurante/>.

16 mars 2020 – **Lettre-mémoire de la FTQ sur le projet de loi n° 51, Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail**

Pour consulter la lettre-mémoire : <https://ftq.qc.ca/lettre-memoire-consultation-projet-de-loi-51-ameliorer-flexibilite-regime-assurance-parentale/>.

9 juin 2020 – **Mémoire conjoint FTQ et FTQ Construction sur le projet de loi n° 61, Loi visant la relance de l'économie du Québec et l'atténuation des conséquences de l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19**

Pour consulter le mémoire : <https://ftq.qc.ca/memoire-projet-de-loi-no-61-loi-visant-relance-de-leconomie/>.

25 juin 2020 – **Lettre-mémoire de la FTQ sur la proposition de réforme du Programme de l'expérience québécoise (PEQ)**

Pour consulter la lettre-mémoire : https://ftq.qc.ca/wp-content/uploads/2020/06/Lettre-memoire-FTQ-Projet-de-r%C3%A8glement-PEQ_2020-06-25.pdf.

2 juillet 2020 – **Lettre-mémoire conjointe FTQ – SCFP – SEPB – UES 800 sur le Projet de règlement modifiant le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire**

Pour consulter la lettre-mémoire : <https://ftq.qc.ca/lettre-memoire-projet-de-reglement-modifiant-reglement-services-de-garde-milieu-scolaire/>.

14 août 2020 – **Lettre-mémoire de la FTQ sur l'usage des technologies de traçage dans le cadre de la lutte contre la COVID-19**

Pour consulter la lettre-mémoire : <https://ftq.qc.ca/lettre-memoire-consultations-technologies-de-tracage-cadre-de-lutte-contre-covid-19/>.

3 novembre 2020 – **Mémoire de la FTQ sur le Projet de loi n° 68, Loi visant principalement à permettre l'établissement de régimes de retraite à prestations cibles**

Pour consulter le mémoire : <https://ftq.qc.ca/projet-de-loi-68-projet-de-loi-visant-principalement-a-permettre-letablissement-de-regimes-de-retraite-a-prestations-cibles/>.

MÉMOIRES PUBLIÉS EN 2021

14 janvier 2021 – **Mémoire de la FTQ sur le projet de loi n° 59, Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail**



Pour consulter le mémoire : <https://ftq.qc.ca/projet-de-loi-no-59-loi-modernisant-regime-de-sante-de-securite-travail/>.

4 février 2021 – **Mémoire conjoint Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) dans le cadre des consultations prébudgétaires 2021-2022 du ministre des Finances du Québec**

Pour consulter le mémoire : <https://ftq.qc.ca/consultations-prebudgetaires-2021-2022-ministre-finances-quebec/>.

29 avril 2021 – **Intervention de la FTQ sur les langues officielles de la chambre des communes**

Pour consulter le document : <https://ftq.qc.ca/intervention-de-la-ftq-sur-la-loi-sur-les-langues-officielles-de-la-chambre-des-communes/>.

18 mai 2021 – **Mémoire de la FTQ sur le projet de loi C-12, Loi concernant la transparence et la responsabilité du Canada dans le cadre de ses efforts pour atteindre la carboneutralité en 2050**

Pour consulter le mémoire : <https://ftq.qc.ca/etude-projet-de-loi-c-12-loi-concernant-transparence-responsabilite-canada-cadre-de-efforts-atteindre-carboneutralite-2050/>.

1^{er} juin 2021 – **Mémoire de la FTQ dans le cadre de la consultation sur les services de garde éducatifs à l'enfance**

Pour consulter le mémoire : <https://ftq.qc.ca/memoire-de-ftq-cadre-de-consultation-services-de-garde-educatifs-a-lenfance/>.

6 août 2021 – **Mémoire de la FTQ pour les consultations en vue du budget fédéral 2022-2023**

Pour consulter le mémoire : <https://ftq.qc.ca/memoire-ftq-consultations-prebudgetaires-budget-federal-2022-2023/>.

26 août 2021 – **Lettre-mémoire de la FTQ sur la vaccination obligatoire contre la COVID-19 du personnel soignant du réseau de la santé et d'autres catégories de travailleurs**

Pour consulter le mémoire : <https://ftq.qc.ca/reactions-de-federation-travailleurs-travailleuses-quebec-aux-consultations-particulieres-auditions-publiques-vaccination-obligatoire-contre-covid-19-personnel-soignant/>.

22 septembre 2021 – **Mémoire de la FTQ sur le projet de loi n°96, Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français**

Pour consulter le mémoire : <https://ftq.qc.ca/memoire-de-la-ftq-sur-le-projet-de-loi-no96-loi-sur-la-langue-officielle-et-commune-du-quebec-le-francais/>.

29 septembre 2021 – **Mémoire de la FTQ sur la transition équitable axée sur l'humain**

Pour consulter le mémoire : <https://ftq.qc.ca/memoire-transition-equitable-axee-lhumain/>.

22 novembre 2021 – **Mémoire de la FTQ sur le projet de loi n°1, Loi modifiant la loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin d'améliorer l'accessibilité au réseau des services de garde éducatifs à l'enfance et de compléter son développement**

Pour consulter le mémoire : <https://ftq.qc.ca/memoire-ftq-projet-de-loi-no1-loi-modifiant-la-loi-sur-services-de-garde-educatifs/>.

MÉMOIRES PUBLIÉS EN 2022

17 janvier 2022 – **Mémoire de la FTQ sur le projet de loi n°4, Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État**

Pour consulter le mémoire : <https://ftq.qc.ca/memoire-projet-de-loi-no-4-loi-renforçant-gouvernance-societes-detat-modifiant-dautres-dispositions-legislatives-17-janvier/>.

23 février 2022 – **Lettre-mémoire sur la modernisation des règles de décaissement de l'épargne immobilisée au Québec**

Pour consulter la lettre-mémoire : <https://ftq.qc.ca/lettre-memoire-sur-la-modernisation-des-regles-de-decaissement-de-lepargne-immobilisee-au-quebec/>.


24 février 2022 – **Mémoire conjoint de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) dans le cadre des consultations prébudgétaires 2022-2023 du ministre des Finances du Québec**

Pour consulter le mémoire : <https://ftq.qc.ca/memoire-conjoint-ftq-csn-csq-csd-dans-le-cadre-des-consultations-prebudgetaires-2022-2023-du-ministre-des-finances-du-quebec/>.

4 mars 2022 – **Avis Coalition Minimum 18 \$ dans le cadre de la consultation sur le projet de règlement modifiant le Règlement sur les normes du travail concernant la hausse du salaire minimum au 1^{er} mai 2022**

Pour consulter l'avis : https://ftq.qc.ca/wp-content/uploads/2022/03/2022-03-04_Minimum18-Avis-sur-r%C3%A8glement-salaire-minimum-2022.pdf.

1^{er} avril 2022 – **Mémoire conjoint de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), du Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (SEPB) et de l'Union des employés et employées de service section locale 800, sur les modifications au Règlement sur les services de garde en milieu scolaire**



Pour consulter le mémoire : <https://ftq.qc.ca/memoire-modifications-reglement-services-de-garde-milieu-scolaire/>.

4 avril 2022 – **Mémoire de la FTQ sur le harcèlement, les agressions et la violence sexuelle en milieu de travail**

Pour consulter le mémoire : <https://ftq.qc.ca/memoire-harcelement-agressions-violence-sexuelle-en-milieu-de-travail/>.

6 avril 2022 – **Lettre-mémoire de la FTQ sur le projet de loi n°28, Loi visant à mettre fin à l'état d'urgence sanitaire**

Pour consulter la lettre-mémoire : <https://ftq.qc.ca/lettre-memoire-projet-de-loi-no-28-loi-visant-a-mettre-fin-a-letat-durgence-sanitaire/>.

15 août 2022 – **Lettre-commentaires de la FTQ présentés dans le cadre de consultations réglementaires – La Gazette du Canada, Partie I, volume 156, numéro 29 : Règlement modifiant certains règlements pris en vertu du Code canadien du travail (congé payé pour raisons médicales)**

Pour consulter la lettre-mémoire : <https://ftq.qc.ca/lettre-memoire-sur-les-conges-maladie-au-federal/>.

7 septembre 2022 – **Lettre-mémoire FTQ sur la ligne directrice de l'ACOR, considération environnementales, sociales et de gouvernance dans la gestion des régimes de retraite**

Pour consulter la lettre-mémoire : <https://ftq.qc.ca/lettre-memoire-ligne-directrice-acor/>.

19 décembre 2022 – **Mémoire sur l'Interdiction de recourir à des travailleurs de remplacement dans les industries sous réglementation fédérale**

Pour consulter le mémoire : <https://ftq.qc.ca/memoire-sur-linterdiction-de-recourir-a-des-travailleurs-de-remplacement-dans-les-industries-sous-reglementation-federale/>.

19 décembre 2022 – **Mémoire en vue d'améliorer le processus de maintien des activités en vertu du *Code canadien du travail***

Pour consulter le mémoire : <https://ftq.qc.ca/memoire-sur-les-principaux-problemes-lies-au-processus-de-maintien-des-activites-en-vertu-du-code-canadien-du-travail/>.

ANNEXE 6

DONNÉES SUR LA FORMATION SYNDICALE

PORTRAIT DE LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DE FORMATION 2019-2022

Formation de formateurs et de formatrices pour les cours de base

| | Nombre sessions | Hommes | Femmes | Total participants-es |
|--|-----------------|-----------|-----------|-----------------------|
| Filière retraite | 1 | 9 | 4 | 13 |
| Introduction à la santé et sécurité du travail | 2 | 20 | 10 | 30 |
| Le délégué syndical et la déléguée syndicale | 2 | 19 | 13 | 32 |
| Total | 5 | 48 | 27 | 75 |

Perfectionnements des formateurs et des formatrices

| | Nombre sessions | Hommes | Femmes | Total participants-es |
|--|-----------------|------------|-----------|-----------------------|
| Évaluer les forces et les faiblesses de mon entreprise | 1 | 6 | 6 | 12 |
| Le délégué social et la déléguée sociale - Perfectionnement | 1 | 10 | 7 | 17 |
| Organisation du travail | 1 | 7 | 2 | 9 |
| Perfectionnement réseau retraite | 2 | 70 | 13 | 83 |
| Séminaire sur le perfectionnement pédagogique | 1 | 8 | 3 | 11 |
| Violence conjugale : prévenir, intervenir et agir en milieu de travail | 1 | 11 | 6 | 17 |
| Total | 7 | 112 | 37 | 149 |

Formations spécialisées

| | Nombre sessions | Hommes | Femmes | Total participants-es |
|---|-----------------|--------|--------|-----------------------|
| Analyse financière de mon entreprise | 2 | 18 | 5 | 23 |
| Atelier sur les recours en matière d'assurances collectives | 2 | 34 | 24 | 58 |
| Calcul des coûts dans le processus de négociation | 4 | 25 | 18 | 43 |
| Camp des jeunes | 3 | 111 | 79 | 190 |
| Comprendre pour agir en assurances collectives | 3 | 27 | 17 | 44 |
| Développement socioéconomique local et régional (DLR) | 3 | 138 | 26 | 164 |
| Évaluation des tâches | 5 | 46 | 45 | 91 |
| Évaluer forces et faiblesses - Analyse financière - Calcul des coûts (session offerte au Syndicat des Métallos) | 1 | 14 | 9 | 23 |
| Évaluer les forces et faiblesses de mon entreprise | 5 | 58 | 10 | 68 |
| Formation RRPS-IPL | 1 | 10 | 9 | 19 |
| Journée de réflexion - réalités vécues par les personnes issues des communautés LGBT+ | 1 | 27 | 23 | 50 |
| Journées de formation sur les nouveaux enjeux de l'emploi | 1 | 25 | 13 | 38 |
| La négociation collective et le contexte économique de l'entreprise | 2 | 15 | 8 | 23 |
| La retraite : une approche syndicale – Le financement des caisses de retraite à prestations déterminées | 2 | 26 | 2 | 28 |
| La retraite : une approche syndicale – Les placements dans une caisse de retraite | 2 | 28 | 2 | 30 |

| | Nombre sessions | Hommes | Femmes | Total participants-es |
|---|-----------------|-------------|-------------|-----------------------|
| Plaideurs et plaideures au TAT | 2 | 19 | 9 | 28 |
| Rédaction de résolutions | 3 | 22 | 20 | 42 |
| Règles de preuve et de procédure | 4 | 43 | 28 | 71 |
| Rencontre nationale DLR | 2 | 165 | 57 | 222 |
| Santé et sécurité: Griefs (AQTIS/IATSE) | 1 | 8 | 6 | 14 |
| Semaine de la relève syndicale | 2 | 44 | 45 | 89 |
| Séminaire annuel sur la retraite | 3 | 540 | 164 | 704 |
| Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs | 2 | 225 | 189 | 414 |
| Session d'information Mouvement public pour un régime d'assurance médicaments | 2 | 34 | 28 | 62 |
| Session d'information PL59 Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail | 3 | 168 | 59 | 227 |
| Syndicalistes : actrices et acteurs du développement socioéconomique des régions | 1 | 14 | 6 | 20 |
| Tournée régionale: DLR - Nous ne parlerons pas de COVID-19 | 10 | 238 | 86 | 324 |
| Tournée régionale: DLR - Transition juste | 2 | 36 | 23 | 59 |
| Total | 74 | 2158 | 1010 | 3168 |

Formations de base

| | Nombre sessions | Hommes | Femmes | Total participants-es |
|--|-----------------|-----------|-----------|-----------------------|
| Introduction aux avantages sociaux – retraite et assurances | 5 | 49 | 37 | 86 |
| La retraite : une approche syndicale : L'administration et la négociation de nos régimes de retraite | 4 | 35 | 13 | 38 |
| Total | 9 | 84 | 50 | 134 |

Formations en francisation

| | Nombre sessions | Hommes | Femmes | Total participants-es |
|---|-----------------|------------|------------|-----------------------|
| Le rôle syndical dans les comités de francisation | 1 | 15 | 10 | 25 |
| Rencontre annuelle des comités de francisation | 3 | 193 | 96 | 289 |
| Total | 4 | 208 | 106 | 314 |

FORMATIONS DU COLLÈGE FTQ-FONDS

Modules

Aucune formation

Sessions thématiques

| | 2020 | | | 2021 | | | 2022 | | |
|--|------|---|---|------|----|----|------|---|----|
| | H | F | T | H | F | T | H | F | T |
| Formation sur les communications | - | - | - | 11 | 10 | 21 | 17 | 5 | 22 |
| Réflexion des conseillers régionaux et des conseillères régionales FTQ | - | - | - | 8 | 3 | 11 | 9 | 3 | 12 |
| Réflexion des directions syndicales | - | - | - | 30 | 16 | 46 | - | - | - |
| École des femmes | - | - | - | - | - | - | - | - | - |

Sessions intensives

| | 2020 | | | 2021 | | | 2022 | | |
|-----------------------------|------|---|----|------|---|---|------|---|----|
| | H | F | T | H | F | T | H | F | T |
| Conseillers et conseillères | 10 | 8 | 18 | - | - | - | - | - | - |
| Dirigeants et dirigeantes | - | - | - | - | - | - | 18 | 4 | 22 |

ANNEXE 7

DONNÉES SUR LES COMMUNICATIONS

Diffusion de communiqués

| Année | Communiqués | Avis aux médias |
|--------------|-------------|-----------------|
| 2020 | 113 | 14 |
| 2021 | 122 | 34 |
| 2022* | 63 | 14 |
| Total | 298 | 62 |

* Jusqu'au 15 octobre 2022

Statistiques sur les sites Web

Statistiques du 1^{er} décembre 2019 au 26 septembre 2022

La FTQ anime un site web national, 3 sites thématiques (femmes, éducation, francisation), 11 sites régionaux, deux micro-sites de campagnes et offre l'hébergement au site du RRFs-FTQ.

| Sites | Vues uniques |
|---|--------------|
| https://ftq.qc.ca | 1 047 715 |
| https://femmes.ftq.qc.ca | 39 997 |
| https://formation-syndicale.ftq.qc.ca | 44 262 |
| https://francisation.ftq.qc.ca | 25 609 |
| https://abitibi-nordqc.ftq.qc.ca | 4 912 |
| https://bsl-gaspesie.ftq.qc.ca | 2 270 |
| https://cotenord.ftq.qc.ca | 2 154 |
| https://estrie.ftq.qc.ca | 3 378 |
| https://ftql-l.ftq.qc.ca | 5 092 |
| https://mauriciecentreqc.ftq.qc.ca | 7 295 |
| https://monteregie.ftq.qc.ca | 7 930 |
| https://montrealmetro.ftq.qc.ca | 31 423 |
| https://outaouais.ftq.qc.ca | 3 846 |
| https://quebec-chaudiereappalaches.ftq.qc.ca | 7 369 |
| https://saglac-chibougameauchapais.ftq.qc.ca | 3 849 |
| https://rrfs.ftq.qc.ca | 37 468 |

Ces données proviennent de Google Analytics.

Les pages spéciales pour aider la population à obtenir les informations pertinentes à l'égard de la COVID-19 ont été vues 194 018 fois.

Mentions de la FTQ dans les médias

Selon le rapport d'analyse médiatique (Cision 2020-2022) :

- ▼ 36 635 documents médiatiques couvrant la FTQ ont été répertoriés du 1^{er} janvier 2020 au 30 novembre 2022 provenant de la radio, de la télévision, des grands quotidiens, des hebdomadaires, des magazines, des revues et de la presse Web.
- ▼ De 2020 à 2022, le syndicat de la FTQ a vu sa part de voix augmenter de façon significative. C'est en grande partie dû à la diversité de ses dossiers, à son implication dans chacun d'eux et au grand nombre d'articles. La campagne publicitaire *On en a plein notre CAsQue*, lancée parallèlement à la campagne électorale des élections provinciales de 2022, la revendication du salaire minimum établi à 18 \$ de l'heure plutôt qu'à 15 \$ et l'urgence de protéger la langue française, d'assurer et de garantir le droit de travailler en français au Québec ont été particulièrement populaires pour la visibilité de la FTQ.

Réseaux sociaux

Statistiques du 31 octobre 2019 au 31 octobre 2022

Le nombre de personnes abonnées sur la page Facebook de la FTQ a augmenté de 47 % en trois ans passant de 19 777 à 28 357. Le compte Instagram de la FTQ est rendu à 5 309 personnes abonnées.

Depuis le dernier Congrès, 3 532 420 personnes ont vu une publication de la FTQ sur Facebook.

Publications

| Publication | Numéros | Tirage |
|------------------|--|---------|
| Le Monde ouvrier | Du n°133 (hiver 2020) au n°142 (automne 2022) | 323 500 |
| NouvElles | Du n°1, vol. 20 (hiver 2020) au n°1, vol. 22 (hiver 2022) | 18 000 |





Handwriting practice lines consisting of 20 horizontal black lines.



A series of 20 horizontal black lines spaced evenly down the page, providing a template for writing.



FONDS de solidarité FTQ

beneva

 **Desjardins**
Caisse des Travailleuses
et Travailleurs unis



casadel
FILMS


PHILION LEBLANC BEAUDRY
AVOCATS s.a.



UPPERKUT *





Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ

ftq.qc.ca